

Groupe Crédit Agricole

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2018

Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes de la société Crédit Agricole S.A. sur les comptes semestriels consolidés résumés du Groupe Crédit Agricole

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Groupe Crédit Agricole

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2018

Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes de la société Crédit Agricole S.A. sur les comptes semestriels consolidés résumés du Groupe Crédit Agricole

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Crédit Agricole S.A. et en réponse à votre demande, nous avons effectué un examen limité des comptes semestriels consolidés résumés du Groupe Crédit Agricole, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2018, tels que joints au présent rapport.

Comme indiqué dans la note « Cadre général » aux états financiers, les comptes semestriels consolidés résumés de l'entité de reporting Groupe Crédit Agricole, réseau doté d'un organe central, sont établis sur la base d'une communauté d'intérêts constituée de l'ensemble des Caisses locales, des Caisses régionales et de l'organe central Crédit Agricole S.A.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de la direction. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes semestriels consolidés résumés.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes semestriels consolidés résumés, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable concernant l'application à compter du 1^{er} janvier 2018 de la nouvelle norme IFRS 9 « Instruments financiers » exposé dans la note 1.1 « Normes applicables et comparabilité » et le paragraphe « Instruments financiers » de la note 1.2 « Principes et méthodes comptables » ainsi que dans les autres notes de l'annexe présentant des données chiffrées liées aux incidences de ce changement.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 9 août 2018

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Anik Chaumartin

ERNST & YOUNG et Autres



Olivier Durand



GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS AU 30 JUIN 2018

Arrêtés par le Conseil d'administration de Crédit Agricole S.A. en date du 2 août 2018

SOMMAIRE

CADRE GÉNÉRAL	4
LE GROUPE CREDIT AGRICOLE	4
PARTIES LIÉES	5
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	6
COMPTE DE RÉSULTAT.....	6
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES.....	7
BILAN ACTIF.....	8
BILAN PASSIF.....	9
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES.....	10
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE.....	12
NOTES ANNEXES SUR LES EFFETS DE L'APPLICATION DE LA NORME IFRS 9 AU 1^{ER} JANVIER 2018	15
TRANSITION DU BILAN AU 31 DECEMBRE 2017 AU 1 ^{ER} JANVIER 2018	15
TRANSITION ENTRE LES DEPRECIATIONS OU PROVISIONS CONSTITUEES SELON IAS 39 ET LES CORRECTIONS DE VALEUR POUR PERTES CONSTITUEES SELON IFRS 9.....	18
ACTIFS FINANCIERS AYANT FAIT L'OBJET D'UN RECLASSEMENT DU FAIT DE LA MISE EN APPLICATION D'IFRS 9.....	21
NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS	23
NOTE 1 Principes et méthodes applicables dans le Groupe, jugements et estimations utilisés	23
1.1 Normes applicables et comparabilité.....	23
1.2 Principes et méthodes comptables.....	25
NOTE 2 Principales opérations de structure et événements significatifs de la période	41
2.1 Mise en application de la nouvelle norme IFRS 9.....	41
2.2 Mise en application de la nouvelle norme IFRS 15.....	41
2.3 Partenariat exclusif entre Crédit Agricole Consumer Finance et Bankia.....	41
2.4 Principales variations du périmètre de consolidation.....	42
2.5 Suivi des entités classées conformément à IFRS 5.....	43
2.6 Contentieux fiscal sur titres Emporiki	43
2.7 Suppression du dividende majoré	43
2.8 Litige "Échanges Images Chèques"	44
2.9 Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution et Fonds de Résolution Unique	44
NOTE 3 Risque de crédit	45
NOTE 4 Notes relatives au résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	47
4.1 Produits et Charges d'intérêts	47
4.2 Produits et charges de commissions.....	48
4.3 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat.....	49
4.4 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	51
4.5 Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	52
4.6 Produits (charges) nets des autres activités.....	52
4.7 Charges générales d'exploitation	52
4.8 Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles.....	53
4.9 Coût du risque	54
4.10 Gains ou pertes nets sur autres actifs	55

4.11	Impôts.....	55
4.12	Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	56
NOTE 5	Informations sectorielles	60
5.1	Information sectorielle par secteur opérationnel	63
5.2	Spécificités de l'assurance	65
NOTE 6	Notes relatives au bilan	70
6.1	Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat.....	70
6.2	Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	74
6.3	Actifs financiers au coût amorti	76
6.4	Exposition au risque souverain.....	81
6.5	Passifs financiers au coût amorti	83
6.6	Immeubles de placement	85
6.7	Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)	85
6.8	Écarts d'acquisition	86
6.9	Provisions techniques des contrats d'assurance	86
6.10	Provisions	88
6.11	Dettes subordonnées	88
6.12	Instruments financiers à durée indéterminée	89
NOTE 7	Engagements de financement et de garantie et autres garanties	91
NOTE 8	Reclassements d'instruments financiers	93
NOTE 9	Juste valeur des instruments financiers	94
9.1	Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût amorti	95
9.2	Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur	99
9.3	Évaluation de l'impact de la prise en compte de la marge à l'origine	108
NOTE 10	Périmètre de consolidation au 30 juin 2018	109
10.1	Composition du périmètre.....	109
NOTE 11	Événements postérieurs au 30 juin 2018.....	135
11.1	Nouveau partenariat de bancassurance avec Creval en Italie	135
11.2	Banque Saudi Fransi	135

CADRE GÉNÉRAL

LE GROUPE CREDIT AGRICOLE

Le groupe Crédit Agricole est composé de 2 447 Caisses locales, de 39 Caisses régionales, de son organe central "Crédit Agricole S.A." et de leurs filiales.

Le Crédit Agricole Mutuel a été organisé par la loi du 5 novembre 1894, qui a posé le principe de la création des Caisses locales de Crédit Agricole, la loi du 31 mars 1899 qui fédère les Caisses locales en Caisses régionales de Crédit Agricole et la loi du 5 août 1920 qui crée l'Office National du Crédit Agricole, transformé depuis en Caisse Nationale de Crédit Agricole, puis Crédit Agricole S.A., dont le rôle d'organe central a été rappelé et précisé par le Code monétaire et financier.

Le groupe Crédit Agricole constitue un groupe bancaire à organe central au sens de la première directive de l'Union européenne (CE 77/780) dont :

- les engagements de l'organisme central et des établissements qui lui sont affiliés constituent des engagements solidaires ;
- la solvabilité et la liquidité de tous les établissements affiliés sont surveillées dans leur ensemble sur la base de comptes consolidés.

Pour les groupes à organe central, la directive 86/635, relative aux comptes des établissements de crédit européens, stipule que l'ensemble que constitue l'organisme central et ses établissements affiliés doit être repris dans les comptes consolidés établis, contrôlés et publiés conformément à cette directive.

En application de cette directive, l'organisme central et ses établissements affiliés constituent l'entité de reporting représentant la communauté d'intérêts instaurée notamment par le système de garanties croisées qui couvrent solidairement les engagements des différentes entités du groupe Crédit Agricole. En outre, les différents textes cités au premier alinéa expliquent et organisent la communauté d'intérêts qui existe, au niveau juridique, financier, économique et politique, entre Crédit Agricole S.A., les Caisses régionales et les Caisses locales de Crédit Agricole Mutuel. Cette communauté repose, notamment, sur un même mécanisme de relations financières, sur une politique économique et commerciale unique et sur des instances décisionnaires communes, constituant ainsi, depuis plus d'un siècle, le socle du groupe Crédit Agricole.

Conformément au Règlement européen 1606/02, les comptes consolidés de l'entité de reporting sont établis conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne. L'entité de reporting est composée des Caisses locales, des Caisses régionales et de l'organe central "Crédit Agricole S.A.".

PARTIES LIÉES

Les parties liées au groupe Crédit Agricole sont les sociétés consolidées, y compris les sociétés mises en équivalence, ainsi que les principaux dirigeants du Groupe.

AUTRES CONVENTIONS ENTRE ACTIONNAIRES

Les conventions entre actionnaires signées au cours de l'exercice sont détaillées dans la note 2 "Principales opérations de structure et événements significatifs de la période".

RELATIONS ENTRE LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES AFFECTANT LE BILAN CONSOLIDÉ

La liste des sociétés du groupe Crédit Agricole est présentée en note 10 "Périmètre de consolidation au 30 juin 2018". Les transactions réalisées et les encours existant en fin de période entre les sociétés du Groupe consolidées par intégration globale étant totalement éliminés en consolidation, seules les transactions réalisées avec des sociétés consolidées par mise en équivalence affectent les comptes consolidés du Groupe.

Les principaux encours correspondants dans le bilan consolidé et les principaux engagements au 30 juin 2018 sont relatifs aux transactions avec les entités mises en équivalence pour les montants suivants :

- prêts et créances sur les établissements de crédit : 2 844 millions d'euros ;
- prêts et créances sur la clientèle : 1 774 millions d'euros ;
- dettes envers les établissements de crédit : 1 739 millions d'euros ;
- dettes envers la clientèle : 100 millions d'euros ;
- engagements donnés sur instruments financiers : 3 614 millions d'euros ;
- engagements reçus sur instruments financiers : 4 704 millions d'euros.

Les effets des transactions réalisées avec ces entités sur le compte de résultat de la période ne sont pas significatifs.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

COMPTE DE RÉSULTAT

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2018	31/12/2017	30/06/2017
Intérêts et produits assimilés	4.1	16 432	33 411	17 352
Intérêts et charges assimilées	4.1	(7 245)	(13 734)	(7 221)
Commissions (produits)	4.2	7 503	13 147	6 175
Commissions (charges)	4.2	(2 466)	(3 438)	(1 360)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	4.3	1 351	4 525	2 362
<i>Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction</i>		1 243		
<i>Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat</i>		108		
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	4.4	153		
<i>Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables</i>		55		
<i>Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)</i>		98		
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente			3 301	2 345
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	4.5	-		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat		-		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat		-		
Produits des autres activités	4.6	20 256	33 730	18 583
Charges des autres activités	4.6	(19 366)	(38 834)	(22 059)
Reclassement des gains ou pertes nets sur actifs financiers lié à l'approche par superposition	5.2	68		
Produit net bancaire		16 686	32 108	16 177
Charges générales d'exploitation	4.7	(10 302)	(19 699)	(9 932)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	4.8	(571)	(1 212)	(546)
Résultat brut d'exploitation		5 813	11 197	5 699
Coût du risque	4.9	(822)	(1 651)	(836)
Résultat d'exploitation		4 991	9 546	4 863
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		178	732	443
Gains ou pertes nets sur autres actifs	4.10	38	5	(1)
Variations de valeur des écarts d'acquisition		86	186	-
Résultat avant impôt		5 293	10 469	5 305
Impôts sur les bénéfices	4.11	(1 501)	(3 479)	(1 442)
Résultat net d'impôts des activités abandonnées		(3)	20	45
Résultat net		3 789	7 010	3 908
Participations ne donnant pas le contrôle		284	474	202
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE		3 505	6 536	3 706

RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2018	31/12/2017	30/06/2017
Résultat net		3 789	7 010	3 908
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	4.12	18	-	(25)
Gains et pertes sur passifs financiers attribuables aux variations du risque de crédit propre ¹	4.12	183		
Gains et pertes sur instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables ¹	4.12	344		
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entreprises mises en équivalence	4.12	545	-	(25)
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence	4.12	4	23	22
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entreprises mises en équivalence	4.12	(146)	(37)	(10)
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence	4.12	(2)	-	-
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables sur activités abandonnées	4.12	5	(7)	(2)
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	4.12	406	(21)	(15)
Gains et pertes sur écarts de conversion	4.12	120	(710)	(357)
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente			(500)	(635)
Gains et pertes sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	4.12	(374)		
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	4.12	(233)	(304)	(220)
Reclassement des gains ou pertes nets sur actifs financiers lié à l'approche par superposition	4.12	(72)		
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entreprises mises en équivalence	4.12	(559)	(1 514)	(1 212)
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence	4.12	(6)	(387)	(183)
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entreprises mises en équivalence	4.12	191	355	198
Impôts sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence	4.12	-	(14)	(3)
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables sur activités abandonnées	4.12	(8)	(15)	(16)
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	4.12	(382)	(1 575)	(1 216)
GAINS ET PERTES NETS COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	4.12	24	(1 596)	(1 230)
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES		3 813	5 414	2 678
Dont part du Groupe		3 548	4 968	2 475
Dont participations ne donnant pas le contrôle		265	446	202

¹ Dont l'impact du transfert en réserves d'éléments non recyclables de -68 millions d'euros (cf Note 4.12).

BILAN ACTIF

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30/06/2018	01/01/2018	31/12/2017
Caisse, banques centrales		56 522	54 113	54 119
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	6.1	387 107	372 053	320 306
<i>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</i>		230 902	220 581	
<i>Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat</i>		156 205	151 472	
Instruments dérivés de couverture		17 221	18 599	18 605
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3 - 6.2	268 292	269 229	
<i>Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables</i>		263 709	264 989	
<i>Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables</i>		4 583	4 240	
Actifs financiers disponibles à la vente				330 450
Actifs financiers au coût amorti	3 - 6.3	995 867	956 257	
<i>Prêts et créances sur les établissements de crédit</i>		89 066	86 823	92 074
<i>Prêts et créances sur la clientèle</i>		825 987	795 476	814 758
<i>Titres de dettes</i>		80 814	73 958	
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		6 967	7 427	7 427
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance				39 094
Actifs d'impôts courants et différés		6 356	6 152	5 554
Comptes de régularisation et actifs divers		47 237	42 510	42 510
Actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées		323	495	495
Participations dans les entreprises mises en équivalence		5 286	5 037	5 106
Immeubles de placement	6.6	7 148	6 744	6 744
Immobilisations corporelles	6.7	7 646	7 625	7 625
Immobilisations incorporelles	6.7	2 389	2 314	2 314
Ecarts d'acquisition	6.8	16 024	15 988	15 988
TOTAL DE L'ACTIF		1 824 385	1 764 543	1 763 169

BILAN PASSIF

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30/06/2018	01/01/2018	31/12/2017
Banques centrales		3 202	3 434	3 434
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	6.1	233 369	225 557	225 599
<i>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</i>		200 127	194 067	
<i>Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option</i>		33 242	31 490	
Instruments dérivés de couverture		16 952	17 204	17 204
Passifs financiers au coût amorti	6.5	1 040 522	998 427	
<i>Dettes envers les établissements de crédit</i>	6.5	98 962	88 422	88 425
<i>Dettes envers la clientèle</i>	3 - 6.5	754 600	732 420	732 420
<i>Dettes représentées par un titre</i>	6.5	186 960	177 585	177 532
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		7 425	8 117	8 117
Passifs d'impôts courants et différés		2 572	2 596	2 618
Comptes de régularisation et passifs divers		50 322	45 800	45 799
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées		229	354	354
Provisions techniques des contrats d'assurance	6.9	329 128	324 149	322 051
Provisions	6.10	7 757	6 879	6 365
Dettes subordonnées	6.11	24 018	25 514	25 515
Total dettes		1 715 496	1 658 031	1 655 433
Capitaux propres	6.12	108 889	106 512	107 736
Capitaux propres part du Groupe		103 623	101 234	102 291
Capital et réserves liées		27 293	26 924	26 924
Réserves consolidées		70 890	72 419	65 098
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		1 932	1 885	3 727
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur activités abandonnées		3	6	6
Résultat de l'exercice		3 505		6 536
Participations ne donnant pas le contrôle		5 266	5 278	5 445
TOTAL DU PASSIF		1 824 385	1 764 543	1 763 169

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en millions d'euros)	Part du Groupe										Participation ne donnant pas le contrôle					Capitaux propres consolidés	
	Capital et réserves liées				Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						Résultat net	Capitaux propres	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				Capitaux propres
	Capital	Prime et Réserves consolidées liées au capital	Elimination des titres auto-détenus	Autres instruments de capitaux propres	Total Capital et réserves consolidées	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Capital, réserves liées et résultat	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables			Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			
Capitaux propres au 1er janvier 2017	10 412	78 157	(253)	5 011	93 327	6 072	(771)	5 301	-	98 628	4 630	(75)	(9)	(84)	4 546	103 174	
Augmentation de capital	136	-	-	-	136	-	-	-	-	136	-	-	-	-	-	136	
Variation des titres auto-détenus	-	-	7	-	7	-	-	-	-	7	-	-	-	-	-	7	
Émissions d'instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5	-	-	-	5	5	
Rémunération des émissions d'instruments de capitaux propres au 1er semestre 2017	-	(242)	-	-	(242)	-	-	-	-	(242)	(1)	-	-	(1)	(243)	(243)	
Dividendes versés au 1er semestre 2017	-	(2 258)	-	-	(2 258)	-	-	-	-	(2 258)	(272)	-	-	-	(272)	(2 529)	
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales	-	1 312	-	-	1 312	-	-	-	-	1 312	-	-	-	-	1 312	1 312	
Effet des acquisitions/cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle	-	94	-	-	94	-	-	-	-	94	803	-	-	-	803	897	
Mouvements liés aux paiements en actions	-	1	-	-	1	-	-	-	-	1	1	-	-	-	1	2	
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	136	(1 092)	7	-	(949)	-	-	-	-	(949)	536	-	-	-	536	(413)	
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	(1 032)	(36)	(1 068)	-	(1 068)	-	2	(1)	1	1	(1 067)	
Quote-part dans les variations de capitaux propres hors résultat des entreprises mises en équivalence	-	(46)	-	-	(46)	(185)	22	(163)	-	(209)	-	(1)	-	(1)	(1)	(210)	
Résultat du 1er semestre 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	3 706	3 706	202	-	-	-	202	3 908	
Autres variations	-	(1)	-	-	(1)	-	-	-	-	(1)	73	-	-	-	73	72	
Capitaux propres au 30 juin 2017	10 548	77 018	(246)	5 011	92 331	4 855	(785)	4 071	3 706	100 107	5 441	(73)	(10)	(83)	5 358	105 464	
Augmentation de capital	90	-	-	-	90	-	-	-	-	90	-	-	-	-	90	90	
Variation des titres auto-détenus	-	-	(2)	-	(2)	-	-	-	-	(2)	-	-	-	-	(2)	(2)	
Émissions d'instruments de capitaux propres	-	-	-	(12)	(12)	-	-	-	-	(12)	-	-	-	-	(12)	(12)	
Rémunération des émissions d'instruments de capitaux propres au 2nd semestre 2017	-	(222)	-	-	(222)	-	-	-	-	(222)	(1)	-	-	-	(1)	(223)	
Dividendes versés au 2nd semestre 2017	-	1	-	-	1	-	-	-	-	1	-	-	-	-	1	1	
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Effet des acquisitions/cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle	-	(151)	-	-	(151)	-	-	-	-	(151)	(169)	-	-	-	(169)	(320)	
Mouvements liés aux paiements en actions	-	12	-	-	12	-	-	-	-	12	5	-	-	-	5	17	
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	90	(360)	(2)	(12)	(284)	-	-	-	-	(284)	(165)	-	-	-	(165)	(449)	
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	(116)	(6)	(122)	-	(122)	-	(28)	(1)	(29)	(29)	(151)	
Quote-part dans les variations de capitaux propres hors résultat des entreprises mises en équivalence	-	(10)	-	-	(10)	(216)	1	(215)	-	(225)	4	1	-	1	5	(220)	
Résultat du 2nd semestre 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	2 830	2 830	272	-	-	-	272	3 102	
Autres variations	-	(14)	-	-	(14)	-	-	-	-	(14)	5	-	-	-	5	(9)	
Capitaux propres au 31 décembre 2017	10 638	76 634	(248)	4 999	92 022	4 523	(790)	3 733	6 536	102 291	5 557	(101)	(11)	(112)	5 445	107 736	
Affectation du résultat 2017	-	6 536	-	-	6 536	-	-	-	(6 536)	-	-	-	-	-	-	-	
Capitaux propres au 1er janvier 2018	10 638	83 170	(248)	4 999	98 559	4 523	(790)	3 733	-	102 291	5 557	(101)	(11)	(112)	5 445	107 736	
Effets de l'application de la norme IFRS 9 ¹	-	784	-	-	784	(1 171)	(670)	(1 841)	-	(1 057)	(180)	(7)	20	13	(167)	(1 224)	
Capitaux propres au 1er janvier 2018 Retraité	10 638	83 954	(248)	4 999	99 343	3 352	(1 460)	1 892	-	101 234	5 377	(108)	9	(99)	5 278	106 512	
Augmentation de capital	296	66	-	-	362	-	-	-	-	362	-	-	-	-	362	362	
Variation des titres auto-détenus	-	-	(20)	-	(20)	-	-	-	-	(20)	-	-	-	-	(20)	(20)	
Émissions d'instruments de capitaux propres	-	-	-	8	8	-	-	-	-	8	-	-	-	-	8	8	
Rémunération des émissions d'instruments de capitaux propres au 1er semestre 2018	-	(228)	-	-	(228)	-	-	-	-	(228)	(2)	-	-	-	(2)	(230)	
Dividendes versés au 1er semestre 2018	-	(2 483)	-	-	(2 483)	-	-	-	-	(2 483)	(307)	-	-	-	(307)	(2 790)	
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales	-	1 494	-	-	1 494	-	-	-	-	1 494	-	-	-	-	1 494	1 494	
Effet des acquisitions/cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle	-	1	-	-	1	-	-	-	-	1	8	-	-	-	8	9	
Mouvements liés aux paiements en actions	-	11	-	-	11	-	-	-	-	11	5	-	-	-	5	16	
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	296	(1 139)	(20)	8	(855)	-	-	44	-	(855)	(296)	-	-	-	(296)	(1 151)	
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	(57)	-	-	(57)	(362)	406	44	-	(13)	-	(14)	(3)	(17)	(17)	(30)	
Dont gains et pertes sur instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables transférés en réserves	-	(42)	-	-	(42)	-	42	42	-	-	-	-	-	-	-	-	
Dont gains et pertes sur variation du risque de crédit propre transférés en réserves	-	(15)	-	-	(15)	-	15	15	-	-	-	-	-	-	-	-	
Quote-part dans les variations de capitaux propres hors résultat des entreprises mises en équivalence	-	19	-	-	19	(4)	3	(1)	-	18	-	(2)	-	(2)	(2)	16	
Résultat du 1er semestre 2018	-	-	-	-	-	-	-	-	3 505	3 505	284	-	-	-	284	3 789	
Autres variations ²	-	(267)	-	-	(267)	-	-	-	-	(267)	19	-	-	-	19	(248)	
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2018	10 934	82 510	(268)	5 007	98 183	2 986	(1 051)	1 935	3 505	103 623	5 384	(124)	6	(118)	5 266	108 889	



- 1 *Le détail des impacts sur les capitaux propres de l'application de la norme IFRS 9 est présenté dans la note "Impact sur les capitaux propres de l'application de la norme IFRS 9 au 1^{er} janvier 2018".*
- 2 *Les autres variations concernent principalement un ajustement au titre du traitement des placements de comptes de l'assurance.*

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau de flux de trésorerie est présenté selon le modèle de la méthode indirecte.

Les **activités opérationnelles** sont représentatives des activités génératrices de produits du groupe Crédit Agricole.

Les flux d'impôts sont présentés en totalité avec les activités opérationnelles.

Les **activités d'investissement** représentent les flux de trésorerie pour l'acquisition et la cession de participations dans les entreprises consolidées et non consolidées, et des immobilisations corporelles et incorporelles. Les titres de participation stratégiques inscrits dans les rubriques "Juste valeur par résultat" ou "Juste valeur par capitaux propres non recyclables" sont compris dans cette rubrique.

Les **activités de financement** résultent des changements liés aux opérations de structure financière concernant les capitaux propres et les emprunts à long terme.

Les **flux de trésorerie** nets attribuables aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement des **activités abandonnées** sont présentés dans des rubriques distinctes dans le tableau de flux de trésorerie.

La notion de **trésorerie nette** comprend la caisse, les créances et dettes auprès des banques centrales, ainsi que les comptes (actif et passif) et prêts à vue auprès des établissements de crédit.



(en millions d'euros)	Notes	30/06/2018	31/12/2017	30/06/2017
Résultat avant impôt		5 293	10 469	5 305
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		571	1 233	553
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	6.8	(86)	(186)	-
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions		7 327	13 649	8 192
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		(256)	(990)	(581)
Résultat net des activités d'investissement		(38)	(525)	(393)
Résultat net des activités de financement		1 586	3 244	1 746
Autres mouvements		(2 361)	(5 292)	(5 097)
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements		6 743	11 133	4 420
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit		4 376	20 370	(669)
Flux liés aux opérations avec la clientèle		(9 836)	(4 590)	(3 005)
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers		(5 842)	(4 191)	(1 379)
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers		1 478	781	(845)
Dividendes reçus des entreprises mises en équivalence ¹		169	242	119
Impôts versés		(532)	(2 616)	(369)
Variation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles		(10 187)	9 996	(6 148)
Flux provenant des activités abandonnées		-	1	-
Total Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (A)		1 849	31 599	3 577
Flux liés aux participations ²		(301)	(1 409)	107
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles		(594)	(1 690)	(691)
Flux provenant des activités abandonnées		(6)	-	-
Total Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)		(901)	(3 099)	(584)
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires ³		(1 212)	(631)	(551)
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement ⁴		(1 358)	4 208	6 859
Flux provenant des activités abandonnées		-	-	-
Total Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (C)		(2 570)	3 577	6 308
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)		191	(1 545)	(894)
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (A + B + C + D)		(1 431)	30 532	8 407
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		65 655	35 124	35 124
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *		50 675	27 125	27 125
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **		14 980	7 999	7 999
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		64 225	65 656	43 531
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *		53 312	50 675	36 378
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **		10 913	14 981	7 153
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		(1 430)	30 532	8 407

* Composé du solde net du poste "Caisses et banques centrales", hors intérêts courus et y compris trésorerie des entités reclassées en activités abandonnées.

** Composé du solde des postes "Comptes ordinaires débiteurs non douteux" et "Comptes et prêts au jour le jour non douteux" tels que détaillés en note 6.3 et des postes "Comptes ordinaires créditeurs" et "Comptes et emprunts au jour le jour" tels que détaillés en note 6.5 (hors intérêts courus et y compris opérations internes au Crédit Agricole) ;

1 Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence :

Au 30 juin 2018, ce montant comprend le versement des dividendes des sociétés de l'assurance pour 153 millions d'euros et des filiales d'Amundi pour 13 millions d'euros.

2 Flux liés aux participations :

Cette ligne recense les effets nets sur la trésorerie des acquisitions et des cessions de titres de participation.

- L'impact net sur la trésorerie du Groupe des acquisitions et des cessions des titres de participation consolidés (filiales et mises en équivalence) au 30 juin 2018 s'établit à -262 millions d'euros. Les principales opérations concernent l'acquisition de Banca Leonardo pour -27 millions d'euros net de trésorerie acquise, l'entrée dans le périmètre d'Iris Holding pour - 88 millions d'euros, les cessions de Caceis USA et de Caceis Canada pour +16 millions d'euros, la cession de la Banque Thémis pour -40 millions d'euros, la souscription aux augmentations de capital des sociétés mises en équivalence avec Frey pour -44 millions d'euros et d'entités Amundi pour -69 millions d'euros.

- Sur la même période, l'impact net des acquisitions et des cessions de titres de participations non consolidés sur la trésorerie du Groupe ressort à -39 millions d'euros dont -20 millions d'euros réalisées dans le cadre des investissements de l'assurance.

3 Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires :

Ce montant correspond principalement à -1 524 millions d'euros de dividendes, hors dividendes payés en actions, versés par le groupe Crédit Agricole. Ils se décomposent de la manière suivante :

- Dividendes versés par Crédit Agricole S.A. pour -2 483 millions d'euros ;

- Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales pour 1 494 millions d'euros ;

- Dividendes versés par les filiales aux Participations ne donnant pas le contrôle pour -307 millions d'euros ; et

- Intérêts, assimilables à des dividendes, sur les instruments financiers à durée indéterminée assimilés à des capitaux propres pour -228 millions d'euros.

4 Autres flux nets de trésorerie provenant des flux liés aux opérations de financement :

Au 30 juin 2018, les émissions de dettes obligataires s'élèvent à 8 281 millions d'euros et les remboursements à - 6 000 millions d'euros. Les émissions de dettes subordonnées s'élèvent à 2 057 millions d'euros et les remboursements à - 3 749 millions d'euros.

Ce poste recense également les flux liés aux versements d'intérêts sur les dettes subordonnées et obligataires pour -1 947 millions d'euros.

NOTES ANNEXES SUR LES EFFETS DE L'APPLICATION DE LA NORME IFRS 9 AU 1^{ER} JANVIER 2018

TRANSITION DU BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2017 AU 1^{ER} JANVIER 2018

Les tableaux suivants présentent les actifs et passifs financiers impactés par la mise en place de la norme IFRS 9 au 1^{er} janvier 2018.

ACTIFS FINANCIERS

Actifs financiers		31/12/2017	01/01/2018													
		IAS 39	Reclassements au titre d'IFRS 9													
		Valeur au bilan selon IAS 39	Actifs financiers à la juste valeur par résultat					Actifs financiers à la juste valeur par coût amorti					Actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées	Participation dans les entreprises mises en équivalence		
			Banques Centrales	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat		Instruments dérivés de couverture	Actifs financiers à la juste valeur par coût amorti			Actifs financiers au coût amorti	Actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées	Participation dans les entreprises mises en équivalence				
				Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Instruments de capitaux propres		Instruments de dettes ne remplissant pas les critères SPPI	Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option						Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables
(en millions d'euros)																
	Banques Centrales	50 571	50 571													
	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	320 306		219 540	9 923	35 154	51 600	66	(6)	4 030	-	-	-	-		
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	219 535		219 540		-			(6)	2						
	Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option ¹	100 771		-	9 923	35 154	51 600	66		4 028						
	Instruments dérivés de couverture	18 605		-					18 605							
IAS 39	Actifs financiers disponibles à la vente	330 450		7	24 569	27 622		-		242 375	4 239	-	-	31 638		
	Prêts et créances sur les établissements de crédit	92 074		1		-		-		5 165		86 870		38		
	Prêts et créances sur la clientèle	814 758		1 034		2 530		-		11			796 744	14 439		
	Titres détenus jusqu'à l'échéance	39 094		-		63		-		10 899				28 132		
	Actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées	495				-		-		-				-	495	
	Participation dans les entreprises mises en équivalence	5 106				-		-		-				-	5 106	
	Saldes comptables selon les critères de valorisation d'IAS 39	1 671 459														
	Retraitement de la valeur comptable au titre d'IFRS 9		(6)	-	-	(55)		-		2 509	1	(47)	(1 268)	(289)	(69)	
01/01/2018	Saldes comptables selon les critères de valorisation d'IFRS 9		50 565	220 581	34 492	65 314	51 600	66	18 599	264 989	4 240	86 823	795 476	73 958	495	5 037

¹ Les reclassements liés aux actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option se décomposent comme suit :



	IAS 39	Reclassements au titre d'IFRS 9	
	Valeur comptable selon IAS 39	Dont actifs financiers reclassés hors de la catégorie juste valeur par résultat sur option sous IFRS 9	
		Reclassements imposés par les dispositions d'IFRS 9	Reclassements effectués par choix
<i>(en millions d'euros)</i>			
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	100 771	100 706	-
Instruments de dette	83 683	83 618	-
Instruments de capitaux propres	17 088	17 088	

PASSIFS FINANCIERS

Passifs financiers	31/12/2017	01/01/2018						
		Reclassements au titre d'IFRS 9						
		IAS 39	Passifs financiers à la juste valeur par résultat		Instruments dérivés de couverture	Passifs financiers au coût amorti		Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées
Valeur au bilan selon IAS 39	Passifs financiers détenus à des fins de transaction	Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	Dettes envers les établissements de crédit	Dettes envers la clientèle		Dettes représentées par un titre		
<i>(en millions d'euros)</i>								
	Passifs financiers à la juste valeur par résultat	225 599	194 071	31 490	-	-	-	38
	<i>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</i>	194 071	194 071	-	-	-	-	-
	<i>Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option ¹</i>	31 528	-	31 490	-	-	-	38
	Instruments dérivés de couverture	17 204	-	-	17 204	-	-	-
IAS 39	Dettes envers les établissements de crédit	88 425	-	-	88 425	-	-	-
	Dettes envers la clientèle	732 420	-	-	-	732 420	-	-
	Dettes représentées par un titre	177 532	-	-	-	-	177 532	-
	Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées	354	-	-	-	-	-	354
	Soldes comptables selon les critères de valorisation d'IAS 39	1 241 534						
	Retraitement de la valeur comptable au titre d'IFRS 9	-	(4)	-	-	(3)	-	15
01/01/2018	Soldes comptables selon les critères de valorisation d'IFRS 9	-	194 067	31 490	17 204	88 422	732 420	177 585
								354

¹ Les reclassements liés aux passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option se décomposent comme suit :

	IAS 39	Reclassements au titre d'IFRS 9	
	Valeur comptable selon IAS 39	Dont passif financiers reclassés hors de la catégorie juste valeur par résultat sur option sous IFRS 9	
		Reclassements imposés par les dispositions d'IFRS 9	Reclassements effectués par choix
<i>(en millions d'euros)</i>			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	31 528	-	38

TRANSITION ENTRE LES DÉPRÉCIATIONS OU PROVISIONS CONSTITUÉES SELON IAS 39 ET LES CORRECTIONS DE VALEUR POUR PERTES CONSTITUÉES SELON IFRS 9

Au titre de l'application d'IFRS 9 au 1^{er} janvier 2018, les modalités de provisionnement évoluent de manière significative. Le tableau suivant présente l'évolution des dépréciations ou provisions passives comptabilisées au 31 décembre 2017 (selon les dispositions d'IAS 39) vers le montant de correction de valeur pour pertes comptabilisé au 1^{er} janvier 2018 (selon les dispositions d'IFRS 9) :

		31/12/2017	01/01/2018									
		IAS 39 - Montant de la dépréciation	IFRS 9 - Reclassements des montants de dépréciations									
			Actifs financiers à la juste valeur par résultat				Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		Actifs financiers au coût amorti			
			Banques Centrales	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat			Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	Prêts et créances sur les établissements de crédit	Prêts et créances sur la clientèle	Titres de dettes
					Instruments de capitaux propres	Instruments de dettes ne remplissant pas les critères SPPI	Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option					
<i>(en millions d'euros)</i>												
	Banques centrales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Actifs disponibles à la vente	(1 461)	(10)	(636)	(112)	-	(4)	(698)	-	-	-	
Dépréciations selon IAS 39	Prêts et créances sur les établissements de crédit	(387)	-	-	(1)	-	-	-	(386)	-	-	
	Prêts et créances sur la clientèle	(20 287)	-	-	(209)	-	-	-	-	(20 077)	-	
	Titres détenus jusqu'à l'échéance	(6)	-	-	-	-	-	-	-	-	(6)	
	Saldes comptables des dépréciations selon les dispositions d'IAS 39	(22 141)										
	Retraitements des dépréciations selon IFRS 9		(6)	10	636	322	-	(148)	698	(47)	(1 269)	(36)
	<i>Dont retraitements sur actifs reclassés depuis la catégorie juste valeur par résultat sous IAS 39</i>		-	-	-	-	(1)	-	-	-	-	
	<i>Dont retraitements sur actifs reclassés depuis la catégorie actifs disponibles à la vente sous IAS 39</i>		-	10	636	112	-	(145)	698	-	-	(13)
	<i>Dont retraitements sur actifs reclassés depuis la catégorie prêts et créances sous IAS 39</i>		-	-	-	210	-	-	-	(47)	(1 269)	(1)
	<i>Dont retraitements sur actifs reclassés depuis la catégorie titres détenus jusqu'à l'échéance sous IAS 39</i>		-	-	-	-	-	(2)	-	-	-	(21)
01/01/2018	Saldes comptables des dépréciations selon les dispositions d'IFRS 9		(6)	-	-	-	-	(153)	-	(433)	(21 346)	(42)

Provisions sur engagements de hors bilan	31/12/2017		01/01/2018
	IAS 39 - Montant de provisions	Retraitements des provisions selon IFRS 9	IFRS 9 - Montant de provisions
<i>(en millions d'euros)</i>			
Engagements de financement	133	409	542
Engagements de garantie	494	105	599
Soldes comptables de provisions	627	514	1 141

La répartition entre dépréciations collectives et dépréciations individuelles sous IAS 39 au 31 décembre 2017 est la suivante :

Ventilation des dépréciations des actifs financiers sous IAS 39	31/12/2017	
	Dépréciations collectives	Dépréciations individuelles
<i>(en millions d'euros)</i>		
Soldes comptables de dépréciations selon les dispositions d'IAS 39	(5 365)	(16 776)

La répartition des dépréciations par étapes de dépréciations (ou buckets) sous IFRS 9 au 1^{er} janvier est la suivante :

Actifs financiers	01/01/2018		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
<i>(en millions d'euros)</i>			
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	(108)	(40)	(5)
<i>Prêts et créances sur les établissements de crédit</i>	-	-	-
<i>Prêts et créances sur la clientèle</i>	-	-	-
<i>Titres de dettes</i>	(108)	(40)	(5)
Actifs financiers au coût amorti	(2 048)	(3 912)	(15 861)
<i>Prêts et créances sur les établissements de crédit</i>	(46)	(1)	(386)
<i>Prêts et créances sur la clientèle</i>	(1 972)	(3 905)	(15 469)
<i>Titres de dettes</i>	(30)	(6)	(6)
Total	(2 156)	(3 952)	(15 866)



Engagements hors bilan	01/01/2018		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
<i>(en millions d'euros)</i>			
Engagements de financement	133	277	132
Engagements de garantie	53	109	437
Total	186	386	569

ACTIFS FINANCIERS AYANT FAIT L'OBJET D'UN RECLASSEMENT DU FAIT DE LA MISE EN APPLICATION D'IFRS 9

	30/06/2018				
	Comptabilisation selon les dispositions d'IFRS 9		Comptabilisation selon les dispositions d'IFRS 9 si le reclassement n'avait pas eu lieu		
	Valeur au bilan	Produits/ charges d'intérêts comptabilisés	Juste valeur	Gain/Pertes comptabilisés en résultat net	Gain/Pertes comptabilisés directement en capitaux propres
<i>(en millions d'euros)</i>					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat reclassés en actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3 959	(77)	3 959	(86)	
<i>Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables</i>	3 959	(77)	3 959	(86)	
<i>Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables</i>	-		-	-	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat reclassés en actifs financiers au coût amorti	-	-	-	-	
<i>Prêts et créances sur les établissements de crédit</i>	-	-	-	-	
<i>Prêts et créances sur la clientèle</i>	-	-	-	-	
<i>Titres de dettes</i>	-	-	-	-	
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres reclassés en actifs financiers au coût amorti	23 874	71	23 933	71	143
<i>Prêts et créances sur les établissements de crédit</i>	-	-	-	-	-
<i>Prêts et créances sur la clientèle</i>	-	-	-	-	-
<i>Titres de dettes</i>	23 874	71	23 933	71	143
Total	27 833	(6)	27 892	(15)	143

Impact sur les capitaux propres de l'application de la norme IFRS 9 au 1^{er} janvier 2018

(en millions d'euros)	Impact de 1 ^{ère} application d'IFRS 9 au 1 ^{er} janvier 2018 ¹		
	Capitaux propres consolidés	Capitaux propres part du Groupe	Capitaux propres - Participations ne donnant pas le contrôle
Capitaux propres au 31/12/2017 - Norme IAS 39	107 736	102 291	5 445
Incidence sur les réserves	604	784	(180)
Réévaluation liée au risque de crédit propre sur passifs à la juste valeur par résultat sur option	350	350	-
Reclassement depuis actifs disponibles à la vente vers juste valeur par résultat (y compris annulation de la provision le cas échéant ; en cas de couverture de juste valeur, reclassement uniquement de la portion non couverte)	2 260	2 253	7
Reclassement depuis actifs disponibles à la vente vers juste valeur par capitaux propres non recyclables : Impact de l'annulation de la dépréciation durable (le cas échéant)	629	583	45
Reclassement depuis actifs disponibles à la vente vers juste valeur par capitaux propres non recyclables : reclassement de la portion couverte en juste valeur (le cas échéant)	(679)	(614)	(65)
Reclassement depuis coût amorti vers juste valeur par résultat (y compris frais d'acquisition restant à étaler, en cas de couverture de juste valeur reclassement uniquement de la portion non couverte)	(105)	(105)	-
Actifs (vers juste valeur par résultat)	(105)	(105)	-
Passifs (vers juste valeur par résultat)	-	-	-
Reclassement depuis juste valeur par résultat vers juste valeur par capitaux propres recyclables	(75)	(75)	-
Reclassement depuis juste valeur par résultat vers coût amorti (y compris commissions restant à étaler)	-	-	-
Actifs (depuis juste valeur par résultat par nature et sur option)	-	-	-
Passifs (depuis juste valeur par résultat sur option)	-	-	-
Impact des arrêts de couverture hors couverture de juste valeur	-	-	-
Comptabilisation des pertes de crédit attendues (sur actifs financiers, actifs entrant dans le champs d'IAS 17 et IFRS 15, engagements hors bilan)	(1 224)	(1 055)	(169)
Reclassement des instruments de capitaux propres juste valeur par résultat sur option vers juste valeur par capitaux propres non recyclables	-	-	-
Impact des modifications sur actifs/passifs financiers évalués au coût amorti	13	11	2
Reclassement des gains ou pertes nets sur actifs financiers lié à l'application de l'approche par superposition	(494)	(494)	-
Réserves - hors entreprises mises en équivalence	673	853	(180)
Réserves - entreprises mises en équivalence	(69)	(69)	-
Réserves - activités abandonnées	-	-	-
Incidence sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	(1 178)	(1 171)	(7)
Reclassement depuis actifs disponibles à la vente vers juste valeur par résultat (en cas de couverture de juste valeur, reclassement uniquement de la portion non couverte)	(2 260)	(2 253)	(6)
Reclassement depuis actifs disponibles à la vente vers coût amorti (en cas de couverture de juste valeur, reclassement uniquement de la portion non couverte)	(195)	(195)	-
Reclassement depuis coût amorti vers Juste valeur par capitaux propres recyclables (en cas de couverture de juste valeur, reclassement uniquement de la portion non couverte)	323	323	-
Reclassement des instruments de capitaux propres depuis actifs disponibles à la vente vers juste valeur par capitaux propres non recyclables	319	320	(1)
Reclassement depuis juste valeur par résultat vers juste valeur par capitaux propres recyclables	75	75	-
Impact des arrêts de couverture hors couverture de juste valeur	-	-	-
Comptabilisation des pertes de crédit attendues sur actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	35	34	1
Reclassement des gains ou pertes nets sur actifs financiers lié à l'application de l'approche par superposition	494	494	-
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables (net d'impôt) - hors entreprises mises en équivalence	(1 208)	(1 201)	(7)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables (net d'impôt) - entreprises mises en équivalence	31	31	-
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables sur activités abandonnées	-	-	-
Incidence sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	(650)	(670)	20
Réévaluation liée au risque de crédit propre sur passifs à la juste valeur par résultat sur option	(350)	(350)	-
Reclassement des instruments de capitaux propres depuis actifs disponibles à la vente vers juste valeur par capitaux propres non recyclables	(270)	(290)	20
Reclassement des instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat sur option vers juste valeur par capitaux propres non recyclables	-	-	-
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables (net d'impôts) - hors entreprises mises en équivalence	(620)	(640)	20
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables (net d'impôts) - entreprises mises en équivalence	(31)	(31)	-
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables sur activités abandonnées	-	-	-
Total - Impact sur les capitaux propres lié à la mise en application d'IFRS 9	(1 224)	(1 057)	(167)
Capitaux propres au 01/01/2018 - Norme IFRS 9	106 512	101 234	5 278

¹ Les montants présentés sont net d'impôts.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

NOTE 1 Principes et méthodes applicables dans le Groupe, jugements et estimations utilisés

1.1 Normes applicables et comparabilité

Les comptes consolidés intermédiaires résumés du groupe Crédit Agricole au 30 juin 2018 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, qui définit le contenu minimum de l'information, et qui identifie les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliqués à un rapport financier intermédiaire.

Les normes et interprétations utilisées pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées par le Groupe sur l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2017 établis, en application du règlement CE n° 1606/2002, conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite "carve out"), en utilisant donc certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

Elles ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2018 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2018. Celles-ci portent sur :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1 ^{ère} application : exercices ouverts à compter du	Applicable dans le Groupe
IFRS 9 Instruments financiers Remplacement d'IAS 39 - Instruments financiers : classification et évaluation, dépréciation, couverture	22 novembre 2016 (UE 2016/2067)	1 ^{er} janvier 2018	Oui
Amendement à IFRS 4 Contrats d'assurance / IFRS 9 Instruments financiers Proposition d'approches optionnelles permettant aux entreprises ayant des activités d'assurance de gérer le décalage d'application entre la norme IFRS 9 et IFRS 4	3 novembre 2017 (UE 2017/1988)	1 ^{er} janvier 2018	Oui
IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients Remplacement d'IAS 11 sur la reconnaissance des contrats de construction et d'IAS 18 sur la reconnaissance des produits ordinaires	22 septembre 2016 (UE 2016/1905)	1 ^{er} janvier 2018	Oui
Amendement à IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients Clarifications à IFRS 15	31 octobre 2017 (UE 2017/1987)	1 ^{er} janvier 2018	Oui
Améliorations des IFRS cycle 2014-2016 : - IFRS 12 Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités - IAS 28 Participations dans des entreprises associées et des coentreprises - IFRS 1 Première adoption des normes internationales d'information financière	7 février 2018 (UE 2018/182)	1 ^{er} janvier 2017 1 ^{er} janvier 2018 1 ^{er} janvier 2018	Oui Oui Non
Amendement à IFRS 2 Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions Clarifications à IFRS 2	26 février 2018 (UE 2018/289)	1 ^{er} janvier 2018	Oui
Amendement à IAS 40 Immeubles de placement Clarifications du principe de transfert, entrée ou sortie, de la catégorie Immeubles de placement	14 mars 2018 (UE 2018/400)	1 ^{er} janvier 2018	Oui
IFRIC 22 Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée Clarifications à IAS 21 <i>Effets des variations des cours des monnaies étrangères</i>	3 avril 2018 (UE 2018/519)	1 ^{er} janvier 2018	Oui

Ainsi, le groupe Crédit Agricole publie pour la première fois à compter du 1^{er} janvier 2018 ses états financiers IFRS en application de la norme IFRS 9 "Instruments financiers" et de la norme IFRS 15 "Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients" (cf. chapitre 1.2 "Principes et méthodes comptables").

La norme IFRS 9 "Instruments Financiers" remplace la norme IAS 39 "Instruments financiers : comptabilisation et évaluation". Elle définit de nouveaux principes en matière de classement et d'évaluation des instruments financiers, de dépréciation du risque de crédit et de comptabilité de couverture, hors opérations de macro-couverture.

La norme IFRS 9 est d'application rétrospective et obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018 en ajustant le bilan d'ouverture en date de première application, sans l'obligation de retraiter les états financiers de la période comparative 2017. En conséquence, les actifs et passifs relatifs aux instruments financiers 2017 sont comptabilisés et évalués selon l'application de la norme IAS 39 telle que décrite dans les principes et méthodes comptables présentés dans les états financiers 2017.

La norme IFRS 15 "Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients" remplace les normes IAS 11 "Contrats de construction, IAS 18 Produits des activités ordinaires", ainsi que toutes les interprétations liées IFRIC 13 "Programmes de fidélisation de la clientèle", IFRIC 15 "Contrats de construction de biens immobiliers", IFRIC 18 "Transferts d'actifs provenant de clients" et SIC 31 "Produits des activités ordinaires - opérations de troc impliquant des services de publicité".

Pour la première application de la norme IFRS 15, le groupe Crédit Agricole a choisi la méthode rétrospective modifiée sans comparatif au niveau de l'exercice 2017. L'application de la norme IFRS 15 n'a pas eu d'impact significatif sur le résultat et les capitaux propres.

Par ailleurs, il est rappelé que lorsque l'application anticipée de normes et interprétations adoptées par l'Union européenne est optionnelle sur une période, l'option n'est pas retenue par le Groupe, sauf mention spécifique.

Ceci concerne en particulier :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1 ^{ère} application obligatoire : exercices ouverts à compter du	Applicable dans le Groupe
Amendement à IFRS 9 Instruments financiers Options de remboursement anticipé avec pénalité négative	22 mars 2018 (UE 2018/498)	1 ^{er} janvier 2019 ⁽¹⁾	Oui
IFRS 16 Contrats de location Remplacement d'IAS 17 sur la comptabilisation des contrats de location	31 octobre 2017 (UE 2017/1986)	1 ^{er} janvier 2019	Oui

¹ Le Groupe a décidé d'appliquer de manière anticipée l'amendement à IFRS 9 à compter du 1^{er} janvier 2018.

NORME IFRS 16 CONTRATS DE LOCATION

La norme IFRS 16 "Contrats de location" remplacera la norme IAS 17 et toutes les interprétations liées (IFRIC 4 "Déterminer si un accord contient un contrat de location", SIC 15 "Avantages dans les contrats de location" et SIC 27 "Evaluation de la substance des transactions" impliquant la forme juridique d'un contrat de location). Elle sera applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.

La principale évolution apportée par la norme IFRS 16 concerne la comptabilité des locataires. IFRS 16 imposera pour les locataires un modèle visant à comptabiliser au bilan tous les contrats de location, avec la reconnaissance au passif d'une dette locative représentative des engagements sur toute la durée du contrat, et à l'actif un droit d'utilisation à amortir.

Le groupe Crédit Agricole s'est organisé pour mettre en œuvre la norme IFRS 16 dans les délais requis, en y intégrant les fonctions comptables, finances, risques et achats. Une première étude d'impact de la mise en œuvre de la norme dans le Groupe a été réalisée au second semestre 2017. À ce stade de l'avancement du projet, le Groupe reste entièrement mobilisé sur la définition et le choix des options structurantes liées à l'interprétation de la norme et sur les travaux d'adaptation des systèmes d'information impliquant des travaux de spécification des outils Finance. L'ensemble de ces travaux se poursuivent sur 2018 et intégreront au second semestre des chiffres d'impacts sur la base des états financiers au 31 décembre 2017.

Les normes et interprétations publiées par l'IASB au 30 juin 2018 mais non encore adoptées par l'Union européenne ne sont pas applicables par le Groupe. Elles n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de la date prévue par l'Union européenne et ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 30 juin 2018.

Cela concerne en particulier la norme IFRS 17 :

La norme IFRS 17 "Contrats d'assurance" remplacera IFRS 4. Elle sera applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021 sous réserve de son adoption par l'Union Européenne. Elle définit de nouveaux principes en matière de valorisation, de comptabilisation des passifs des contrats d'assurance et d'appréciation de leur profitabilité, ainsi qu'en matière de présentation. Courant 2017, un cadrage du projet de mise en œuvre a été réalisé afin d'identifier les enjeux et les impacts de la norme pour les filiales assurance du Groupe. Ces travaux se poursuivront d'ici l'entrée en vigueur de la norme.

Par ailleurs, plusieurs amendements et une interprétation à des normes existantes ont été publiés par l'IASB, sans enjeu majeur pour le Groupe, qui s'appliquent sous réserve de leur adoption par l'Union européenne. Il s'agit d'une part des amendements à IAS 12 "Impôt sur le résultat", IAS 23 "Coût d'emprunt", IFRS 3 / IFRS 11 "Regroupement d'entreprises", IAS 19 "Avantages au personnel" et IAS 28 "Participations dans des entreprises associées" applicables au 1er janvier 2019. D'autre part, il s'agit de l'interprétation IFRIC 23 "Positions fiscales incertaines" applicable au 1er janvier 2019.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans les comptes consolidés au 31 décembre 2017 du Groupe et doivent être lus en complément de ces derniers. Aussi, seules les informations les plus significatives sur l'évolution de la situation financière et des performances du Groupe sont mentionnées dans ces comptes semestriels.

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des comptes consolidés exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations réalisées pour les instruments financiers évalués à leur juste valeur, les participations non consolidées, la valorisation des entreprises mises en équivalence, les régimes de retraites et autres avantages sociaux futurs ainsi que les plans de stock-options, les dépréciations de créances irrécouvrables, les provisions, la dépréciation des écarts d'acquisition et les actifs d'impôts différés.

1.2 Principes et méthodes comptables

1.2.1 INSTRUMENTS FINANCIERS (IFRS 9, IAS 39 ET IAS 32)

Définitions

La norme IAS 32 définit un instrument financier comme tout contrat qui donne lieu à un actif financier d'une entité et à un passif financier ou à un instrument de capitaux propres d'une autre entité, c'est-à-dire tout contrat représentant les droits ou obligations contractuels de recevoir ou de payer des liquidités ou d'autres actifs financiers.

Les instruments dérivés sont des actifs ou passifs financiers dont la valeur évolue en fonction de celle d'un sous-jacent, qui requièrent un investissement initial faible ou nul, et dont le règlement intervient à une date future.

Les actifs et passifs financiers sont traités dans les états financiers selon les dispositions de la norme IFRS 9 telle qu'adoptée par l'Union européenne y compris pour les actifs financiers détenus par les entités d'assurance du Groupe.

La norme IFRS 9 définit les principes en matière de classement et d'évaluation des instruments financiers, de dépréciation du risque de crédit et de comptabilité de couverture, hors opérations de macro-couverture.

Il est toutefois précisé que le groupe Crédit Agricole utilise l'option de ne pas appliquer le modèle général de couverture d'IFRS 9. L'ensemble des relations de couverture reste en conséquence dans le champ d'IAS 39 en attendant les futures dispositions relatives à la macro-couverture.

Conventions d'évaluation des actifs et passifs financiers :

Evaluation initiale

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur telle que définie par IFRS 13.

La juste valeur telle que définie par IFRS 13 correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché, sur le marché principal ou le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation.

Evaluation ultérieure

Après la comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués en fonction de leur classification soit au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE), soit à leur juste valeur telle que définie par IFRS 13. Pour les instruments dérivés, ils sont toujours évalués à leur juste valeur.

Le coût amorti correspond au montant auquel est évalué l'actif financier ou le passif financier lors de sa comptabilisation initiale, en intégrant les coûts de transaction directement attribuables à leur acquisition ou à leur

émission, diminué des remboursements en principal, majoré ou diminué de l'amortissement cumulé calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE) de toute différence (décote ou prime) entre le montant initial et le montant à l'échéance. Dans le cas d'un actif financier, le montant est ajusté si nécessaire au titre de la correction pour pertes de valeur.

Le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs prévus sur la durée de vie attendue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier.

Actifs financiers

Classement et évaluation des actifs financiers

Les actifs financiers non dérivés (instruments de dette ou de capitaux propres) sont classés au bilan dans des catégories comptables qui déterminent leur traitement comptable et leur mode d'évaluation ultérieur. Ces actifs financiers sont classés dans l'une des trois catégories suivantes :

- actifs financiers à la juste valeur par résultat ;
- actifs financiers au coût amorti ;
- actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres.

Les critères de classement et d'évaluation des actifs financiers dépendent de la nature de l'actif financier, selon qu'il est qualifié :

- d'instruments de dette (i.e. prêts et titres à revenu fixes ou déterminables) ; ou
- d'instruments de capitaux propres (i.e. actions).

Instruments de dette

Le classement et l'évaluation d'un instrument de dette dépend de deux critères réunis : le modèle de gestion et l'analyse des caractéristiques contractuelles sauf utilisation de l'option à la juste valeur.

- Les trois modèles de gestion :

Le modèle de gestion est représentatif de la stratégie que suit le management du groupe Crédit Agricole pour la gestion de ses actifs financiers, dans l'atteinte de ses objectifs. Le modèle de gestion est spécifié pour un portefeuille d'actifs et ne constitue pas une intention au cas par cas pour un actif financier isolé.

On distingue trois modèles de gestion :

- Le modèle de pure collecte dont l'objectif est de collecter les flux de trésorerie contractuels sur la durée de vie des actifs ; ce modèle n'implique pas systématiquement de détenir la totalité des actifs jusqu'à leur échéance contractuelle ; toutefois, les ventes d'actifs sont strictement encadrées ;
- Le modèle mixte dont l'objectif est de collecter des flux de trésorerie sur la durée de vie et de céder les actifs ; dans ce modèle, la vente d'actifs financiers et la perception de flux de trésorerie sont toutes les deux essentielles ; et
- Le modèle de pure cession dont l'objectif principal est de céder les actifs.

Il concerne notamment les portefeuilles dont l'objectif est de collecter des flux de trésorerie via les cessions, les portefeuilles dont la performance est appréciée sur la base de sa juste valeur, les portefeuilles d'actifs financiers détenus à des fins de transaction.

- Les caractéristiques contractuelles (test "*Solely Payments of Principal & Interests*" ou test "SPPI") :

Le test "SPPI" regroupe un ensemble de critères, examinés cumulativement, permettant d'établir si les flux de trésorerie contractuels respectent les caractéristiques d'un financement simple (remboursements de nominal et versements d'intérêts sur le nominal restant dû).

Le test est satisfait lorsque le financement donne droit seulement au remboursement du principal et lorsque le versement des intérêts perçus reflète la valeur temps de l'argent, le risque de crédit associé à l'instrument, les autres coûts et risques d'un contrat de prêt classique ainsi qu'une marge raisonnable, que le taux d'intérêt soit fixe ou variable.

Dans un financement simple, l'intérêt représente le coût du passage du temps, le prix du risque de crédit et de liquidité sur la période, et d'autres composantes liées au coût du portage de l'actif (ex : coûts administratifs...).

Dans certains cas, cette analyse qualitative ne permettant pas de conclure, une analyse quantitative (ou Benchmark test) est effectuée. Cette analyse complémentaire consiste à comparer les flux de trésorerie contractuels de l'actif étudié et les flux de trésorerie d'un actif de référence.

Si la différence entre les flux de trésorerie de l'actif financier et celui de référence est jugée non significative, l'actif est considéré comme un financement simple.

Par ailleurs, une analyse spécifique sera menée dans le cas où l'actif financier est émis par des entités ad hoc établissant un ordre de priorité de paiement entre les porteurs des actifs financiers en liant de multiples instruments entre eux par contrat et créant des concentrations de risque de crédit (des "tranches").

Chaque tranche se voit attribuer un rang de subordination qui précise l'ordre de distribution des flux de trésorerie générés par l'entité structurée.

Dans ce cas le test "SPPI" nécessite une analyse des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif concerné et des actifs sous-jacents selon l'approche "look-through" et du risque de crédit supporté par les tranches souscrites comparé au risque de crédit des actifs sous-jacents.

Le mode de comptabilisation des instruments de dette résultant de la qualification du modèle de gestion couplée au test "SPPI" peut être présenté sous la forme du diagramme ci-après :

		Modèles de gestion		
		Pure collecte	Mixte	Pure cession
Test SPPI	Satisfait	Coût amorti	Juste valeur par capitaux propres recyclables	Juste valeur par résultat
	Non satisfait	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat

- Instruments de dette au coût amorti

Les instruments de dette sont évalués au coût amorti s'ils sont éligibles au modèle collecte et s'ils respectent le test "SPPI".

Ils sont enregistrés à la date de règlement- livraison et leur évaluation initiale inclut également les coupons courus et les coûts de transaction.

Cette catégorie d'actifs financiers fait l'objet de dépréciations dans les conditions décrites dans le paragraphe spécifique "Provisionnement pour risque de crédit".

- Instruments de dette à la juste valeur par capitaux propres recyclables

Les instruments de dette sont évalués à la juste valeur par capitaux propres recyclables s'ils sont éligibles au modèle mixte et s'ils respectent le test "SPPI".

Ils sont enregistrés à la date de négociation et leur évaluation initiale inclut également les coupons courus et les coûts de transaction.

L'amortissement des éventuelles surcotes/décotes et des frais de transaction des titres à revenu fixe est comptabilisé en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE).

Ces actifs financiers sont ultérieurement évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont enregistrées en capitaux propres recyclables en contrepartie du compte d'encours (hors intérêts courus comptabilisés en résultat selon la méthode du TIE).

En cas de cession, ces variations sont transférées en résultat.

Cette catégorie d'instruments financiers fait l'objet de dépréciations dans les conditions décrites dans le paragraphe spécifique "Provisionnement pour risque de crédit" (sans que cela n'affecte la juste valeur au bilan).

- Instruments de dette à la juste valeur par résultat

Les instruments de dette sont évalués en juste valeur par résultat dans les cas suivants :

- Les instruments sont classés dans des portefeuilles constitués d'actifs financiers détenus à des fins de transaction ou dont l'objectif principal est la cession ;

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont des actifs acquis ou générés par l'entreprise principalement dans l'objectif de les céder à court terme ou qui font partie d'un portefeuille d'instruments gérés en commun dans le but de réaliser un bénéfice lié à des fluctuations de prix à court terme ou à une marge d'arbitragiste. Bien que les flux de trésorerie contractuels soient perçus pendant le temps durant lequel le groupe Crédit Agricole détient les actifs, la perception de ces flux de trésorerie contractuels n'est pas essentielle mais accessoire.

- Les instruments de dette qui ne respectent pas les critères du test "SPPI". C'est notamment le cas des OPCVM ;
- Les instruments financiers classés dans des portefeuilles pour lesquels le groupe Crédit Agricole choisit pour la valorisation à la juste valeur afin de réduire une différence de traitement comptable au compte de résultat. Dans ce cas, il s'agit d'un classement sur option à la juste valeur par résultat.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat sont initialement comptabilisés à la juste valeur, hors coûts de transaction (directement enregistrés en résultat) et coupons courus inclus.

Ils sont ultérieurement évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat, en Produit net bancaire (PNB), en contrepartie du compte d'encours.

Cette catégorie d'actifs financiers ne fait pas l'objet de dépréciation.

Les instruments de dette évalués à la juste valeur par résultat par nature sont enregistrés à la date de règlement-livraison.

Les instruments de dette évalués à la juste valeur par résultat sur option sont enregistrés à la date de négociation.

- Instruments de capitaux propres

Les instruments de capitaux propres sont par défaut comptabilisés à la juste valeur par résultat, sauf option irrévocable pour un classement à la juste valeur par capitaux propres non recyclables, sous réserve que ces instruments ne soient pas détenus à des fins de transaction.

- Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat sont initialement comptabilisés à la juste valeur, hors coûts de transaction (directement enregistrés en résultat). Ils sont enregistrés à la date de règlement - livraison.

Ils sont ultérieurement évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat, en Produit net bancaire (PNB), en contrepartie du compte d'encours.

Cette catégorie d'actifs financiers ne fait pas l'objet de dépréciation.

- Instrument de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables (sur option irrévocable)

L'option irrévocable de comptabiliser les instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables est retenue au niveau transactionnel (ligne par ligne) et s'applique dès la date de comptabilisation initiale. Ces titres sont enregistrés à la date de négociation.

La juste valeur initiale intègre les coûts de transaction.

Lors des évaluations ultérieures, les variations de juste valeur sont comptabilisées en capitaux propres non recyclables. En cas de cession, ces variations ne sont pas recyclées en résultat, le résultat de cession est comptabilisé en capitaux propres.

Seuls les dividendes sont reconnus en résultat.

Reclassement d'actifs financiers

En cas de changement important de modèle économique dans la gestion des actifs financiers (nouvelle activité, acquisition d'entités, cession ou abandon d'une activité significative), un reclassement de ces actifs financiers est nécessaire. Le reclassement s'applique à la totalité des actifs financiers du portefeuille à partir de la date de reclassement.

Dans les autres cas, le modèle de gestion reste inchangé pour les actifs financiers existants. Si un nouveau modèle de gestion est identifié, il s'applique de manière prospective, aux nouveaux actifs financiers, regroupés dans un nouveau portefeuille de gestion.

Acquisition et cession temporaire de titres

Les cessions temporaires de titres (prêts de titres, titres donnés en pension livrée) ne remplissent généralement pas les conditions de décomptabilisation.

Les titres prêtés ou mis en pension sont maintenus au bilan. Dans le cas de titres mis en pension, le montant encaissé, représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan par le cédant.

Les titres empruntés ou reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan du cessionnaire.

Dans le cas de titres pris en pension, une créance à l'égard du cédant est enregistrée au bilan du cessionnaire en contrepartie du montant versé. En cas de revente ultérieure du titre, le cessionnaire enregistre un passif évalué à la juste valeur qui matérialise son obligation de restituer le titre reçu en pension.

Les produits et charges relatifs à ces opérations sont rapportés au compte de résultat prorata temporis sauf en cas de classement des actifs et passifs à la juste valeur par résultat.

Décomptabilisation des actifs financiers

Un actif financier (ou groupe d'actifs financiers) est décomptabilisé en tout ou partie :

- lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie qui lui sont liés arrivent à expiration ;
- ou sont transférés ou considérés comme tels parce qu'ils appartiennent de fait à un ou plusieurs bénéficiaires et lorsque la quasi-totalité des risques et avantages liés à cet actif financier est transférée.

Dans ce cas, tous les droits et obligations créés ou conservés lors du transfert sont comptabilisés séparément en actifs et en passifs.

Lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie sont transférés mais que seule une partie des risques et avantages, ainsi que le contrôle, sont conservés, l'entité continue à comptabiliser l'actif financier dans la mesure de son implication continue dans cet actif.

Les actifs financiers renégociés pour raisons commerciales en l'absence de difficultés financières de la contrepartie et dans le but de développer ou conserver une relation commerciale sont décomptabilisés en date de renégociation. Les nouveaux prêts accordés aux clients sont enregistrés à cette date à leur juste valeur à la date de renégociation. La comptabilisation ultérieure dépend du modèle de gestion et du test "SPPI".

Intérêts pris en charge par l'Etat (IAS 20)

Dans le cadre de mesures d'aides au secteur agricole et rural, ainsi qu'à l'acquisition de logement, certaines entités du groupe Crédit Agricole accordent des prêts à taux réduits, fixés par l'Etat. En conséquence, ces entités perçoivent de l'Etat une bonification représentative du différentiel de taux existant entre le taux accordé à la clientèle et un taux de référence prédéfini. Ainsi, les prêts qui bénéficient de ces bonifications sont accordés au taux de marché.

Les modalités de ce mécanisme de compensation sont réexaminées périodiquement par l'Etat.

Les bonifications perçues de l'Etat sont enregistrées en résultat sous la rubrique Intérêts et produits assimilés et réparties sur la durée de vie des prêts correspondants, conformément à la norme IAS 20.

Approche par superposition applicable aux activités d'assurance

Le groupe Crédit Agricole emploie l'approche par superposition pour les actifs financiers détenus aux fins d'une activité liée à des contrats d'assurance, qui sont désignés conformément à l'option offerte par les amendements à la norme IFRS 4 "Application d'IFRS 9 "Instruments financiers" et d'IFRS 4 "Contrats d'assurance", publiés par l'IASB en septembre 2016.

Cette approche vise à remédier aux conséquences comptables temporaires du décalage entre la date d'entrée en vigueur de la norme IFRS 9 et celle de la nouvelle norme sur les contrats d'assurance remplaçant la norme IFRS 4 (IFRS 17). Elle permet en effet d'éliminer du compte de résultat une partie des non-concordances comptables supplémentaires et de la volatilité temporaire que pourrait engendrer une application de la norme IFRS 9 avant l'entrée en vigueur de la norme IFRS 17.

La désignation des actifs financiers éligibles s'effectue instrument par instrument, et peut être réalisée :

- au 1er janvier 2018, lors de la première application d'IFRS 9 ; ou
- ultérieurement mais uniquement s'il s'agit de la comptabilisation initiale des actifs en question.

En application de l'approche par superposition, le groupe Crédit Agricole reclasse, pour les actifs financiers désignés uniquement, leurs impacts au compte de résultat vers les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres pour que le montant présenté en compte de résultat corresponde à celui qui aurait été présenté en compte de résultat si la norme IAS 39 avait été appliquée.

Par conséquent, le montant reclassé est égal à l'écart entre :

- le montant présenté en résultat net en application d'IFRS 9 pour les actifs financiers désignés ; et
- le montant qui aurait été présenté en résultat net pour les actifs financiers désignés si l'assureur avait appliqué la norme IAS 39.

Dans le compte de résultat, les effets de ce reclassement sont comptabilisés dans le Produit net bancaire, avant effets fiscaux, sur la ligne "Reclassement des gains ou pertes nets sur actifs financiers lié à l'approche par superposition". Les effets fiscaux liés à ce reclassement sont présentés sur la ligne "Impôts sur les bénéfices".

Dans l'état des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, les effets de ce reclassement sont comptabilisés en gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables sur la ligne "Reclassement des gains ou pertes nets sur actifs financiers lié à l'approche par superposition".

Les actifs financiers pouvant faire l'objet d'une désignation doivent remplir les caractéristiques suivantes :

- Ils sont détenus par des assureurs au sein du Groupe à des fins d'activité d'assurance ;
- Ils sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net selon IFRS 9, mais n'auraient pas été évalués ainsi selon IAS 39 ; il s'agit des actifs financiers qui, sous IAS 39, auraient été comptabilisés au coût amorti (actifs détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances) ou à la juste valeur par capitaux propres (actifs financiers disponibles à la vente).

Evaluation des impacts en compte de résultat des actifs financiers désignés

En vertu de l'approche par superposition, le groupe Crédit Agricole continue d'appliquer pour la reconnaissance du résultat des actifs financiers désignés les principes et méthodes comptables que le Groupe appliquait sous IAS 39 :

- Actifs financiers au coût amorti selon IAS 39

Les actifs financiers au coût amorti sont comptabilisés initialement pour leur juste valeur initiale, frais de transaction directement attribuables et coupons courus inclus.

Ils sont comptabilisés ultérieurement au coût amorti avec amortissement de la surcote/décote et des frais de transaction selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

- Actifs financiers disponibles à la vente selon IAS 39

Les titres classés en "Actifs financiers disponibles à la vente" sont initialement comptabilisés à la juste valeur initiale, frais de transaction directement attribuables à l'acquisition et coupons courus inclus.

Les titres classés en "Actifs financiers disponibles à la vente" sont ultérieurement évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont enregistrées en gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres.

En cas de cession, ces variations sont transférées en résultat.

L'amortissement des éventuelles surcotes/décotes et des frais de transaction des titres à revenu fixe est comptabilisé en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

- Dépréciation selon IAS 39 des actifs financiers désignés

Une dépréciation doit être constatée lorsqu'il existe un indice objectif de perte résultant d'un ou plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif financier.

Constitue un indice objectif de perte une baisse durable ou significative de la valeur du titre pour les titres de capitaux propres, ou l'apparition d'une dégradation significative du risque de crédit matérialisée par un risque de non recouvrement pour les titres de dettes.

Pour les titres de capitaux propres, le groupe Crédit Agricole utilise des critères quantitatifs comme indicateurs de dépréciation potentielle. Ces critères quantitatifs reposent principalement sur une perte de l'instrument de capitaux propres de 30 % au moins de sa valeur sur une période de six mois consécutifs. Le groupe Crédit Agricole prend également en considération des facteurs de type difficultés financières de l'émetteur, perspectives à court terme etc.

Au-delà de ces critères, le groupe Crédit Agricole constate une dépréciation en cas de baisse de valeur supérieure à 50 % ou observée pendant plus de trois ans.

Passifs financiers

Classement et évaluation des passifs financiers

Les passifs financiers sont classés au bilan dans les deux catégories comptables suivantes :

- passifs financiers à la juste valeur par résultat, par nature ou sur option ;
- passifs financiers au coût amorti.

Passifs financiers à la juste valeur par résultat par nature

Les instruments financiers émis principalement en vue d'être rachetés à court terme, les instruments faisant partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble et qui présentent des indications d'un profil récent de prise de bénéfice à court terme, et les dérivés (à l'exception de certains dérivés de couverture) sont évalués à la juste valeur par nature.

Les variations de juste valeur de ce portefeuille sont constatées en contrepartie du compte de résultat.

Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

Les passifs financiers répondant à l'une des trois conditions définies par la norme, pourront être évalués à la juste valeur par résultat sur option : pour des émissions hybrides comprenant un ou plusieurs dérivés incorporés séparables, dans une optique de réduction ou d'élimination de distorsion de traitement comptable ou dans le cas de groupes de passifs financiers gérés et dont la performance est évaluée à la juste valeur.

Cette option est irrévocable et s'applique obligatoirement à la date de comptabilisation initiale de l'instrument.

Lors des évaluations ultérieures, ces passifs financiers sont évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat pour les variations de juste valeur non liées au risque de crédit propre et en contrepartie des capitaux propres non recyclables pour les variations de valeur liées au risque de crédit propre sauf si cela aggrave la non-concordance comptable.

Passifs financiers évalués au coût amorti

Tous les autres passifs répondant à la définition d'un passif financier (hors dérivé) sont évalués au coût amorti.

Ce portefeuille est enregistré en juste valeur à l'origine (produits et coûts de transaction inclus) puis est comptabilisé ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Produits de la collecte

Les produits de la collecte sont comptabilisés dans la catégorie des "Passifs financiers au coût amorti – Dettes envers la clientèle" malgré les caractéristiques du circuit de collecte dans le groupe Crédit Agricole, avec une centralisation de la collecte chez Crédit Agricole S.A. en provenance des Caisses régionales. La contrepartie finale de ces produits de collecte pour le Groupe reste en effet la clientèle.

L'évaluation initiale est faite à la juste valeur, l'évaluation ultérieure au coût amorti.

Les produits d'épargne réglementée sont par nature considérés comme étant à taux de marché.

Les plans d'épargne logement et les comptes d'épargne-logement donnent lieu le cas échéant à une provision.

Reclassement de passifs financiers

Le classement initial des passifs financiers est irrévocable. Aucun reclassement ultérieur n'est autorisé.

Seuls des cas de requalification (instrument de dette versus capitaux propres) peuvent intervenir.

Distinction dettes – capitaux propres

La distinction entre instruments de dette et instruments de capitaux propres est fondée sur une analyse de la substance économique des dispositifs contractuels.

Un passif financier est un instrument de dette s'il inclut une obligation contractuelle :

- de remettre à une autre entité de la trésorerie, un autre actif financier ou un nombre variable d'instruments de capitaux propres ; ou
- d'échanger des actifs et des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables.

Un instrument de capitaux propres est un instrument financier non remboursable qui offre une rémunération discrétionnaire mettant en évidence un intérêt résiduel dans une entreprise après déduction de tous ses passifs financiers (actif net) et qui n'est pas qualifié d'instrument de dette.

Rachat d'actions propres

Les actions propres ou instruments dérivés équivalents tels que les options sur actions achetées par le groupe Crédit Agricole présentant une parité d'exercice fixe, y compris les actions détenues en couverture des plans de stock-options, ne rentrent pas dans la définition d'un actif financier et sont comptabilisées en déduction des capitaux propres. Elles ne génèrent aucun impact sur le compte de résultat.

Décomptabilisation et modification des passifs financiers

Un passif financier est décomptabilisé en tout ou partie :

- lorsqu'il arrive à extinction ; ou
- lorsque les analyses quantitative ou qualitative concluent qu'il a été substantiellement modifié en cas de restructuration.

Une modification substantielle d'un passif financier existant doit être enregistré comme une extinction du passif financier initial et la comptabilisation d'un nouveau passif financier (la novation). Tout différentiel entre la valeur comptable du passif éteint et du nouveau passif sera enregistré immédiatement au compte de résultat.

Si le passif financier n'est pas décomptabilisé, le TIE d'origine est maintenu. Une décote/surcote est constatée immédiatement au compte de résultat en date de modification puis fait l'objet d'un étalement au TIE d'origine sur la durée de vie résiduelle de l'instrument.

Provisionnement pour risque de crédit

Champ d'application

Conformément à IFRS 9, le groupe Crédit Agricole comptabilise une correction de valeur au titre des pertes de crédit attendues ("Expected Credit Losses" ou "ECL") sur les encours suivants :

- les actifs financiers d'instruments de dette comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres recyclables (prêts et créances, titres de dette) ;
- les engagements de financement qui ne sont pas évalués à la juste valeur par résultat ;
- les engagements de garantie relevant d'IFRS 9 et qui ne sont pas évalués à la juste valeur par résultat ;
- les créances locatives relevant de la norme IAS 17 ; et
- les créances commerciales générées par des transactions de la norme IFRS 15.

Les instruments de capitaux propres (à la juste valeur par résultat ou à la juste valeur par OCI non recyclables) ne sont pas concernés par les dispositions en matière de dépréciation.

Les instruments dérivés et les autres instruments en juste valeur par contrepartie résultat font l'objet d'un calcul de risque de contrepartie qui n'est pas visé par le modèle ECL. Ce calcul est décrit dans le chapitre 5 "Facteurs de risque et Pilier 3" du Document de référence de Crédit Agricole.

Risque de crédit et étapes de provisionnement

Le risque de crédit se définit comme le risque de pertes lié au défaut d'une contrepartie entraînant son incapacité à faire face à ses engagements vis-à-vis du Groupe.

Le processus de provisionnement du risque de crédit distingue trois étapes (*Bucket*) :

- 1^{ère} étape (*Bucket 1*) : dès la comptabilisation initiale de l'instrument financier (crédit, titre de dette, garantie ...), l'entité comptabilise les pertes de crédit attendues sur 12 mois ;
- 2^{ème} étape (*Bucket 2*) : si la qualité de crédit se dégrade significativement pour une transaction ou un portefeuille donné, l'entité comptabilise les pertes attendues à maturité ;
- 3^{ème} étape (*Bucket 3*) : dès lors qu'un ou plusieurs événements de défaut sont intervenus sur la transaction ou sur la contrepartie en ayant un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés, l'entité comptabilise une perte de crédit avérée à maturité. Par la suite, si les conditions de classement des instruments financiers en *bucket 3* ne sont plus respectées, les instruments financiers sont reclassés en *bucket 2*, puis en *bucket 1* en fonction de l'amélioration ultérieure de la qualité de risque de crédit.

Définition du défaut

La définition du défaut pour les besoins du provisionnement ECL est identique à celle utilisée en gestion et pour les calculs de ratios réglementaires. Ainsi, un débiteur est considéré en situation de défaut, lorsqu'au moins une des deux conditions suivantes est satisfaite :

- un arriéré de paiement généralement supérieur à quatre-vingt-dix jours sauf si des circonstances particulières démontrent que l'arriéré est dû à des causes non liées à la situation du débiteur ;
- l'entité estime improbable que le débiteur s'acquitte intégralement de ses obligations de crédit sans qu'elle ait recours à d'éventuelles mesures telles que la réalisation d'une sûreté.

La définition de "défaut" est appliquée uniformément à tous les instruments financiers, à moins que des informations qui deviennent disponibles indiquent qu'une autre définition de "défaut" convient davantage à un instrument financier particulier.

Un encours en défaut (*Bucket 3*) est dit déprécié lorsque se sont produits un ou plusieurs événements qui ont un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés de cet actif financier. Les indications de dépréciation d'un actif financier englobent les données observables au sujet des événements suivants :

- des difficultés financières importantes de l'émetteur ou de l'emprunteur ;
- un manquement à un contrat, tel qu'une défaillance ou un paiement en souffrance ;
- l'octroi, par le ou les prêteurs à l'emprunteur, pour des raisons économiques ou contractuelles liées aux difficultés financières de l'emprunteur, d'une ou de plusieurs faveurs que le ou les prêteurs n'auraient pas envisagées dans d'autres circonstances ;
- la probabilité croissante de faillite ou de restructuration financière de l'emprunteur ;
- la disparition d'un marché actif pour l'actif financier en raison de difficultés financières ;
- l'achat ou la création d'un actif financier avec une forte décote, qui reflète les pertes de crédit subies.

Il n'est pas nécessairement possible d'isoler un événement en particulier, la dépréciation de l'actif financier pouvant résulter de l'effet combiné de plusieurs événements.

Sur le périmètre Grande clientèle : La contrepartie en défaut ne revient en situation saine qu'après régularisation complète du retard constaté et des autres éléments déclencheurs du défaut (levée du défaut pour la société mère, levée d'une alerte ayant entraîné le défaut, etc.).

Sur le périmètre de la banque de détail : Les encours en défaut ne retournent en encours non en défaut qu'après régularisation intégrale des impayés.

La notion de perte de crédit attendue "ECL"

L'ECL se définit comme la valeur probable espérée pondérée de la perte de crédit (en principal et en intérêts) actualisée. Elle correspond à la valeur actuelle de la différence entre les flux de trésorerie contractuels et les flux attendus (incluant le principal et les intérêts).

L'approche ECL vise à anticiper au plus tôt la comptabilisation des pertes de crédit attendues.

Gouvernance et mesure des ECL

La gouvernance du dispositif de mesure des paramètres IFRS 9 s'appuie sur l'organisation mise en place dans le cadre du dispositif Bâlois. La Direction des Risques du Groupe est responsable de la définition du cadre méthodologique et de la supervision du dispositif de provisionnement des encours.

Le Groupe s'appuie en priorité sur le dispositif de notation interne et les processus Bâlois actuels pour générer les paramètres IFRS 9 nécessaires au calcul des ECL. L'appréciation de l'évolution du risque de crédit s'appuie sur un modèle d'anticipation des pertes et extrapolation sur la base de scénarios raisonnables. Toutes les informations disponibles, pertinentes, raisonnables et justifiables, y compris les informations de nature prospective, doivent être retenues.

La formule de calcul intègre les paramètres de probabilité de défaut, de perte en cas de défaut et d'exposition au moment du défaut.

Ces calculs s'appuient largement sur les modèles internes utilisés dans le cadre du dispositif prudentiel lorsqu'ils existent, mais avec des retraitements pour déterminer une ECL économique. La norme IFRS 9 préconise une analyse en date d'arrêt (*Point in Time*) tout en tenant compte de données de pertes historiques et des données prospectives macro-économiques (*Forward Looking*), alors que la vue prudentielle s'analyse à travers le cycle (*Through The Cycle*) pour la probabilité de défaut et en bas de cycle (*Downturn*) pour la perte en cas de défaut.

L'approche comptable conduit également à recalculer certains paramètres bâlois, notamment pour neutraliser les coûts internes de recouvrement ou les floors qui sont imposés par le régulateur dans le calcul réglementaire de la perte en cas de défaut ("*Loss Given Default*" ou "*LGD*").

Les modalités de calcul de l'ECL sont à apprécier en fonction des typologies de produits : instruments financiers et instruments hors bilan.

Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont une portion des pertes de crédit attendues pour la durée de vie, et elles représentent les insuffisances de flux de trésorerie pour la durée de vie advenant d'une défaillance dans les 12 mois suivant la date de clôture (ou une période plus courte si la durée de vie attendue de l'instrument financier est inférieure à 12 mois), pondérées par la probabilité qu'il y ait défaillance.

Les pertes de crédit attendues sont actualisées au TIE déterminé lors de la comptabilisation initiale de l'instrument financier.

Les paramètres IFRS 9 sont mesurés et mis à jour selon les méthodologies définies par le Groupe et permettent ainsi d'établir un premier niveau de référence, ou socle partagé, de provisionnement.

Le *backtesting* des modèles et paramètres utilisés est réalisé a minima à fréquence annuelle.

Les données macro-économiques prospectives (*Forward Looking*) sont prises en compte dans un cadre méthodologique applicable à deux niveaux :

- au niveau du Groupe dans la détermination d'un cadre partagé de prise en compte du *Forward Looking* dans la projection des paramètres PD, LGD sur l'horizon d'amortissement des opérations ;
- au niveau de chaque entité au regard de ses propres portefeuilles.

Dégradation significative du risque de crédit

Toutes les entités du Groupe doivent apprécier, pour chaque instrument financier, la dégradation du risque de crédit depuis l'origine à chaque date d'arrêt. Cette appréciation de l'évolution du risque de crédit conduit les entités à classer leurs opérations par classe de risque (*Buckets*).

Afin d'apprécier la dégradation significative, le Groupe prévoit un processus basé sur 2 niveaux d'analyse :

- un premier niveau dépendant de règles et de critères relatifs et absolus Groupe qui s'imposent aux entités du Groupe ;
- un deuxième niveau lié à l'appréciation, à dire d'expert au titre du *Forward Looking* local, du risque porté par chaque entité sur ses portefeuilles pouvant conduire à ajuster les critères Groupe de déclassement en *Bucket 2* (bascule de portefeuille ou sous-portefeuille en ECL à maturité).

Le suivi de la dégradation significative porte, sauf exception, sur chaque instrument financier. Aucune contagion n'est requise pour le passage de *Bucket 1* à *Bucket 2* des instruments financiers d'une même contrepartie. Le suivi de la dégradation significative doit porter sur l'évolution du risque de crédit du débiteur principal sans tenir compte de la garantie, y compris pour les opérations bénéficiant d'une garantie de l'actionnaire.

Pour les encours composés de petites créances présentant des caractéristiques similaires, l'étude, contrepartie par contrepartie, peut être remplacée par une estimation statistique des pertes prévisionnelles.

Pour mesurer la dégradation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, il est nécessaire de récupérer la notation interne et la PD (probabilité de défaut) à l'origine.

L'origine s'entend comme la date de négociation, lorsque l'entité devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Pour les engagements de financement et de garantie, l'origine s'entend comme la date d'engagement irrévocable.

Pour le périmètre sans modèle de notation interne, le groupe Crédit Agricole retient le seuil absolu d'impayés supérieur à 30 jours comme seuil ultime de dégradation significative et de classement en *Bucket 2*.

Pour les encours (à l'exception des titres) pour lesquels des dispositifs de notation internes ont été construits (en particulier les expositions suivies en méthodes autorisées), le groupe Crédit Agricole considère que l'ensemble des informations intégrées dans les dispositifs de notation permet une appréciation plus pertinente que le seul critère d'impayé de plus de 30 jours.

Si la dégradation depuis l'origine cesse d'être constatée, la dépréciation peut être ramenée à des pertes attendues à 12 mois (*Bucket 1*).

Afin de suppléer le fait que certains facteurs ou indicateurs de dégradation significative ne soient pas identifiables au niveau d'un instrument financier pris isolément, la norme autorise l'appréciation de la dégradation significative pour des portefeuilles, des groupes de portefeuilles ou des portions de portefeuille d'instruments financiers.

La constitution des portefeuilles pour une appréciation de la dégradation sur base collective peut résulter de caractéristiques communes telles que :

- le type d'instrument ;
- la note de risque de crédit (dont la note interne Bâle II pour les entités disposant d'un système de notation interne) ;
- le type de garantie ;
- la date de comptabilisation initiale ;
- la durée à courir jusqu'à l'échéance ;
- le secteur d'activité ;
- l'emplacement géographique de l'emprunteur ;
- la valeur du bien affecté en garantie par rapport à l'actif financier, si cela a une incidence sur la probabilité de défaillance (par exemple, dans le cas des prêts garantis uniquement par sûreté réelle dans certains pays, ou sur la quotité de financement) ;
- le circuit de distribution, l'objet du financement, ...

Une différenciation par marché de la dégradation significative est donc possible (habitat, crédit consommation, crédit aux agriculteurs ou professionnels, crédit aux entreprises, ...).

Le regroupement d'instruments financiers aux fins de l'appréciation des variations du risque de crédit sur une base collective peut changer au fil du temps, au fur et à mesure que de nouvelles informations deviennent disponibles.

Pour les titres, le groupe Crédit Agricole utilise l'approche qui consiste à appliquer un niveau absolu de risque de crédit, conformément à IFRS 9, en-deçà duquel les expositions seront classées en *Bucket 1* et provisionnées sur la base d'un ECL à 12 mois.

Ainsi, les règles suivantes s'appliqueront pour le suivi de la dégradation significative des titres :

- les titres notés "*Investment Grade*", en date d'arrêt, seront classés en *Bucket 1* et provisionnés sur la base d'un ECL à 12 mois ;
- les titres notés "*Non-Investment Grade*" (NIG), en date d'arrêt, devront faire l'objet d'un suivi de la dégradation significative, depuis l'origine, et être classés en *Bucket 2* (ECL à maturité) en cas de dégradation significative du risque de crédit.

La détérioration relative doit être appréciée en amont de la survenance d'une défaillance avérée (*Bucket 3*).

Restructurations pour cause de difficultés financières

Les instruments de dette restructurés pour difficultés financières sont ceux pour lesquels le Groupe a modifié les conditions financières initiales (taux d'intérêt, maturité) pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, selon des modalités qui n'auraient pas été envisagées dans d'autres circonstances. Ainsi ils concernent tous les instruments de dette, quelle que soit la catégorie de classement du titre en fonction de la dégradation du risque de crédit observée depuis la comptabilisation initiale.

Conformément à la définition de l'ABE (Autorité Bancaire Européenne) précisée dans le chapitre "Facteurs de risque" du Document de référence de Crédit Agricole, les restructurations de créances correspondent à l'ensemble des modifications apportées à un ou à des contrats de crédit, ainsi qu'aux refinancements accordés en raison des difficultés financières rencontrées par le client.

Cette notion de restructuration doit s'apprécier au niveau du contrat et non au niveau du client (pas de contagion).

La définition des créances restructurées pour cause de difficultés financières répond donc à deux critères cumulatifs :

- Des modifications de contrat ou des refinancements de créance ;
- Un client en situation financière difficile.

Par "modification de contrat", sont visées par exemple les situations dans lesquelles :

- Il existe une différence en faveur de l'emprunteur entre le contrat modifié et les conditions antérieures au contrat ;
- Les modifications apportées au contrat conduisent à des conditions plus favorables pour l'emprunteur concerné que ce qu'aurait pu obtenir, au même moment, d'autres emprunteurs de la banque ayant un profil de risque similaire.

Par "refinancement", sont visées les situations dans lesquelles une dette nouvelle est accordée au client pour lui permettre de rembourser totalement ou partiellement une autre dette dont il ne peut assumer les conditions contractuelles en raison de sa situation financière.

Une restructuration de prêt (sain ou en défaut) indique une présomption d'existence d'un risque de perte avérée (*Bucket 3*). La nécessité de constituer une dépréciation sur l'exposition restructurée doit donc être analysée en conséquence (une restructuration n'entraîne pas systématiquement la constitution de dépréciation pour perte avérée et un classement en défaut).

La qualification de "créance restructurée" est temporaire.

Dès lors que l'opération de restructuration au sens de l'ABE a été réalisée, l'exposition conserve ce statut de "restructurée" pendant une période a minima de 2 ans si l'exposition était saine au moment de la restructuration, ou de 3 ans si l'exposition était en défaut au moment de la restructuration. Ces périodes sont prolongées en cas de survenance de certains événements prévus par les normes du Groupe (nouveaux incidents par exemple).

En l'absence de décomptabilisation, la réduction des flux futurs accordée à la contrepartie ou le report de ces flux sur un horizon plus lointain lors de la restructuration donne lieu à l'enregistrement d'une décote en coût du risque.

Le calcul de la décote de restructuration est égal à la différence entre :

- La valeur comptable de la créance ;
- Et la somme des flux futurs "restructurés", actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine.

En cas d'abandon d'une partie du capital, ce montant constitue une perte à enregistrer flat en coût du risque.

Lors de la reprise de la décote, la part due à l'effet de l'écoulement du temps est enregistrée en PNB (produit net bancaire).

Irrécouvrabilité

Lorsqu'une créance est jugée irrécouvrable, c'est-à-dire qu'il n'y a plus d'espoir de la récupérer en tout ou partie, il convient de décomptabiliser du bilan et de passer en perte le montant jugé irrécouvrable.

L'appréciation du délai de passage en perte est basée sur le jugement d'expert. Chaque entité doit donc le fixer, avec sa Direction des Risques, en fonction de la connaissance qu'elle a de son activité. Avant tout passage en perte, un provisionnement en *Bucket 3* aura dû être constitué (à l'exception des actifs à la juste valeur par résultat).

Pour les crédits au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres recyclables, le montant passé en perte est enregistré en coût du risque pour le nominal, en PNB pour les intérêts.

Instruments financiers dérivés

Classement et évaluation

Les instruments dérivés sont des actifs ou des passifs financiers classés par défaut en instruments dérivés détenus à des fins de transaction sauf à pouvoir être qualifiés d'instruments dérivés de couverture.

Ils sont enregistrés au bilan pour leur juste valeur initiale à la date de négociation.

Ils sont ultérieurement évalués à leur juste valeur.

A chaque arrêté comptable, la contrepartie des variations de juste valeur des dérivés au bilan est enregistrée :

- En résultat s'il s'agit d'instruments dérivés détenus à des fins de transaction ou de couverture de juste valeur ;
- En capitaux propres s'il s'agit d'instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie ou d'un investissement net dans une activité à l'étranger, pour la part efficace de la couverture.

La comptabilité de couverture

Cadre général

Conformément à la décision du Groupe, le groupe Crédit Agricole n'applique pas le volet "Comptabilité de couverture" d'IFRS 9 suivant l'option offerte par la norme. L'ensemble des relations de couverture reste documenté selon les règles de la norme IAS 39, et ce au plus tard jusqu'à la date d'application du texte sur la macro couverture de juste valeur lorsqu'il sera adopté par l'Union européenne. Néanmoins, l'éligibilité des instruments financiers à la comptabilité de couverture selon IAS 39 prend en compte les principes de classement et d'évaluation des instruments financiers de la norme IFRS 9.

Sous IFRS 9, et compte-tenu des principes de couverture d'IAS 39, sont éligibles à la couverture de juste valeur et à la couverture de flux de trésorerie, les instruments de dette au coût amorti et à la juste valeur par capitaux propres recyclables.

Documentation

Les relations de couverture doivent respecter les principes suivants :

- La couverture de juste valeur a pour objet de se prémunir contre une exposition aux variations de juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non comptabilisé, attribuables au(x) risque(s) couvert(s) et qui peut affecter le résultat (par exemple, couverture de tout ou partie des variations de juste valeur dues au risque de taux d'intérêt d'une dette à taux fixe) ;
- La couverture de flux de trésorerie a pour objet de se prémunir contre une exposition aux variations de flux de trésorerie futurs d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'une transaction prévue hautement probable, attribuables au(x) risque(s) couvert(s) et qui peut ou pourrait (dans le cas d'une transaction prévue mais non réalisée) affecter le résultat (par exemple, couverture des variations de tout ou partie des paiements d'intérêts futurs sur une dette à taux variable) ;
- La couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger a pour objet de se prémunir contre le risque de variation défavorable de la juste valeur liée au risque de change d'un investissement réalisé à l'étranger dans une monnaie autre que l'euro, monnaie de présentation du groupe Crédit Agricole.

Dans le cadre d'une intention de couverture, les conditions suivantes doivent également être respectées afin de bénéficier de la comptabilité de couverture :

- Éligibilité de l'instrument de couverture et de l'instrument couvert ;
- Documentation formalisée dès l'origine, incluant notamment la désignation individuelle et les caractéristiques de l'élément couvert, de l'instrument de couverture, la nature de la relation de couverture et la nature du risque couvert ;

- Démonstration de l'efficacité de la couverture, à l'origine et rétrospectivement, à travers des tests effectués à chaque arrêté.

Pour les couvertures d'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'actifs financiers ou de passifs financiers, le groupe Crédit Agricole privilégie une documentation de couverture en juste valeur telle que permise par la norme IAS 39 adoptée par l'Union européenne (version dite *carve out*). Notamment :

- Le Groupe documente ces relations de couverture sur la base d'une position brute d'instruments dérivés et d'éléments couverts ;
- La justification de l'efficacité de ces relations de couverture s'effectue par le biais d'échéanciers.

Des précisions sur la stratégie de gestion des risques du Groupe et son application sont apportées dans le chapitre 5 " Facteurs de risque et Pilier 3" du Document de référence de Crédit Agricole.

Evaluation

L'enregistrement comptable de la réévaluation du dérivé à sa juste valeur se fait de la façon suivante :

- couverture de juste valeur : la réévaluation du dérivé et la réévaluation de l'élément couvert à hauteur du risque couvert sont inscrites symétriquement en résultat. Il n'apparaît, en net en résultat, que l'éventuelle inefficacité de la couverture ;
- couverture de flux de trésorerie : la réévaluation du dérivé est portée au bilan en contrepartie d'un compte spécifique de gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables pour la partie efficace et la partie inefficace de la couverture est, le cas échéant, enregistrée en résultat. Les profits ou pertes sur le dérivé accumulés en capitaux propres sont ensuite recyclés en résultat au moment où les flux couverts se réalisent ;
- couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger : la réévaluation du dérivé est portée au bilan en contrepartie d'un compte d'écarts de conversion en capitaux propres recyclables et la partie inefficace de la couverture est enregistrée en résultat.

Lorsque les conditions ne sont plus respectées pour bénéficier de la comptabilité de couverture, le traitement comptable qui suit doit être appliqué prospectivement :

- couverture de juste valeur : seul l'instrument de couverture continue à être réévalué en contrepartie du résultat. L'élément couvert est intégralement comptabilisé conformément à sa classification. Pour les instruments de dette à la juste valeur par capitaux propres recyclables, les variations de juste valeur postérieures à l'arrêt de la relation de couverture, sont enregistrées en capitaux propres en totalité. Pour les éléments couverts évalués au coût amorti, qui étaient couverts en taux, le stock d'écart de réévaluation est amorti sur la durée de vie restante de ces éléments couverts ;
- couverture de flux de trésorerie : l'instrument de couverture est valorisé à la juste valeur par résultat. Les montants accumulés en capitaux propres au titre de la part efficace de la couverture demeurent en capitaux propres jusqu'à ce que l'élément couvert affecte le résultat. Pour les éléments qui étaient couverts en taux, le résultat est affecté au fur et à mesure du versement des intérêts. Le stock d'écart de réévaluation est donc amorti sur la durée de vie restante de ces éléments couverts ;
- couverture d'investissement net à l'étranger : Les montants accumulés en capitaux propres au titre de la part efficace de la couverture demeurent en capitaux propres tant que l'investissement net est détenu. Le résultat est constaté lorsque l'investissement net à l'étranger sort du périmètre de consolidation.

Dérivés incorporés

Un dérivé incorporé est la composante d'un contrat hybride qui répond à la définition d'un produit dérivé. Cette désignation s'applique uniquement aux passifs financiers et aux contrats non financiers. Le dérivé incorporé doit être comptabilisé séparément du contrat hôte si les trois conditions suivantes sont remplies :

- le contrat hybride n'est pas évalué à la juste valeur par résultat ;
- séparé du contrat hôte, l'élément incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé ;
- les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celles du contrat hôte.

Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers est déterminée en maximisant le recours aux données d'entrée observables. Elle est présentée selon la hiérarchie définie par IFRS 13.

IFRS 13 définit la juste valeur comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché, sur le marché principal ou le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation.

La juste valeur s'applique à chaque actif financier ou passif financier à titre individuel. Par exception, elle peut être estimée par portefeuille, si la stratégie de gestion et de suivi des risques le permet et fait l'objet d'une documentation appropriée. Ainsi, certains paramètres de la juste valeur sont calculés sur une base nette lorsqu'un groupe d'actifs financiers et de passifs financiers est géré sur la base de son exposition nette aux risques de marché ou de crédit. C'est notamment le cas du calcul de CVA/DVA décrit dans le chapitre 5 " Facteurs de risque et Pilier 3" du Document de référence de Crédit Agricole.

Le Groupe considère que la meilleure indication de la juste valeur est la référence aux cotations publiées sur un marché actif.

En l'absence de telles cotations, la juste valeur est déterminée par l'application de techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation des données observables pertinentes et minimisent celle des données non observables.

Lorsqu'une dette est évaluée à la juste valeur par résultat (par nature ou sur option), la juste valeur tient compte du risque de crédit propre de l'émetteur.

Juste valeur des émissions structurées

Conformément à la norme IFRS 13, le Groupe valorise ses émissions structurées comptabilisées à la juste valeur en prenant comme référence le spread émetteur que les intervenants spécialisés acceptent de recevoir pour acquérir de nouvelles émissions du Groupe.

Risque de contrepartie sur les dérivés

Le Groupe intègre dans la juste valeur l'évaluation du risque de contrepartie sur les dérivés actifs (*Credit Valuation Adjustment* ou CVA) et, selon une approche symétrique, le risque de non-exécution sur les dérivés passifs (*Debit Valuation Adjustment* ou DVA ou risque de crédit propre).

Le CVA permet de déterminer les pertes attendues sur la contrepartie du point de vue du groupe Crédit Agricole, le DVA les pertes attendues sur le groupe Crédit Agricole du point de vue de la contrepartie.

Le calcul du CVA/DVA repose sur une estimation des pertes attendues à partir de la probabilité de défaut et de la perte en cas de défaut. La méthodologie employée maximise l'utilisation de données d'entrée observables. Elle repose prioritairement sur des paramètres de marché tels que les CDS nominatifs cotés (ou CDS *Single Name*) ou les CDS indiciels en l'absence de CDS nominatif sur la contrepartie. Dans certaines circonstances, les paramètres historiques de défaut peuvent être utilisés.

Hiérarchie de la juste valeur

La norme classe les justes valeurs selon trois niveaux en fonction de l'observabilité des données d'entrée utilisées dans l'évaluation.

Niveau 1 : justes valeurs correspondant à des cours (non ajustés) sur des marchés actifs

Sont présentés en niveau 1 les instruments financiers directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Il s'agit notamment des actions et obligations cotées sur un marché actif (tels que la Bourse de Paris, le *London Stock Exchange*, le *New York Stock Exchange*...), des parts de fonds d'investissement cotées sur un marché actif et des dérivés contractés sur un marché organisé, notamment les futures.

Un marché est considéré comme actif si des cours sont aisément et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un service d'évaluation des prix ou d'une agence réglementaire et que ces prix représentent des transactions réelles ayant cours régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale.

Sur les actifs et passifs financiers présentant des risques de marché qui se compensent, le groupe Crédit Agricole retient des cours *mid-price* comme base de l'établissement de la juste valeur de ces positions. Pour les positions nettes vendeuses, les valeurs de marché retenues sont celles aux cours acheteurs et pour les positions nettes acheteuses, il s'agit des cours vendeurs.

Niveau 2 : justes valeurs évaluées à partir de données directement ou indirectement observables, autres que celles de niveau 1

Ces données sont directement observables (à savoir des prix) ou indirectement observables (données dérivées de prix) et répondent généralement aux caractéristiques suivantes : il s'agit de données qui ne sont pas propres à l'entité, qui sont disponibles / accessibles publiquement et fondées sur un consensus de marché.

Sont présentés en niveau 2 :

- les actions et obligations cotées sur un marché considéré comme inactif, ou non cotées sur un marché actif, mais pour lesquelles la juste valeur est déterminée en utilisant une méthode de valorisation couramment utilisée par les intervenants de marché (tels que des méthodes d'actualisation de flux futurs, le modèle de Black & Scholes) et fondée sur des données de marché observables ;

- les instruments négociés de gré à gré pour lesquels la valorisation est faite à l'aide de modèles qui utilisent des données de marchés observables, c'est-à-dire qui peuvent être obtenues à partir de plusieurs sources indépendantes des sources internes et ce de façon régulière. Par exemple, la juste valeur des swaps de taux d'intérêt est généralement déterminée à l'aide de courbes de taux fondées sur les taux d'intérêt du marché observés à la date d'arrêt.

Lorsque les modèles utilisés sont fondés notamment sur des modèles standards, et sur des paramètres de marchés observables (tels que les courbes de taux ou les nappes de volatilité implicite), la marge à l'origine dégagée sur les instruments ainsi valorisés est constatée en compte de résultat dès l'initiation.

Niveau 3 : justes valeurs pour lesquelles une part significative des paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité

La détermination de la juste valeur de certains instruments complexes de marché, non traités sur un marché actif repose sur des techniques de valorisation utilisant des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données observables sur le marché pour le même instrument. Ces produits sont présentés en niveau 3.

Il s'agit pour l'essentiel de produits complexes de taux, de dérivés actions et de produits structurés de crédit dont la valorisation requiert, par exemple, des paramètres de corrélation ou de volatilité non directement comparables à des données de marché.

Le prix de transaction à l'origine est réputé refléter la valeur de marché et la reconnaissance de la marge initiale est différée.

La marge dégagée sur ces instruments financiers structurés est généralement constatée en résultat par étalement sur la durée pendant laquelle les paramètres sont jugés inobservables. Lorsque les données de marché deviennent "observables", la marge restant à étaler est immédiatement reconnue en résultat.

Les méthodologies et modèles de valorisation des instruments financiers présentés en niveau 2 et niveau 3 intègrent l'ensemble des facteurs que les acteurs du marché utilisent pour calculer un prix. Ils doivent être au préalable validés par un contrôle indépendant. La détermination des justes valeurs de ces instruments tient compte notamment du risque de liquidité et du risque de contrepartie.

Compensation des actifs et passifs financiers

Conformément à la norme IAS 32, le groupe Crédit Agricole compense un actif et un passif financier et présente un solde net si et seulement s'il a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de réaliser le passif simultanément.

Les instruments dérivés et les opérations de pension traités avec des chambres de compensation dont les principes de fonctionnement répondent aux deux critères requis par la norme IAS 32 font l'objet d'une compensation au bilan.

Gains ou pertes nets sur instruments financiers

Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

Pour les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat, ce poste comprend notamment les éléments de résultat suivants :

- Les dividendes et autres revenus provenant d'actions et autres titres à revenu variable classés dans les actifs financiers à la juste valeur par résultat ;
- Les variations de juste valeur des actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat ;
- Les plus et moins-values de cession réalisées sur des actifs financiers à la juste valeur par résultat ;
- Les variations de juste valeur et les résultats de cession ou de rupture des instruments dérivés n'entrant pas dans une relation de couverture de juste valeur ou de flux de trésorerie.

Ce poste comprend également l'inefficacité résultant des opérations de couverture.

Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres

Pour les actifs financiers comptabilisés à la juste valeur en capitaux propres, ce poste comprend notamment les éléments de résultat suivants :

Les dividendes provenant d'instruments de capitaux propres classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur en capitaux propres non recyclables ;

- Les plus et moins-values de cession ainsi que les résultats liés à la rupture de la relation de couverture sur les instruments de dette classés dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables ;

- Les résultats de cession ou de rupture des instruments de couverture de juste valeur des actifs financiers à la juste valeur en capitaux propres lorsque l'élément couvert est cédé.

Engagements de financement et garanties financières donnés

Les engagements de financement qui ne sont pas désignés comme actifs à la juste valeur par résultat ou qui ne sont pas considérés comme des instruments dérivés au sens de la norme IFRS 9 ne figurent pas au bilan. Ils font toutefois l'objet de provisions conformément aux dispositions de la norme IFRS 9.

Un contrat de garantie financière est un contrat qui impose à l'émetteur d'effectuer des paiements spécifiés pour rembourser son titulaire d'une perte qu'il subit en raison de la défaillance d'un débiteur spécifié qui n'effectue pas un paiement à l'échéance selon les conditions initiales ou modifiées d'un instrument de dette.

Les contrats de garantie financière sont évalués initialement à la juste valeur puis ultérieurement au montant le plus élevé entre :

- le montant de la correction de valeur pour pertes déterminée selon les dispositions de la norme IFRS 9, chapitre "Dépréciation" ; ou
- le montant initialement comptabilisé diminué, s'il y a lieu, du cumul des produits comptabilisés selon les principes d'IFRS 15 "Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients".

1.2.2 PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS (IFRS 15)

Les produits et charges de commissions sont enregistrés en résultat en fonction de la nature des prestations auxquelles ils se rapportent.

Les commissions qui font partie intégrante du rendement d'un instrument financier sont comptabilisées comme un ajustement de la rémunération de cet instrument et intégrées à son taux d'intérêt effectif.

Concernant les autres natures de commissions, leur comptabilisation au compte de résultat doit refléter le rythme de transfert au client du contrôle du bien ou du service vendu :

- le résultat d'une transaction associé à une prestation de services est comptabilisé dans la rubrique "Commissions", lors du transfert du contrôle de la prestation de service au client s'il peut être estimé de façon fiable. Ce transfert peut intervenir au fur et à mesure que le service est rendu (service continu) ou à une date donnée (service ponctuel).
 - Les commissions rémunérant des services continus (commissions sur moyens de paiement, par exemple) sont enregistrées en résultat en fonction du degré d'avancement de la prestation rendue.
 - Les commissions perçues ou versées en rémunération de services ponctuels sont, quant à elles, intégralement enregistrées en résultat lorsque la prestation est rendue.

Les commissions à verser ou à recevoir sous condition de réalisation d'un objectif de performance sont comptabilisées à hauteur du montant pour lequel il est hautement probable que le revenu ainsi comptabilisé ne fera pas ultérieurement l'objet d'un ajustement significatif à la baisse lors de la résolution de l'incertitude. Cette estimation est mise à jour à chaque clôture. En pratique, cette condition a pour effet de différer l'enregistrement de certaines commissions de performance jusqu'à l'expiration de la période d'évaluation de performance et jusqu'à ce qu'elles soient acquises de façon définitive.

NOTE 2 Principales opérations de structure et événements significatifs de la période

Le périmètre de consolidation et ses évolutions sont présentés de façon détaillée à la fin des notes annexes en note 10 "Périmètre de consolidation au 30 juin 2018".

2.1 Mise en application de la nouvelle norme IFRS 9

Conformément aux normes et amendements IFRS adoptés par l'Union européenne les 22 novembre 2016, 3 novembre 2017 et 22 mars 2018, le groupe Crédit Agricole a mis en œuvre au 1^{er} janvier 2018 les dispositions suivantes :

- Application de la norme IFRS 9 sur les instruments financiers,
- Application de l'approche par superposition applicable aux activités assurance,
- Application de manière anticipée de l'amendement relatif aux options de remboursement anticipé avec pénalité négative.

Les modalités normatives de mise en œuvre de ces textes dans les comptes consolidés du Groupe sont présentées dans la note 1 "Principes et méthodes applicables dans le Groupe, jugements et estimations utilisés".

L'impact de la première application de la nouvelle norme comptable IFRS 9, comptabilisé au 1^{er} janvier 2018 est de - 1 224 millions d'euros sur les Capitaux propres dont - 1 057 millions d'euros sur la Part Groupe.

Les effets détaillés de l'application de la norme IFRS 9 au 1^{er} janvier 2018 sont présentés à la suite des Etats financiers consolidés.

2.2 Mise en application de la nouvelle norme IFRS 15

La norme IFRS 15 applicable au 1^{er} janvier 2018, en remplacement de la norme IAS 18, vise à homogénéiser les principes comptables relatifs, en particulier, aux contrats long-terme de fabrication et de construction, aux contrats de prestations informatiques et licences et aux ventes packagées de biens et services. Elle ne s'applique pas aux revenus d'instruments financiers (IFRS 9), aux revenus des contrats de location (cf. nouvelle norme IFRS 16 applicable au 1^{er} janvier 2019) et aux revenus des contrats d'assurance (IFRS 17 applicable au 1^{er} janvier 2021).

Les conséquences comptables de cette nouvelle norme sont limitées pour le groupe Crédit Agricole dans la mesure où les pratiques du Groupe en matière de comptabilisation des commissions respectent déjà ce texte.

Le rythme actuel de reconnaissance des produits est en ligne avec les exigences d'IFRS 15, que la prestation soit ponctuelle ou progressive. Ainsi, les composantes variables des commissions (ex : gestion d'actif) ne sont comptabilisées qu'au moment où elles sont certaines comme le demande la norme IFRS 15.

En matière de promotion immobilière, un changement de comptabilisation de la reconnaissance de la marge pour les Ventes en Etat Futur d'Achèvement a été mis en œuvre en 2017. Conformément à une disposition de la norme IAS 18 et à une pratique de place, une quote-part de la marge est reconnue avant le démarrage des travaux sur la base de la valeur du terrain vendu.

2.3 Partenariat exclusif entre Crédit Agricole Consumer Finance et Bankia

A la suite des négociations entamées le 7 mars 2018, Crédit Agricole Consumer Finance, acteur majeur du crédit à la consommation en Europe, et Bankia, quatrième banque espagnole, ont signé le 28 mai 2018 un accord en vue de créer une société commune dans le domaine du crédit à la consommation en Espagne. Crédit Agricole Consumer Finance sera l'actionnaire majoritaire de la nouvelle société.

Ce partenariat exclusif vise à accélérer l'implantation de Crédit Agricole Consumer Finance en Espagne, quatrième marché de la zone euro pour le crédit à la consommation. Crédit Agricole Consumer Finance s'appuiera sur l'importante clientèle de Bankia et sur sa profonde connaissance du marché espagnol. Ce partenariat permettra en outre à Bankia de disposer d'une filiale dédiée au crédit à la consommation, un marché en croissance en Espagne. Bankia capitalisera sur l'expérience de Crédit Agricole Consumer Finance dans la gestion des partenariats.

Cet accord est annoncé sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires et de l'accord des autorités de la concurrence.

2.4 Principales variations du périmètre de consolidation

2.4.1 Augmentation de capital LCL

Par une décision du 19 décembre 2017, la BCE a assujéti LCL au respect d'une nouvelle exigence en capital CET 1 d'un ratio minimum d'au moins 9,5 % au titre du Pilier 2 applicable à compter du 30 juin 2018.

Ainsi, LCL a procédé en date du 15 juin 2018 à une augmentation de capital d'un montant de 950 millions d'euros, par l'émission de 36 651 200 actions nouvelles au prix unitaire de 25,92 €, souscrites en intégralité par Crédit Agricole S.A. portant sa participation de 95,10 % à 95,56 %. L'augmentation de capital a pour objectif d'atteindre un ratio CET 1 de 10 %.

2.4.2 Acquisition de Banca Leonardo

Le 3 mai 2018, Indosuez Wealth Management a finalisé l'acquisition de 94,1 % du capital de Banca Leonardo, acteur indépendant de premier plan sur les métiers de la gestion de patrimoine en Italie, scellant l'accord conclu en novembre 2017.

Ce rachat s'inscrit dans le cadre du Plan à Moyen Terme du Crédit Agricole "Ambition Stratégique 2020" qui prévoit des acquisitions ciblées pour les activités de gestion de fortune du Groupe. Il constitue une étape majeure pour Indosuez Wealth Management en lui permettant de renforcer son ancrage en Europe grâce à l'intégration d'une entité positionnée sur le second marché domestique du groupe Crédit Agricole.

Conformément à la norme IFRS 3 Révisée, le bilan de Banca Leonardo, établi au 3 mai 2018, reprend la juste valeur des actifs acquis et des passifs assumés par le Groupe, soit 1 298 millions d'euros. Sur cette base, un écart d'acquisition de 19 millions d'euros a été enregistré à l'actif du Bilan.

Les travaux d'identification, de classement et d'évaluation des actifs et passifs des sociétés acquises pourront être finalisés dans les douze mois de l'acquisition.

2.4.3 Caisses d'épargne italiennes

- Constatation d'un badwill complémentaire sur l'acquisition des caisses italiennes

Suite à l'accord conclu avec le Fonds interbancaire de garantie des dépôts italien, Crédit Agricole Cariparma SpA a acquis, le 21 décembre 2017, 95,3 % du capital des Caisses d'épargne de Cesena, de Rimini et de San Miniato pour un montant de 130 millions d'euros. Toutes les autorisations réglementaires ayant été obtenues, ces entités sont consolidées par intégration globale dans les comptes au 31 décembre 2017.

Conformément à la norme IFRS 3 Révisée, les bilans d'intégration de ces trois banques, établis au 21 décembre 2017, retenaient une juste valeur provisoire des actifs acquis et des passifs assumés par le Groupe, pour 538 millions d'euros. Sur cette base, un Badwill de 408 millions d'euros avait été enregistré dans le poste du compte de résultat "Variations de valeur des écarts d'acquisition".

A la suite de la finalisation des travaux d'identification, de classement et d'évaluation des actifs et passifs des sociétés acquises, un Badwill complémentaire de 86 millions d'euros a été comptabilisé dans la même rubrique du Compte de résultat au 30 juin 2018.

- Fusion de la caisse d'épargne italienne San Miniato avec Crédit Agricole Cariparma SpA

La caisse d'épargne italienne San Miniato a été absorbée le 24 juin 2018, par Crédit Agricole Cariparma SpA.

En anticipation de cette fusion, Crédit Agricole Cariparma SpA a lancé une Offre Publique d'Achat sur San Miniato au cours du second semestre 2018.

Crédit Agricole Cariparma SpA a lancé une Offre Publique d'Echange sur les minoritaires résiduels de l'entité absorbée en contrepartie de titres Crédit Agricole Cariparma SpA nouvellement émis.

2.4.4 Cession de la Banque Themis

En date du 22 juin 2017, LCL a reçu une offre ferme, validée par les autorités de tutelle européennes, pour la cession de la société Banque Themis, consolidée à hauteur de 100% par le groupe Crédit Agricole.

Au 30 juin 2018, la cession de Themis ne dégage aucun résultat, le prix de revient consolidé étant égal au prix de cession. Les frais inhérents à la cession sont non significatifs.

2.4.5 Cession de CACEIS USA et CACEIS Canada

Les entités Caceis USA et Caceis Canada, détenues à 100% par CACEIS, ont été cédées le 31 mai 2018. Cette cession a permis de dégager une plus-value consolidée de 8 millions d'euros comptabilisée en "Gains ou Pertes nets sur autres actifs" (13 millions d'euros comptabilisés en "Gains ou Pertes nets sur autres actifs" et -5 millions d'euros d'effet de change comptabilisés en Produit net bancaire).

2.5 Suivi des entités classées conformément à IFRS 5

2.5.1 Projet de cession de Forso Nordic AB (IFRS 5)

La société Crédit Agricole Consumer Finance (CACF) et la société SARACEN HOLDCO AB (HoldCo AB), société holding détenue à 100 % par FCE (FORD), ont conclu le 30 juin 2008 un partenariat visant à réaliser des opérations de financement automobile en Suède, au Danemark, en Norvège et en Finlande sous la forme d'une société commune, Forso Nordic AB, détenue à parts égales par HoldCo AB et CACF. Ce pacte d'actionnaires, relatif à Forso, est régi par le droit Suédois et est soumis à l'arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale.

CACF a décidé de mettre un terme au partenariat dont la résiliation devrait prendre effet au plus tard le 31 août 2018. Le 23 août 2017, HoldCo AB a exercé son option d'achat (call) des actions détenues par CACF. L'exercice de ce "call" constitue une promesse ferme et irrévocable d'acheter la totalité de la participation de CACF.

Les conditions d'application de la norme IFRS 5 étant satisfaites et la cession étant considérée comme un abandon d'activité, la valeur de la mise en équivalence Forso est classée sur une ligne distincte du bilan en "Actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées" pour 60 millions d'euros sans contribution au "Compte de résultat".

2.5.2 Projet de cession de Crédit Agricole Life (IFRS 5)

La cession de la compagnie d'assurance vie Crédit Agricole Life, située en Grèce et filiale à 100 % de Crédit Agricole Assurances, envisagée en 2015, a été reportée sans que ne soit remise en cause l'intention du groupe Crédit Agricole de céder cette filiale.

En application d'IFRS 5, les actifs et les passifs de Crédit Agricole Life sont classés au bilan en "Actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées" et en "Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées" et le résultat net en "Résultat net d'impôt des activités abandonnées".

2.6 Contentieux fiscal sur titres Emporiki

Crédit Agricole S.A. a bénéficié le 17 mai 2018 d'une décision favorable de la Cour Administrative d'Appel de Versailles reconnaissant que les titres issus de l'augmentation de capital de juillet 2012 avaient le caractère de titres de placement dès lors qu'il a été démontré qu'existait, à la date de cette opération, une intention de céder les titres émis ce qui conduisait à ne plus remplir les critères comptables d'utilité et de possession durable justifiant une inscription desdits titres en titres de participation. De ce fait, la provision comptabilisée pour 100 % de la valeur d'émission des titres était fiscalement déductible.

Cette décision, en tout état de cause exécutoire, a fait l'objet, de la part de l'administration fiscale, d'un pourvoi en cassation devant le Conseil d'Etat le 18 juillet 2018. Le produit d'impôt représentatif de la déduction de la provision assorti des intérêts moratoires est comptabilisé au 30 juin 2018 pour un montant total de 943 millions d'euros et donne lieu à une provision pour risque de même montant du fait du caractère non définitif de l'arrêt de la Cour d'Appel.

Par ailleurs, une réclamation contentieuse a été déposée par Crédit Agricole S.A. le 6 mars 2018, suite au maintien par l'administration fiscale de son redressement afférent aux titres issus de l'augmentation de capital de janvier 2013, et ce malgré l'avis favorable du 13 janvier 2017 de la Commission Nationale des Impôts, laquelle considère que le redressement fiscal devait être abandonné.

2.7 Suppression du dividende majoré

La suppression de la majoration du dividende a été approuvée par l'Assemblée Spéciale réunissant les ayants droit le 4 avril 2018 puis par les porteurs non ayants droit à l'Assemblée Générale Extraordinaire, tenue le 16 mai 2018.

Pour rappel, elle s'appliquait aux actions détenues depuis plus de deux années calendaires sous la forme nominative à la date de clôture de l'exercice auquel le dividende se rapportait, et qui étaient toujours détenues à la date de mise en paiement du dividende. A compter du 24 mai 2018, les ayants droit recevront, à titre de mesure compensatoire, une action ordinaire nouvelle pour 26 actions éligibles détenues sous forme nominative depuis plus de 2 ans au 31 décembre 2017 et toujours détenues à la date de mise en paiement du dividende au titre de l'exercice 2017.

Cette opération se traduit par la création de 6 530 044 actions ordinaires nouvelles (soit une augmentation d'environ 0,23% du capital), dont la livraison et l'admission à Euronext Paris sont intervenues le 24 mai 2018.

Ces actions nouvelles, qui portent jouissance au 1^{er} janvier 2018, sont immédiatement assimilées aux actions ordinaires composant le capital social de Crédit Agricole S.A.

A l'issue de l'opération, le capital social se trouve porté à 8 557 903 710 euros, divisé en 2 852 634 570 actions ordinaires de 3 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées.

2.8 Litige "Échanges Images Chèques"

La Cour d'Appel de Paris, dans son arrêt du 21 décembre 2017, a confirmé la décision de l'Autorité de la Concurrence (ADLC) qui avait sanctionné en 2010 les principales banques françaises pour entente dans la détermination des tarifs et conditions liées aux chèques remis à l'encaissement. Suite à cet arrêt, la sanction du groupe Crédit Agricole a été comptabilisée en charges en 2017 pour 97,5 millions d'euros.

Comme les autres banques parties à cette procédure, LCL et Crédit Agricole se sont pourvues en cassation le 22 janvier 2018. Ce pourvoi est sans impact sur les comptes du Groupe au 30 juin 2018.

2.9 Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution et Fonds de Résolution Unique

Le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR) a été institué en 2013 par la loi de séparation et de régulation des activités bancaires du 26 juillet 2013, il reprend essentiellement les missions du Fonds de Garantie des Dépôts (FGD) :

- Gestion et mise en œuvre des mécanismes de garantie des dépôts, des cautions et des titres en France. A cet effet, il procède à la levée des contributions ex ante auprès des établissements français,
- Sur les aspects résolution : il agit comme intermédiaire entre les établissements français et le Fonds de Résolution Unique.

Le Fonds de Résolution Unique (FRU) a été créé en 2014. Il s'agit d'un fonds supranational constitué des états de la zone euro, permettant notamment la mutualisation des dispositifs de financements en cas de résolution bancaire.

Le FRU est alimenté, par les fonds de résolution nationaux, de manière progressive à partir de 2016 sur une période de 8 ans afin d'atteindre un niveau cible en 2023 d'au moins 1 % du montant des dépôts couverts de tous les établissements de crédit agréés dans l'ensemble des États membres participants.

Après avoir constaté une forte hausse des dépôts dans les États membres participants, le FRU a considéré qu'il était nécessaire de revoir le calcul des cotisations en prenant en compte une projection de ce que pourraient être les niveaux de dépôts à horizon 2023 : cette nouvelle méthodologie a eu pour conséquence une hausse des cotisations en 2018. Les charges comptabilisées au 30 juin 2018 s'élèvent à - 389 millions d'euros pour le groupe Crédit Agricole.

NOTE 3 Risque de crédit

(cf. Chapitre "Facteurs de risque – Risque de crédit")

CORRECTIONS DE VALEUR POUR PERTES SUR LA PERIODE

Les corrections de valeur pour pertes correspondent aux dépréciations sur actifs et aux provisions sur engagement hors bilan comptabilisées en résultat net ("Coût du risque") au titre du risque de crédit.

Les différentes étapes de dépréciations ("Actifs sains" - Bucket 1 et Bucket 2 et "Actifs dépréciés" – Bucket 3) sont explicitées dans la note 1.2 "Principes et méthodes comptables", chapitre "Instruments financiers – Provisionnement pour risque de crédit".

Les tableaux suivants présentent les soldes de clôture des corrections de valeur pour pertes comptabilisées en "Coût du risque", par catégorie comptable et type d'instruments.

Actifs financiers	30/06/2018		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
<i>(en millions d'euros)</i>			
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	(108)	(26)	(4)
<i>Prêts et créances sur les établissements de crédit</i>	-	-	-
<i>Prêts et créances sur la clientèle</i>	-	-	-
<i>Titres de dettes</i>	(108)	(26)	(4)
Actifs financiers au coût amorti	(2 109)	(3 890)	(15 286)
<i>Prêts et créances sur les établissements de crédit</i>	(55)	(1)	(386)
<i>Prêts et créances sur la clientèle</i>	(2 022)	(3 887)	(14 894)
<i>Titres de dettes</i>	(32)	(2)	(6)
Total	(2 217)	(3 916)	(15 290)

Engagements hors bilan	30/06/2018		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
<i>(en millions d'euros)</i>			
Engagements de financement	172	254	112
Engagements de garantie	65	117	441
Total	237	371	553

DÉPRÉCIATIONS DES ACTIFS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2017

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2016	Variations de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Transferts en actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées	Autres mouvements	31/12/2017
Créances sur les établissements de crédit	436	-	1	(6)	(41)	-	(3)	387
Créances sur la clientèle	21 347	293	16 849	(18 142)	(323)	-	(66)	19 958
dont dépréciations collectives	6 251	69	11 892	(12 683)	(115)	-	(49)	5 365
Opérations de location-financement	316	-	206	(215)	-	-	22	329
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	6	-	-	-	-	-	-	6
Actifs financiers disponibles à la vente	1 741	139	104	(494)	(12)	-	(17)	1 461
Autres actifs financiers	225	(2)	40	(55)	(7)	-	(16)	185
TOTAL DÉPRÉCIATIONS DES ACTIFS FINANCIERS	24 071	430	17 200	(18 912)	(383)	-	(80)	22 326

NOTE 4 Notes relatives au résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

4.1 Produits et Charges d'intérêts

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2018
Sur les actifs financiers au coût amorti	12 111
Opérations avec les établissements de crédit	852
Opérations internes au Crédit Agricole	1
Opérations avec la clientèle	10 387
Opérations de location-financement	474
Titres de dettes	397
Sur les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 864
Opérations avec les établissements de crédit	-
Opérations avec la clientèle	-
Titres de dettes	2 864
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	1 435
Autres intérêts et produits assimilés	22
PRODUITS D'INTÉRÊTS ¹	16 432
Sur les passifs financiers au coût amorti	(6 175)
Opérations avec les établissements de crédit	(641)
Opérations internes au Crédit Agricole	(8)
Opérations avec la clientèle	(3 259)
Opérations de location-financement	(139)
Dettes représentées par un titre	(1 660)
Dettes subordonnées	(468)
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	(1 074)
Autres intérêts et charges assimilées	4
CHARGES D'INTÉRÊTS	(7 245)

¹ Dont 184 millions d'euros sur créances dépréciées (Bucket 3) au 30 juin 2018.

(en millions d'euros)	31/12/2017	30/06/2017
Sur opérations avec les établissements de crédit	1 647	816
Sur opérations avec la clientèle	21 296	11 050
Intérêts courus et échus sur actifs financiers disponibles à la vente	6 127	3 246
Intérêts courus et échus sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	823	415
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	2 523	1 318
Sur opérations de location-financement	948	478
Autres intérêts et produits assimilés	47	29
PRODUITS D'INTÉRÊTS ¹	33 411	17 352
Sur opérations avec les établissements de crédit	(1 110)	(533)
Sur opérations avec la clientèle	(6 054)	(3 163)
Sur dettes représentées par un titre	(3 256)	(1 696)
Sur dettes subordonnées	(1 081)	(585)
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	(1 962)	(1 105)
Sur opérations de location-financement	(270)	(139)
CHARGES D'INTÉRÊTS	(13 734)	(7 221)

¹ Dont 382 millions d'euros sur créances dépréciées individuellement au 31 décembre 2017 et 196 millions d'euros au 30 juin 2017.

4.2 Produits et charges de commissions

(en millions d'euros)	30/06/2018			31/12/2017			30/06/2017		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	116	(24)	92	225	(51)	174	104	(25)	79
Sur opérations avec la clientèle	1 948	(146)	1 802	3 703	(258)	3 445	1 903	(126)	1 777
Sur opérations sur titres	20	(40)	(20)	44	(69)	(25)	25	(35)	(10)
Sur opérations de change	21	(24)	(3)	44	(38)	6	27	(20)	7
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan	150	(95)	55	322	(153)	169	191	(109)	82
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	2 515	(1 204)	1 311	4 615	(1 661)	2 954	2 399	(790)	1 609
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	2 733	(933)	1 800	4 194	(1 208)	2 986	1 526	(255)	1 271
PRODUITS NETS DES COMMISSIONS	7 503	(2 466)	5 037	13 147	(3 438)	9 709	6 175	(1 360)	4 815

Les produits de commissions des opérations sur la clientèle et des opérations sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers sont portés majoritairement par les activités de Grande clientèle et de Banques de proximité (en France ou à l'international).

Les produits de commissions de Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues sont essentiellement liées aux activités de Gestion de l'épargne et assurances.

4.3 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2018
Dividendes reçus	928
Plus ou moins-values latentes ou réalisées sur actif/passif détenus à des fins de transaction	(46)
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat	116
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur instruments de dette ne remplissant pas les critères SPPI	(377)
Gains ou pertes nets sur actifs représentatifs de contrats en unités de compte	(414)
Plus ou moins-values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat sur option ¹	152
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	997
Résultat de la comptabilité de couverture	(5)
GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	1 351

¹ Hors spread de crédit émetteur pour les passifs à la juste valeur par résultat sur option concernés.

Compte tenu de la norme IFRS 9, le spread émetteur de Crédit Agricole CIB est classé à compter du 1^{er} janvier 2018 en "Capitaux propres" dans les "Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables".

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2017	30/06/2017
Dividendes reçus	628	415
Plus ou moins-values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par nature	1 382	805
Plus ou moins-values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat sur option	2 150	1 151
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	629	225
Résultat de la comptabilité de couverture	(264)	(234)
GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	4 525	2 362

L'impact du spread émetteur Crédit Agricole CIB en Produit net bancaire est une charge de 222 millions d'euros au 31 décembre 2017 contre une charge de 161 millions d'euros au 30 juin 2017.

Le résultat de la comptabilité de couverture se décompose comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2018		
	Profits	Pertes	Net
Couverture de juste valeur	6 082	(6 081)	1
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	2 859	(3 067)	(209)
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	3 223	(3 014)	210
Couverture de flux de trésorerie	-	-	-
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	-	-	-
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger	-	-	-
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	-	-	-
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	10 936	(10 942)	(7)
Variations de juste valeur des éléments couverts	5 610	(5 247)	363
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	5 326	(5 695)	(369)
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	1	-	1
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace	1	-	1
TOTAL RÉSULTAT DE LA COMPTABILITÉ DE COUVERTURE	17 019	(17 024)	(5)

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2017		
	Profits	Pertes	Net
Couverture de juste valeur	9 857	(9 873)	(16)
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	4 976	(4 484)	492
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	4 881	(5 389)	(508)
Couverture de flux de trésorerie	-	-	-
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	-	-	-
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger	-	-	-
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	-	-	-
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	19 269	(19 517)	(248)
Variations de juste valeur des éléments couverts	9 332	(10 003)	(671)
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	9 937	(9 514)	423
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	1	(1)	-
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace	1	(1)	-
TOTAL RÉSULTAT DE LA COMPTABILITÉ DE COUVERTURE	29 127	(29 391)	(264)

(en millions d'euros)	30/06/2017		
	Profits	Pertes	Net
Couverture de juste valeur	8 345	(8 462)	(117)
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	4 268	(3 679)	589
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	4 077	(4 783)	(706)
Couverture de flux de trésorerie	-	-	-
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	-	-	-
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger	-	-	-
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace	-	-	-
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	17 721	(17 839)	(118)
Variations de juste valeur des éléments couverts	9 083	(8 756)	327
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	8 638	(9 083)	(445)
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	1	-	1
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace	1	-	1
TOTAL RÉSULTAT DE LA COMPTABILITÉ DE COUVERTURE	26 067	(26 301)	(234)

4.4 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres

(en millions d'euros)	30/06/2018
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables ¹	54
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	98
GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES	153

¹ Hors résultat de cession sur instruments de dettes dépréciés (Bucket 3) mentionné en note 4.9 "Coût du risque"

Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente au 31 décembre 2017 et au 30 juin 2017

(en millions d'euros)	31/12/2017	30/06/2017
Dividendes reçus	1 135	780
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente ¹	2 266	1 607
Pertes sur titres dépréciés durablement (titres de capitaux propres)	(101)	(46)
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et sur prêts et créances	2	4
GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE	3 301	2 345

¹ Hors résultat de cession sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement mentionnés en note 4.9 "Coût du risque".

4.5 Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti

(en millions d'euros)	30/06/2018
Titres de dettes	3
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-
Prêts et créances sur la clientèle	-
Gains résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	3
Titres de dettes	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-
Prêts et créances sur la clientèle	(3)
Pertes résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	(3)
GAINS OU PERTES NETS RÉSULTANT DE LA DÉCOMPTABILISATION D'ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI¹	-

¹ Hors résultat sur décomptabilisation d'instruments de dettes dépréciés (Bucket 3) mentionné en note 4.9 "Coût du risque".

4.6 Produits (charges) nets des autres activités

(en millions d'euros)	30/06/2018	31/12/2017	30/06/2017
Gains ou pertes sur immobilisations hors exploitation	(2)	-	(2)
Autres produits nets de l'activité d'assurance ¹	5 616	8 258	4 295
Variation des provisions techniques des contrats d'assurance ²	(5 090)	(13 549)	(7 773)
Produits nets des immeubles de placement	158	296	95
Autres produits (charges) nets	208	(109)	(91)
PRODUITS (CHARGES) DES AUTRES ACTIVITÉS	890	(5 104)	(3 476)

¹ L'augmentation de 1 321 millions d'euros des Autres produits nets de l'activité d'assurance s'explique essentiellement par une augmentation de la collecte nette pour 911 millions d'euros et une augmentation des prestations payées pour 382 millions d'euros

² La variation de la dotation aux provisions techniques des contrats d'assurance de 2 306 millions d'euros est essentiellement due aux évolutions de marché sur les contrats en unités de compte

4.7 Charges générales d'exploitation

(en millions d'euros)	30/06/2018	31/12/2017	30/06/2017
Charges de personnel	(6 136)	(11 857)	(5 815)
Impôts, taxes et contributions réglementaires ¹	(879)	(1 146)	(868)
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation	(3 287)	(6 696)	(3 249)
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	(10 302)	(19 699)	(9 932)

¹ Dont -378 millions d'euros comptabilisés au titre du Fonds de Résolution Unique

4.8 Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2018	31/12/2017	30/06/2017
Dotations aux amortissements	(573)	(1 184)	(545)
Immobilisations corporelles	(391)	(804)	(389)
Immobilisations incorporelles	(182)	(380)	(156)
Dotations (reprises) aux dépréciations	2	(28)	(1)
Immobilisations corporelles	1	(3)	1
Immobilisations incorporelles	1	(25)	(2)
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DÉPRÉCIATIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	(571)	(1 212)	(546)

4.9 Coût du risque

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2018
Dotations nettes de reprises des dépréciations sur actifs sains (Bucket 1 et Bucket 2)	(58)
Bucket 1 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	(111)
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	2
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	(66)
Engagements par signature	(47)
Bucket 2 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie	53
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	(2)
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	19
Engagements par signature	36
Dotations nettes de reprises des dépréciations sur actifs dépréciés (Bucket 3)	(650)
Bucket 3 : Actifs dépréciés	(650)
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	(629)
Engagements par signature	(21)
Autres actifs	4
Risques et charges	(13)
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	(717)
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables dépréciés	-
Gains ou pertes réalisés sur instruments de dettes comptabilisés au coût amorti dépréciés	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	(209)
Récupérations sur prêts et créances	141
<i>comptabilisés au coût amorti</i>	141
<i>comptabilisés en capitaux propres recyclables</i>	-
Décotes sur crédits restructurés	(21)
Pertes sur engagements par signature	(4)
Autres pertes	(23)
Autres produits	11
COÛT DU RISQUE	(822)

(en millions d'euros)	31/12/2017	30/06/2017
Dotations aux provisions et aux dépréciations	(17 610)	(10 240)
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe	(2)	-
Prêts et créances	(16 796)	(9 905)
Autres actifs	(38)	(15)
Engagements par signature	(331)	(121)
Risques et charges	(442)	(199)
Reprises de provisions et de dépréciations	16 152	9 503
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe	187	171
Prêts et créances	15 507	9 122
Autres actifs	23	21
Engagements par signature	148	77
Risques et charges	287	114
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	(1 458)	(737)
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés	(141)	(133)
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	(264)	(96)
Récupérations sur prêts et créances amortis	280	159
Décotes sur crédits restructurés	(30)	(17)
Pertes sur engagements par signature	(1)	-
Autres pertes	(37)	(11)
Autres produits	-	-
COÛT DU RISQUE	(1 651)	(836)

4.10 Gains ou pertes nets sur autres actifs

(en millions d'euros)	30/06/2018	31/12/2017	30/06/2017
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	24	3	(2)
Plus-values de cession	42	45	7
Moins-values de cession	(18)	(42)	(9)
Titres de capitaux propres consolidés	14	13	1
Plus-values de cession	14	18	1
Moins-values de cession	-	(5)	-
Produits (charges) nets sur opérations de regroupement	-	(11)	-
GAINS OU PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS	38	5	(1)

4.11 Impôts

Le taux effectif d'impôt du 1er semestre 2018 ressort à 29,9% sur la base d'un résultat avant impôt positif de 5 029 millions d'euros (avant résultat des sociétés mises en équivalence, dépréciation des écarts d'acquisition et résultat des activités abandonnées) contre 36,4% au 31 décembre 2017 et 29,7% au 30 juin 2017.

4.12 Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Est présenté ci-dessous le détail des produits et charges comptabilisés de la période :

DETAIL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2018
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	
Gains et pertes sur écarts de conversion	120
Ecart de réévaluation de la période	120
Transfert en résultat	-
Autres variations	-
Gains et pertes sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	(374)
Ecart de réévaluation de la période	(459)
Transfert en résultat	(23)
Autres variations	108
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	(233)
Ecart de réévaluation de la période	(201)
Transfert en résultat	-
Autres variations	(32)
Reclassement des gains ou pertes nets sur actifs financiers lié à l'approche par superposition	(72)
Ecart de réévaluation de la période	(70)
Transfert en résultat	-
Autres variations	(2)
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence	(6)
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entreprises mises en équivalence	191
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence	-
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables sur activités abandonnées	(8)
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	(382)
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	18
Gains et pertes sur passifs financiers attribuables aux variations du risque de crédit propre	183
Ecart de réévaluation de la période	168
Transfert en réserves	15
Autres variations	-
Gains et pertes sur instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables	344
Ecart de réévaluation de la période	281
Transfert en réserves	53
Autres variations	10
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence	4
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entreprises mises en équivalence	(146)
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence	(2)
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables sur activités abandonnées	5
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	406
GAINS ET PERTES NETS COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	24
Dont part du Groupe	43
Dont participations ne donnant pas le contrôle	(19)

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2017	30/06/2017
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables		
Gains et pertes sur écarts de conversion	(710)	(357)
Ecart de réévaluation de la période	(710)	(354)
Transferts en résultat	-	-
Autres variations	-	(3)
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	(500)	(635)
Ecart de réévaluation de la période	165	(307)
Transferts en résultat	(691)	(324)
Autres variations	26	(4)
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	(304)	(220)
Ecart de réévaluation de la période	(295)	(187)
Transferts en résultat	-	-
Autres variations	(9)	(33)
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence	(387)	(183)
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entreprises mises en équivalence	355	198
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence	(14)	(3)
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables sur activités abandonnées	(15)	(16)
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	(1 575)	(1 216)
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables		
Gains et pertes actuariels sur avantages post-emploi	-	(25)
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence	23	22
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entreprises mises en équivalence	(37)	(10)
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence	-	-
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables sur activités abandonnées	(7)	(2)
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	(21)	(15)
GAINS ET PERTES NETS COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	(1 596)	(1 231)
Dont part du Groupe	(1 568)	(1 231)
Dont participations ne donnant pas le contrôle	(28)	-



VARIATION DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES ET EFFETS D'IMPÔTS

	31/12/2017				01/01/2018				Variation				30/06/2018			
	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe
<i>(en millions d'euros)</i>																
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables																
Gains et pertes sur écarts de conversion	(465)	(4)	(469)	(350)	(461)	(5)	(466)	(348)	120	1	121	110	(341)	(4)	(345)	(238)
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	5 613	(1 121)	4 492	4 475												
Gains et pertes sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-	-	-	3 805	(1 011)	2 793	2 785	(374)	116	(258)	(233)	3 431	(895)	2 535	2 552
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	597	(172)	425	422	599	(175)	424	422	(233)	81	(152)	(153)	366	(94)	272	269
Reclassement des gains ou pertes nets sur actifs financiers lié à l'approche par superposition	-	-	-	-	509	(15)	494	492	(72)	(7)	(79)	(78)	437	(22)	415	414
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entreprises mises en équivalence	5 745	(1 297)	4 448	4 547	4 452	(1 206)	3 245	3 351	(559)	191	(368)	(354)	3 893	(1 016)	2 877	2 997
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence	(30)	(9)	(39)	(38)	(16)	-	(15)	(13)	(6)	-	(6)	(4)	(22)	1	(21)	(17)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables sur activités abandonnées	14	(1)	13	14	15	(1)	14	14	(8)	-	(8)	(8)	7	(1)	6	6
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	5 729	(1 307)	4 422	4 523	4 451	(1 207)	3 244	3 352	(573)	191	(382)	(366)	3 878	(1 016)	2 862	2 986
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables																
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	(1 037)	252	(785)	(774)	(1 038)	252	(785)	(773)	18	(5)	12	13	(1 020)	247	(773)	(760)
Gains et pertes sur passifs financiers attribuables aux variations du risque de crédit propre	-	-	-	-	(524)	175	(349)	(349)	183	(68)	115	115	(341)	107	(234)	(234)
Gains et pertes sur instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables	-	-	-	-	(284)	10	(274)	(294)	344	(73)	271	274	60	(63)	(3)	(20)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entreprises mises en équivalence	(1 037)	252	(785)	(774)	(1 846)	437	(1 408)	(1 416)	545	(146)	398	402	(1 301)	291	(1 010)	(1 014)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence	(11)	2	(9)	(9)	(24)	(12)	(37)	(37)	4	(2)	3	3	(20)	(14)	(34)	(34)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables sur activités abandonnées	(7)	-	(7)	(7)	(7)	-	(7)	(7)	5	-	5	4	(2)	-	(2)	(3)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	(1 055)	254	(801)	(790)	(1 877)	425	(1 451)	(1 460)	553	(148)	406	409	(1 323)	278	(1 045)	(1 051)
GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	4 674	(1 053)	3 621	3 733	2 574	(782)	1 793	1 892	(20)	44	24	43	2 554	(737)	1 817	1 935



	31/12/2016				Variation				31/12/2017			
	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part du Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part du Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part du Groupe
<i>(en millions d'euros)</i>												
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables												
Gains et pertes sur écarts de conversion	241	-	241	347	(706)	(4)	(710)	(697)	(465)	(4)	(469)	(350)
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	6 113	(1 370)	4 743	4 716	(500)	249	(251)	(241)	5 613	(1 121)	4 492	4 475
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	901	(278)	623	617	(304)	106	(198)	(195)	597	(172)	425	422
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entreprises mises en équivalence	7 255	(1 648)	5 607	5 680	(1 510)	351	(1 159)	(1 133)	5 745	(1 297)	4 448	4 547
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence	357	5	362	363	(387)	(14)	(401)	(401)	(30)	(9)	(39)	(38)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises sur activités abandonnées	28	-	28	29	(14)	(1)	(15)	(15)	14	(1)	13	14
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	7 640	(1 643)	5 997	6 072	(1 911)	336	(1 575)	(1 549)	5 729	(1 307)	4 422	4 523
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables												
Gains et pertes actuariels sur avantages post-emploi	(1 037)	289	(748)	(739)	-	(37)	(37)	(35)	(1 037)	252	(785)	(774)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entreprises mises en équivalence	(1 037)	289	(748)	(739)	-	(37)	(37)	(35)	(1 037)	252	(785)	(774)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence	(34)	2	(32)	(32)	23	-	23	23	(11)	2	(9)	(9)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises sur activités abandonnées	-	-	-	-	(7)	-	(7)	(7)	(7)	-	(7)	(7)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	(1 071)	291	(780)	(771)	16	(37)	(21)	(19)	(1 055)	254	(801)	(790)
GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	6 569	(1 352)	5 217	5 301	(1 895)	299	(1 596)	(1 568)	4 674	(1 053)	3 621	3 733

NOTE 5 Informations sectorielles

DÉFINITION DES SECTEURS OPÉRATIONNELS

En application d'IFRS 8, les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par le Comité exécutif pour le pilotage du groupe Crédit Agricole, l'évaluation des performances et l'affectation des ressources aux secteurs opérationnels identifiés.

Les secteurs opérationnels présentés dans le reporting interne correspondent aux métiers du Groupe.

Au 30 juin 2018, au sein du groupe Crédit Agricole, les activités sont ainsi organisées en sept secteurs opérationnels :

■ les six pôles métiers suivants :

- Banque de proximité en France – Caisses régionales,
- Banque de proximité en France – LCL,
- Banque de proximité à l'international,
- Gestion de l'épargne et assurances,
- Services financiers spécialisés,
- Grandes clientèles ;

■ auxquels s'ajoute un pôle "Activités hors métiers".

PRÉSENTATION DES PÔLES MÉTIERS

1. Banque de proximité en France – Caisses régionales

Ce pôle métier recouvre les Caisses régionales et leurs filiales.

Les Caisses régionales représentent la banque des particuliers, des agriculteurs, des professionnels, des entreprises et des collectivités locales, à fort ancrage local.

Les Caisses régionales de Crédit Agricole commercialisent toute la gamme de produits et services bancaires et financiers : supports d'épargne (monétaires, obligataires, titres), placements d'assurance-vie, distribution de crédits (notamment à l'habitat et à la consommation) aux entreprises, aux professionnels et à l'agriculture, offres de moyens de paiement, services à la personne, services parabancaires et gestion de patrimoine. Les Caisses régionales distribuent également une gamme très large de produits d'assurance dommages et de prévoyance.

2. Banque de proximité en France – LCL

Réseau national de banque de proximité, à forte implantation urbaine, organisé autour de quatre métiers : la banque de proximité pour les particuliers, la banque de proximité pour les professionnels, la banque privée et la banque des entreprises.

L'offre bancaire englobe toute la gamme des produits et services bancaires, les produits de gestion d'actifs et d'assurance et la gestion de patrimoine.

Il est à noter que la contribution de Banque Themis comptabilisée dans les comptes consolidés au 31 décembre 2017 conformément à la norme IFRS 5 relative aux entités destinées à être cédées a été cédée le 8 mars 2018 pour un impact résultat non significatif.

3. Banque de proximité à l'international

Ce pôle métier comprend les filiales et les participations étrangères dont l'activité relève majoritairement de la banque de proximité.

Ces filiales et participations sont principalement implantées en Europe : en Italie avec le groupe Crédit Agricole Italie, en Pologne avec Crédit Agricole Polska, ainsi qu'en Ukraine et en Serbie.

Par ailleurs, des filiales sont aussi implantées sur le pourtour de la Méditerranée avec Crédit du Maroc et Crédit Agricole Egypt.

Enfin, ce pôle comprend aussi des banques de taille non significative. Les filiales étrangères de crédit à la consommation, de crédit-bail et d'affacturage (filiales de Crédit Agricole Consumer Finance, de Crédit Agricole Leasing & Factoring et EFL en Pologne, etc.) ne sont pas incluses dans ce pôle mais sont affectées au pôle "Services financiers spécialisés" à l'exception de Calit en Italie, qui est intégrée à la Banque de proximité.

Il est à noter, en Italie, l'intégration au 21 décembre 2017 des Caisses d'épargne de Cesena, de Rimini et de San Miniato. Au deuxième trimestre 2018, la Caisse d'épargne de San Miniato a fusionné avec Cariparma.

4. Gestion de l'épargne et assurances

Cette ligne métier rassemble :

- les activités d'assurance (solutions d'épargne et assurance de biens et de responsabilité) :
 - assurance-vie et assurance de personnes, exercées notamment par Predica en France et CA Vita en Italie,
 - assurance de biens et de responsabilité, exercées notamment par Pacifica,
 - assurance des emprunteurs, exercées par Crédit Agricole Creditor Insurance et assurances collectives exercées par Predica en France,

- les activités de gestion d'actifs exercées par le groupe Amundi (y compris les activités de Pioneer Investments depuis juillet 2017), offrant des solutions d'épargne pour les particuliers et des solutions d'investissement pour les institutionnels ;

- ainsi que les activités de gestion de fortune exercées principalement par les filiales de Crédit Agricole Indosuez Wealth Management (CA Indosuez Switzerland SA, CA Indosuez Wealth Europe, CFM Indosuez Wealth, CA Indosuez Wealth France). Banca Leonardo a été intégrée à ce pôle à compter du 3 mai 2018.

5. Services financiers spécialisés

Cette ligne métier rassemble les entités du Groupe offrant des produits et services financiers aux particuliers, aux professionnels, aux entreprises et aux collectivités locales en France et à l'étranger. Il s'agit :

- de sociétés de crédit à la consommation autour de Crédit Agricole Consumer Finance en France et au travers de ses filiales ou de ses partenariats à l'étranger (Agos, Creditplus Bank, Ribank, Credibom, Interbank Group et FCA Bank). Suite à l'arrêt du partenariat avec Ford, Forso est reclassé en IFRS 5 dans les comptes du 30 juin 2018 ;

- des services financiers spécialisés aux entreprises, tels que l'affacturage et le crédit-bail (groupe Crédit Agricole Leasing & Factoring, EFL).

6. Grandes clientèles

Le pôle Grandes clientèles regroupe la banque de financement et d'investissement, se décomposant elle-même en deux métiers principaux pour l'essentiel réalisés par Crédit Agricole CIB ainsi que les services financiers aux institutionnels CACEIS :

- la banque de financement comprend les métiers de banque commerciale en France et à l'international et de financements structurés. Le métier des financements structurés consiste à initier, structurer et financer, des opérations de grande exportation, d'investissement, reposant souvent sur des sûretés réelles (avions, bateaux, immobilier d'entreprise, matières premières, etc.) ou encore des crédits complexes et structurés ;

- la banque de marché et d'investissement réunit les activités de marchés de capitaux (trésorerie, change, dérivés de taux et marché de la dette) et celles de banque d'investissement (conseil en fusions et acquisitions et primaire actions) ;

- les services financiers aux institutionnels : CACEIS Bank pour la fonction conservation et CACEIS Fund Administration pour la fonction administration de fonds.

7. Activités hors métiers

Ce pôle comprend principalement la fonction d'organe central de Crédit Agricole, la gestion "Actif-Passif et la gestion des dettes liées aux acquisitions de filiales ou de participations financières.

Il inclut également :

- le résultat des activités de capital-investissement et de diverses autres sociétés du groupe Crédit Agricole (Uni-médias, Foncaris, etc.) ;
- les résultats des sociétés de moyens, des sociétés immobilières d'exploitation et des activités en réorganisation portant des immeubles affectés à plusieurs pôles ;
- les effets nets de l'intégration fiscale de Crédit Agricole ainsi que la réévaluation des dettes structurées émises par Crédit Agricole CIB.

5.1 Information sectorielle par secteur opérationnel

Les transactions entre les secteurs opérationnels sont conclues à des conditions de marché.

(en millions d'euros)	30/06/2018							
	Banque de proximité en France		Banque de proximité à l'international	Gestion de l'épargne et assurances	Services financiers spécialisés	Grandes clientèles	Activités hors métiers	Total
	Caisses régionales	LCL						
Produit net bancaire	6 585	1 733	1 418	2 848	1 383	2 862	(143)	16 686
Charges d'exploitation	(4 432)	(1 216)	(891)	(1 432)	(685)	(1 754)	(463)	(10 873)
Résultat brut d'exploitation	2 153	517	527	1 416	698	1 108	(606)	5 813
Coût du risque	(280)	(107)	(179)	(9)	(227)	(19)	(1)	(822)
Résultat d'exploitation	1 873	410	348	1 407	471	1 089	(607)	4 991
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	7	-	-	25	127	1	18	178
Gains ou pertes nets sur autres actifs	5	2	-	-	1	13	17	38
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	86	86
Résultat avant impôt	1 885	412	348	1 432	599	1 103	(486)	5 293
Impôts sur les bénéfices	(690)	(132)	(105)	(356)	(141)	(305)	228	(1 501)
Résultat net d'impôt des activités abandonnées	-	(1)	-	(1)	-	-	(1)	(3)
Résultat net	1 195	279	243	1 075	458	798	(259)	3 789
Participations ne donnant pas le contrôle	-	(1)	51	148	64	(1)	23	284
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	1 195	280	192	927	394	799	(282)	3 505

Compte tenu de la norme IFRS 9, le spread émetteur Crédit Agricole CIB est classé à compter du 1^{er} janvier 2018 en Capitaux propres dans les "Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables".

(en millions d'euros)	31/12/2017							
	Banque de proximité en France		Banque de proximité à l'international	Gestion de l'épargne et assurances	Services financiers spécialisés	Grandes clientèles	Activités hors métiers ¹	Total
	Caisses régionales	LCL						
Produit net bancaire	13 277	3 491	2 594	5 255	2 721	5 328	(558)	32 108
Charges d'exploitation	(8 530)	(2 442)	(1 634)	(2 709)	(1 407)	(3 238)	(951)	(20 911)
Résultat brut d'exploitation	4 747	1 049	960	2 546	1 314	2 090	(1 509)	11 197
Coût du risque	(218)	(204)	(433)	(25)	(440)	(319)	(12)	(1 651)
Résultat d'exploitation	4 529	845	527	2 521	874	1 771	(1 521)	9 546
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	6	-	-	33	241	277	175	732
Gains ou pertes nets sur autres actifs	(6)	6	(7)	4	(1)	13	(4)	5
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	186	186
Résultat avant impôt	4 529	851	520	2 558	1 114	2 061	(1 164)	10 469
Impôts sur les bénéfices	(1 772)	(338)	(159)	(647)	(230)	(709)	376	(3 479)
Résultat net d'impôt des activités abandonnées	-	-	-	21	(1)	-	-	20
Résultat net	2 757	513	361	1 932	883	1 352	(788)	7 010
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	80	208	118	21	47	474
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	2 757	513	281	1 724	765	1 331	(835)	6 536

¹ Le spread émetteur Crédit Agricole CIB est classé en Activités hors métiers pour -222 millions d'euros en Produit net bancaire, +76 millions d'euros d'impôt sur les bénéfices, -146 millions d'euros en "Résultat net".

30/06/2017								
(en millions d'euros)	Banque de proximité en France		Banque de proximité à l'international	Gestion de l'épargne et assurances	Services financiers spécialisés	Grandes clientèles	Activités hors métiers ¹	Total
	Caisses régionales	LCL						
Produit net bancaire	6 646	1 816	1 302	2 392	1 375	2 791	(145)	16 177
Charges d'exploitation	(4 342)	(1 234)	(778)	(1 198)	(698)	(1 681)	(547)	(10 478)
Résultat brut d'exploitation	2 304	582	524	1 194	677	1 110	(692)	5 699
Coût du risque	(81)	(104)	(215)	(1)	(210)	(228)	3	(836)
Résultat d'exploitation	2 223	478	309	1 193	467	882	(689)	4 863
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	4	-	-	16	115	129	179	443
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat avant impôt	2 227	478	309	1 209	582	1 011	(511)	5 305
Impôts sur les bénéfices	(756)	(134)	(96)	(292)	(144)	(251)	231	(1 442)
Résultat net d'impôt des activités abandonnées	-	-	-	30	15	-	-	45
Résultat net	1 471	344	213	947	453	760	(280)	3 908
Participations ne donnant pas le contrôle	1	-	46	86	64	10	(5)	202
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	1 470	344	167	861	389	750	(275)	3 706

¹ Le spread émetteur Crédit Agricole CIB est classé en Activités hors métiers pour -161 millions d'euros en Produit net bancaire, +55 millions d'euros d'impôt sur les bénéfices, -106 millions d'euros en "Résultat net".

5.2 Spécificités de l'assurance

MARGE BRUTE DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE

	30/06/2018		
	Compte de résultat avant reclassement lié à l'approche par superposition	Reclassement lié à l'approche par superposition	Compte de résultat après reclassement lié à l'approche par superposition
<i>(en millions d'euros)</i>			
Primes émises	17 485	-	17 485
Variation des primes non acquises	(602)	-	(602)
Primes acquises	16 883	-	16 883
Autres produits d'exploitation	89	-	89
Produits des placements	4 174	(1)	4 173
Charges des placements	(191)	1	(190)
Plus ou moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	35	168	202
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	(1 049)	259	(789)
Variation des dépréciations sur placements	7	(63)	(56)
Produits des placements nets de charges	2 977	364	3 340
Charges de prestations des contrats ¹	(16 607)	(296)	(16 903)
Produits des cessions en réassurance	260	-	260
Charges des cessions en réassurance	(308)	-	(308)
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	(48)	-	(48)
Frais d'acquisition des contrats	(1 092)	-	(1 092)
Amortissement des valeurs de portefeuille et assimilés	-	-	-
Frais d'administration	(1 001)	-	(1 001)
Autres produits et charges opérationnels courants	(175)	-	(175)
Autres produits et charges opérationnels	-	-	-
Résultat opérationnel	1 025	68	1 093
Charge de financement	(307)	-	(307)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	-	-	-
Impôts sur les résultats	(186)	9	(178)
Résultat après impôt des activités abandonnées	(1)	-	(1)
Résultat net de l'ensemble consolidé	531	77	607
Participations ne donnant pas le contrôle	9	-	9
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	522	77	599

¹ Dont -11,2 milliards d'euros de coût des rachats et des sinistres, -1,3 milliard d'euros de variation de la participation aux bénéfices des assurés et -3,9 milliards d'euros de variation des provisions techniques

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2017	30/06/2017
Primes émises	31 010	16 590
Variation des primes non acquises	(213)	(585)
Primes acquises	30 797	16 005
Autres produits d'exploitation	124	69
Produits des placements	7 701	4 076
Charges des placements	(565)	(325)
Plus ou moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	1 668	1 289
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	2 992	1 615
Variation des dépréciations sur placements	(54)	(28)
Produits des placements nets de charges	11 742	6 627
Charges de prestations des contrats ¹	(36 238)	(19 603)
Produits des cessions en réassurance	457	242
Charges des cessions en réassurance	(592)	(298)
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	(135)	(56)
Frais d'acquisition des contrats	(2 070)	(1 089)
Amortissement des valeurs de portefeuille et assimilés	(7)	-
Frais d'administration	(2 171)	(972)
Autres produits et charges opérationnels courants	(181)	(105)
Autres produits et charges opérationnels	(8)	(7)
Résultat opérationnel	1 853	869
Charge de financement	(279)	(139)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	-	-
Impôts sur les résultats	(376)	(138)
Résultat après impôt des activités abandonnées	21	30
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 219	622
Participations ne donnant pas le contrôle	3	2
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	1 216	620

¹ Dont - 22 milliards d'euros de coût des rachats et des sinistres au 31 décembre 2017 (-12 milliards d'euros au 30 juin 2017), - 2 milliards d'euros de variation de la participation aux bénéfices des assurés au 31 décembre 2017 (comme au 30 juin 2017) et - 11 milliards d'euros de variation des provisions techniques au 31 décembre 2017 (- 6 milliards d'euros au 30 juin 2017).

VENTILATION DES PLACEMENTS DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE

(en millions d'euros)	30/06/2018
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	149 833
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	453
Effets publics et valeurs assimilées	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-
Actions et autres titres à revenu variable	-
Instruments dérivés	453
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	149 380
Instruments de capitaux propres	27 118
<i>Actions et autres titres à revenu variable</i>	7 659
<i>Titres de participation non consolidés</i>	833
<i>Actifs financiers désignés aux fins d'application de l'approche par superposition</i>	18 626
Instruments de dettes ne remplissant pas les critères SPPI	60 922
<i>Prêts et créances</i>	275
<i>Titres de dettes</i>	60 647
<i>Effets publics et valeurs assimilées</i>	135
<i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>	4 941
OPCVM	37 668
<i>Actifs financiers désignés aux fins d'application de l'approche par superposition</i>	17 903
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	61 340
<i>Effets publics et valeurs assimilées</i>	354
<i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>	11 486
<i>Actions et autres titres à revenu variable</i>	4 731
OPCVM	44 769
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-
<i>Prêts et créances</i>	-
<i>Titres de dettes</i>	-
<i>Effets publics et valeurs assimilées</i>	-
<i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>	-
Instruments dérivés de couverture	1 009
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	215 850
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	215 759
Titres de dettes	215 759
<i>Effets publics et valeurs assimilées</i>	63 311
<i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>	152 448
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	91
Actions et autres titres à revenu variable	2
Titres de participation non consolidés	89
Actifs financiers au coût amorti	5 681
Prêts et créances	5 681
Titres de dettes	-
<i>Effets publics et valeurs assimilées</i>	-
<i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>	-
Dépréciations	-
Immeubles de placement	6 500
TOTAL PLACEMENTS DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE	378 873

Au 30 juin 2018, le montant de l'investissement dans les entreprises mises en équivalence de l'assurance s'élève à 2 907 millions d'euros.



(en millions d'euros)	30/06/2018		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	215 759	17 667	(498)
Titres de dettes	215 759	17 667	(498)
Effets publics et valeurs assimilées	63 311	5 441	(154)
Obligations et autres titres à revenu fixe	152 448	12 226	(344)
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	91	8	(8)
Actions et autres titres à revenu variable	2	-	-
Titres de participation non consolidés	89	8	(8)
Total des actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres	215 850	17 675	(506)
Impôts		(4 659)	136
GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES SUR ACTIFS FINANCIERS COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES (NET D'IMPÔTS)		13 016	(370)

(en millions d'euros)	31/12/2017		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	45 999	2 738	(74)
Obligations et autres titres à revenu fixe	163 627	13 529	(346)
Actions et autres titres à revenu variable	17 900	2 835	(184)
Titres de participation non consolidés	8 224	2 433	(80)
Total des actifs financiers disponibles à la vente	235 750	21 535	(684)
Impôts		(5 797)	228
GAINS ET PERTES SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE (NET D'IMPÔT) COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES		15 738	(456)

(en millions d'euros)	31/12/2017	
	Valeur au bilan	Valeur de marché
Obligations et autres titres à revenu fixe	3 069	-
Effets publics et valeurs assimilées	7 736	-
Dépréciations	-	-
Total des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	10 805	-
Prêts et créances	7 490	2 444
Immeubles de placement	6 120	8 367

(en millions d'euros)	31/12/2017	
	Valeur au bilan	
Total actifs financiers à la juste valeur par résultat par nature ou sur option	108 281	
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	59 635	
Effets publics et valeurs assimilées	3 639	
Obligations et autres titres à revenu fixe	27 772	
Actions et autres titres à revenu variable	15 729	
Instruments dérivés	1 506	

(en millions d'euros)	31/12/2017	
	Valeur au bilan	
TOTAL DES PLACEMENTS ASSURANCE	368 446	

RECLASSEMENT ENTRE LE RESULTAT NET ET LES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES POUR LES ACTIFS FINANCIERS DESIGNES A L'APPROCHE PAR SUPERPOSITION

	30/06/2018		
	Montant présenté en application d'IFRS 9 pour les actifs désignés	Montant qui aurait été présenté en application d'IAS 39 pour les actifs désignés	Montant reclassé en autres éléments du résultat global en application de l'approche par superposition
<i>(en millions d'euros)</i>			
Produits des placements	542	541	(1)
Charges des placements	(5)	(4)	1
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	19	187	168
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	(259)	-	259
Variation des dépréciations sur placements	-	(63)	(63)
Produits des placements nets de charges	297	661	364
Charges des prestations des contrats			(296)
Résultat opérationnel			68
Impôts sur les résultats			9
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE			77

INFORMATIONS EN CAS DE CHANGEMENT DE DESIGNATION D'ACTIFS FINANCIERS DANS LE CADRE DE L'APPLICATION DE L'APPROCHE PAR SUPERPOSITION

	30/06/2018
<i>(en millions d'euros)</i>	
Actifs financiers nouvellement désignés (actifs nouvellement détenus aux fins d'une activité liée à des contrats d'assurance)	3 556
Montant reclassé entre le résultat net et les autres éléments du résultat global au cours de la période	(13)
Actifs financiers dont la désignation a été annulée (actifs qui ne sont plus détenus aux fins d'une activité liée à des contrats d'assurance)	
Montant qui aurait été reclassé entre le résultat net et les autres éléments du résultat global au cours de la période si la désignation n'avait pas été annulée	
Reclassement du solde accumulé dans les autres éléments du résultat global vers le résultat net au cours de la période	

NOTE 6 Notes relatives au bilan
6.1 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat
ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2018
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	230 902
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	156 205
Instruments de capitaux propres	31 075
Instruments de dettes ne remplissant pas les critères SPPI	71 123
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	53 943
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	64
VALEUR AU BILAN	387 107
<i>Dont Titres prêtés</i>	2 202

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2017
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	219 535
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	100 771
VALEUR AU BILAN	320 306
<i>Dont Titres prêtés</i>	884

ACTIFS FINANCIERS DETENUS A DES FINS DE TRANSACTION

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2018
Instruments de capitaux propres	3 949
Actions et autres titres à revenu variable	3 949
Titres de dettes	23 502
Effets publics et valeurs assimilées	17 611
Obligations et autres titres à revenu fixe	5 855
OPCVM	36
Prêts et créances	105 453
Créances sur les établissements de crédit	178
Créances sur la clientèle	952
Titres reçus en pension livrée	104 323
Valeurs reçues en pension	-
Instruments dérivés	97 998
VALEUR AU BILAN	230 902

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2017
Instruments de capitaux propres	3 485
Actions et autres titres à revenu variable	3 485
Titres de dettes	17 249
Effets publics et valeurs assimilées	12 804
Obligations et autres titres à revenu fixe	4 445
Prêts et avances	94 392
Créances sur la clientèle	1 600
Créances sur les établissements de crédit	-
Titres reçus en pension livrée	92 792
Valeurs reçues en pension	-
Instruments dérivés	104 409
VALEUR AU BILAN	219 535

Les montants relatifs aux titres reçus en pension livrée comprennent ceux que l'entité est autorisée à redonner en garantie.

INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2018
Actions et autres titres à revenu variable	20 363
Titres de participation non consolidés	10 712
TOTAL INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	31 075

INSTRUMENTS DE DETTES NE REMPLISSANT PAS LES CRITERES SPPI

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2018
Titres de dettes	68 100
Effets publics et valeurs assimilées	138
Obligations et autres titres à revenu fixe	10 854
OPCVM	57 108
Prêts et créances	3 023
Créances sur les établissements de crédit	-
Créances sur la clientèle	3 023
Titres reçus en pension livrée	-
Valeurs reçues en pension	-
TOTAL INSTRUMENTS DE DETTES NE REMPLISSANT PAS LES CRITÈRES SPPI À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	71 123

ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT SUR OPTION

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2018
Prêts et créances	-
Créances sur les établissements de crédit	-
Créances sur la clientèle	-
Titres de dettes	64
Effets publics et valeurs assimilées	13
Obligations et autres titres à revenu fixe	51
TOTAL ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT SUR OPTION	64

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2017
Instruments de capitaux propres	17 088
Actions et autres titres à revenu variable	17 088
Titres de dettes	83 681
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	51 600
Effets publics et valeurs assimilées	3 651
Obligations et autres titres à revenu fixe	28 430
Prêts et avances	2
Créances sur la clientèle	2
Titres reçus en pension livrée	-
Valeurs reçues en pension	-
VALEUR AU BILAN	100 771

PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2018	31/12/2017
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	200 127	194 071
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	33 242	31 528
VALEUR AU BILAN	233 369	225 599

PASSIFS FINANCIERS DETENUS A DES FINS DE TRANSACTION

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2018	31/12/2017
Titres vendus à découvert	25 097	22 598
Titres donnés en pension livrée	78 130	66 468
Dettes représentées par un titre	-	2
Instruments dérivés	96 900	105 003
VALEUR AU BILAN	200 127	194 071

PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT SUR OPTION

Passifs financiers dont les variations du spread émetteur sont comptabilisées en capitaux propres non recyclables

	30/06/2018				
	Valeur comptable	Différence entre valeur comptable et montant dû à l'échéance	Montant cumulé de variation de juste valeur liée aux variations du risque de crédit propre	Montant de variation de juste valeur sur la période liée aux variations du risque de crédit propre	Montant réalisé lors de la décomptabilisation ¹
<i>(en millions d'euros)</i>					
Dépôts et passifs subordonnés	-	-	-	-	-
Dépôts	-	-	-	-	-
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-
Titres de dettes	25 912	(1 760)	341	(168)	(15)
Autres passifs financiers	-	-	-	-	-
TOTAL	25 912	(1 760)	341	(168)	(15)

¹ Le montant réalisé lors de la décomptabilisation est transféré en réserves consolidées au moment de la décomptabilisation de l'instrument concerné.

En application de la norme IFRS 9, le groupe Crédit Agricole calcule les variations de juste valeur imputables aux variations du risque de crédit propre en utilisant une méthodologie permettant de les isoler des variations de valeur attribuables à des variations des conditions de marché.

■ Base de calcul du risque de crédit propre

La source prise en compte pour le calcul du risque de crédit propre peut varier d'un émetteur à l'autre. Au sein du groupe Crédit Agricole, il est matérialisé par la variation de son coût de refinancement sur le marché.

■ Calcul du résultat latent induit par le risque de crédit propre (enregistré en capitaux propres)

L'approche privilégiée par le groupe Crédit Agricole est celle se basant sur la composante liquidité des émissions. En effet, l'ensemble des émissions est répliqué par un ensemble de prêts/emprunts vanille. Les variations de juste valeur imputables aux variations du risque de crédit propre de l'ensemble des émissions correspondent donc à celles des prêts-emprunts. Elles sont égales à la variation de juste valeur du portefeuille de prêts/emprunts générée par la variation du coût de refinancement.

■ Calcul du résultat réalisé induit par le risque de crédit propre (enregistré en réserves consolidées)

En cas de remboursement anticipé, la variation de juste valeur imputable aux variations du risque de crédit propre est maintenue en réserves consolidées

Passifs financiers dont les variations du spread émetteur sont comptabilisées en résultat net

	30/06/2018			
	Valeur comptable	Différence entre valeur comptable et montant dû à l'échéance	Montant cumulé de variation de juste valeur liée aux variations du risque de crédit propre	Montant de variation de juste valeur sur la période liée aux variations du risque de crédit propre
<i>(en millions d'euros)</i>				
Dépôts et passifs subordonnés	7 331	-	-	-
Dépôts	7 331	-	-	-
Passifs subordonnés	-	-	-	-
Titres de dettes	-	-	-	-
Autres passifs financiers	-	-	-	-
TOTAL	7 331	-	-	-

	31/12/2017	
	Juste valeur au bilan	Différence entre valeur comptable et montant dû à l'échéance
<i>(en millions d'euros)</i>		
Dépôts et passifs subordonnés	6 037	-
Dépôts d'établissements de crédit	-	-
Autres dépôts	6 037	-
Passifs subordonnés	-	-
Titres de dette	25 491	872
Autres passifs financiers	-	-
TOTAL	31 528	872

6.2 Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

	30/06/2018		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
<i>(en millions d'euros)</i>			
Instrument de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	263 709	17 736	(809)
Instrument de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	4 583	1 760	(1 703)
TOTAL	268 292	19 496	(2 512)

INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES

	30/06/2018		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
<i>(en millions d'euros)</i>			
Effets publics et valeurs assimilées	80 844	5 815	(342)
Obligations et autres titres à revenu fixe	182 865	11 921	(467)
Total des titres de dettes	263 709	17 736	(809)
Prêts et créances sur les établissements de crédit	-	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	-	-	-
Total des prêts et créances	-	-	-
Total Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	263 709	17 736	(809)
Impôts		(4 703)	221
GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES SUR INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES (NET D'IMPÔT)		13 033	(588)

INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES NON RECYCLABLES
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de capitaux propres non recyclables

	30/06/2018			
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes	Gains/pertes latents sur la période
<i>(en millions d'euros)</i>				
Actions et autres titres à revenu variable	349	15	(64)	1
Titres de participation non consolidés	4 234	1 745	(1 639)	280
Total instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par	4 583	1 760	(1 703)	281
Impôts		(82)	14	(51)
GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES SUR INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES NON RECYCLABLES (NET D'IMPÔT)		1 678	(1 689)	230

Instruments de capitaux propres ayant été décomptabilisés au cours de la période

	30/06/2018		
	Juste Valeur à la date de décomptabilisati	Gains cumulés réalisés ¹	Pertes cumulées réalisées ¹
<i>(en millions d'euros)</i>			
Actions et autres titres à revenu variable	38	-	-
Titres de participation non consolidés	26	1	(54)
Total Placements dans des instruments de capitaux propres	64	1	(54)
Impôts		-	11
GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES SUR INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES NON RECYCLABLES (NET D'IMPÔT) ¹		1	(43)

¹ Les profits et pertes réalisés sont transférés en réserves consolidées au moment de la décomptabilisation de l'instrument concerné.

ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE AU 31 DECEMBRE 2017

	31/12/2017		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
<i>(en millions d'euros)</i>			
Effets publics et valeurs assimilées	77 379	3 324	(215)
Obligations et autres titres à revenu fixe	218 082	13 269	(451)
Actions et autres titres à revenu variable	21 199	3 264	(276)
Titres de participation non consolidés	13 790	3 855	(389)
Total des titres disponibles à la vente	330 450	23 712	(1 331)
Créances disponibles à la vente	-	-	-
Total des créances disponibles à la vente	-	-	-
Valeur au bilan des actifs financiers disponibles à la vente ¹	330 450	23 712	(1 331)
Impôts		(6 083)	303
GAINS ET PERTES SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES (NET D'IMPÔT) ²		17 629	(1 028)

¹ La valeur nette au bilan des titres disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés est de 45 millions d'euros et la valeur nette au bilan des titres disponibles à la vente à revenu variable dépréciés est de 2 085 millions d'euros.

² Pour les sociétés d'assurance, les gains et pertes sur actifs financiers disponibles à la vente comptabilisés directement en capitaux propres (net d'impôts) sont compensés par la participation aux bénéfices différée passive nette d'impôt à hauteur de 12 792 millions d'euros au 31 décembre 2017 (cf. Note 6.9. "Provisions techniques des contrats d'assurance").

6.3 Actifs financiers au coût amorti

	30/06/2018
<i>(en millions d'euros)</i>	
Prêts et créances sur les établissements de crédit	89 066
Prêts et créances sur la clientèle	825 987
Titres de dettes	80 814
VALEUR AU BILAN	995 867

PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2018
Etablissements de crédit	
Comptes et prêts	81 982
<i>dont comptes ordinaires débiteurs non douteux ¹</i>	8 023
<i>dont comptes et prêts au jour le jour non douteux ¹</i>	13 455
Valeurs reçues en pension	1
Titres reçus en pension livrée	6 826
Prêts subordonnés	676
Autres prêts et créances	24
Valeur brute	89 509
Dépréciations	(444)
VALEUR AU BILAN	89 066

¹ Ces opérations composent pour partie la rubrique "Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit" du "Tableau des flux de trésorerie".

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2017
Etablissements de crédit	
Titres de dettes	5 204
Titres non cotés sur un marché actif	5 204
Prêts et avances	87 257
Comptes et prêts	79 873
<i>dont comptes ordinaires débiteurs sains</i>	5 973
<i>dont comptes et prêts au jour le jour sains</i>	16 459
Valeurs reçues en pension	10
Titres reçus en pension livrée	6 609
Prêts subordonnés	765
Autres prêts et créances	-
Valeur brute	92 461
Dépréciations	(387)
VALEUR NETTE DES PRÊTS ET CRÉANCES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	92 074

PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2018
Opérations avec la clientèle	
Créances commerciales	27 470
Autres concours à la clientèle	781 307
Valeurs reçues en pension	121
Titres reçus en pension livrée	3 885
Prêts subordonnés	116
Créances nées d'opérations d'assurance directe	542
Créances nées d'opérations de réassurance	588
Avances en comptes courants d'associés	975
Comptes ordinaires débiteurs	15 477
Valeur brute	830 481
Dépréciations	(20 313)
Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle	810 168
Opérations de location-financement	
Location-financement immobilier	5 580
Location-financement mobilier, location simple et opérations assimilées	10 729
Valeur brute	16 309
Dépréciations	(490)
Valeur nette des opérations de location-financement	15 819
VALEUR AU BILAN	825 987



(en millions d'euros)

31/12/2017

Opérations avec la clientèle

Titres de dettes	14 707
Titres non cotés sur un marché actif	14 707
Prêts et avances	804 190
Créances commerciales	26 847
Autres concours à la clientèle	756 168
Titres reçus en pension livrée	3 116
Prêts subordonnés	116
Créances nées d'opérations d'assurance directe	279
Créances nées d'opérations de réassurance	516
Avances en comptes courants d'associés	1 016
Comptes ordinaires débiteurs	16 132
Valeur brute	818 897
Dépréciations	(19 958)
Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle	798 939
Opérations de location-financement	
Location-financement immobilier	5 695
Location-financement mobilier, location simple et opérations assimilées	10 453
Valeur brute	16 148
Dépréciations	(329)
Valeur nette des opérations de location-financement	15 819
VALEUR AU BILAN	814 758

PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET SUR LA CLIENTELE PAR AGENT ECONOMIQUE AU 31 DECEMBRE 2017

(en millions d'euros)	31/12/2017				Total
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	
Administration générale	38 913	121	37	50	38 826
Banques centrales	18 950	-	-	-	18 950
Etablissements de crédit	73 511	412	387	-	73 124
Grandes entreprises	288 695	12 764	7 303	2 616	278 776
Clientèle de détail	507 437	12 848	7 582	2 699	497 156
TOTAL PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET SUR LA CLIENTELE	927 506¹	26 145	15 309	5 365	906 832

¹ Dont encours restructurés pour 14 277 millions d'euros.

**TITRES DE DETTES**

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2018
Effets publics et valeurs assimilées	34 706
Obligations et autres titres à revenu fixe	46 148
Total	80 854
Dépréciations	(40)
VALEUR AU BILAN	80 814

6.4 Exposition au risque souverain

Le périmètre des expositions souveraines recensées couvre les expositions à l'État, hors collectivités locales. Les créances fiscales sont exclues du recensement.

L'exposition aux dettes souveraines correspond à une exposition nette de dépréciation (valeur au bilan) présentée à la fois brute et nette de couverture.

Les expositions significatives du Groupe au risque souverain sont les suivantes :

ACTIVITÉ BANCAIRE

30/06/2018	Expositions nettes de dépréciations						
	Actifs financiers à la juste valeur par résultat		Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	Actifs financiers au coût amorti	Total activité banque brute de couvertures	Couvertures	Total activité banque nette de couvertures
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat					
(en millions d'euros)							
Allemagne	-	-	144	715	859	(92)	767
Arabie Saoudite	5	-	-	860	865	-	865
Autriche	-	-	29	147	176	(15)	161
Belgique	679	2	2 485	1 121	4 287	(126)	4 161
Brésil	42	-	-	224	266	-	266
Chine	34	-	-	90	124	-	124
Espagne	-	5	1 179	253	1 437	-	1 437
États-Unis	-	-	151	572	723	(1)	722
France	10	539	6 939	20 332	27 820	(608)	27 212
Grèce	-	-	-	-	-	-	-
Hong Kong	41	-	-	985	1 026	-	1 026
Iran	-	-	-	-	-	-	-
Irlande	-	-	-	2	2	-	2
Italie	-	1	3 327	5 302	8 631	40	8 671
Japon	-	-	-	4 418	4 418	-	4 418
Maroc	70	-	318	-	388	-	388
Portugal	-	-	-	-	-	-	-
Royaume-Uni	-	-	-	-	-	-	-
Russie	1	-	-	-	1	-	1
Syrie	-	-	-	-	-	-	-
Ukraine	-	-	30	59	88	-	88
Venezuela	-	-	-	67	67	-	67
Yémen	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	882	547	14 602	35 147	51 178	(802)	50 376



31/12/2017	Expositions nettes de dépréciations							
	Dont portefeuille bancaire					Total activité banque brut de couvertures	Couvertures Actifs financiers disponibles à la vente	Total activité banque net de couvertures
(en millions d'euros)	Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs à la juste valeur par résultat	Prêts et créances	Dont portefeuille de négociation (hors dérivés)			
Allemagne	459	403	8	-	-	870	(108)	762
Arabie Saoudite	-	-	-	542	2	544	-	544
Autriche	-	-	-	-	-	-	-	-
Belgique	373	3 285	-	-	-	3 658	(130)	3 528
Bésil	-	7	-	38	86	131	-	131
Chine	-	65	-	-	3	68	-	68
Espagne	51	1 572	2	-	-	1 625	-	1 625
Etats-Unis	-	151	-	-	617	768	(3)	765
France	14 464	13 194	2	3 056	-	30 716	(1 149)	29 567
Grèce	-	-	-	-	-	-	-	-
Hong-Kong	-	1 044	-	-	38	1 082	-	1 082
Irlande	2	7	2	-	-	11	-	11
Irlande	2 329	5 304	4	113	64	7 814	(187)	7 627
Italie	-	2 635	-	255	-	2 890	-	2 890
Japon	-	351	-	-	146	497	-	497
Maroc	-	99	9	-	8	116	(2)	114
Portugal	-	-	-	-	-	-	-	-
Royaume-Uni	-	8	-	-	5	13	-	13
Russie	-	-	-	-	-	-	-	-
Syrie	-	-	-	-	-	-	-	-
Ukraine	-	32	-	-	-	32	-	32
Venezuela	-	-	-	4	-	4	-	4
Yémen	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	17 678	28 157	27	4 008	969	50 839	(1 579)	49 260

ACTIVITÉ D'ASSURANCE

Pour l'activité assurance, l'exposition à la dette souveraine est présentée en valeur nette de dépréciation, brute de couverture et correspond à une exposition avant application des mécanismes propres à l'assurance vie de partage entre assureurs et assurés.

Expositions brutes		
<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2018	31/12/2017
Allemagne	340	244
Arabie Saoudite	1	-
Autriche	3 217	3 579
Belgique	2 775	2 419
Brésil	-	1
Chine	-	-
Espagne	1 084	1 015
Etats-Unis	29	17
France	49 145	42 029
Grèce	-	-
Hong Kong	-	-
Iran	-	-
Irlande	1 121	587
Italie	6 466	5 968
Japon	-	11
Maroc	-	-
Portugal	-	3
Royaume-Uni	193	-
Russie	-	-
Syrie	-	-
Ukraine	9	-
Venezuela	-	-
Yémen	2	-
TOTAL EXPOSITION	64 382	55 873

6.5 Passifs financiers au coût amorti

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2018
Dettes envers les établissements de crédit	98 962
Dettes envers la clientèle	754 600
Dettes représentées par un titre	186 960
VALEUR AU BILAN	1 040 522

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

(en millions d'euros)	30/06/2018	31/12/2017
Établissements de crédit		
Comptes et emprunts	76 563	65 636
<i>dont comptes ordinaires créditeurs ¹</i>	8 721	5 882
<i>dont comptes et emprunts au jour le jour ¹</i>	1 901	1 858
Valeurs données en pension	40	-
Titres donnés en pension livrée	22 359	22 789
VALEUR AU BILAN	98 962	88 425

¹ Ces opérations composent pour partie la rubrique "Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit" du "Tableau des flux de trésorerie".

DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

(en millions d'euros)	30/06/2018	31/12/2017
Comptes ordinaires créditeurs	328 102	315 978
Comptes d'épargne à régime spécial	286 886	280 316
Autres dettes envers la clientèle	134 922	132 211
Titres donnés en pension livrée	2 326	1 797
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	1 005	882
Dettes nées d'opérations de réassurance	407	287
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques	952	949
VALEUR AU BILAN	754 600	732 420

DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE

(en millions d'euros)	30/06/2018	31/12/2017
Bons de caisse	145	153
Titres du marché interbancaire	10 178	11 686
Titres de créances négociables	83 912	74 934
Emprunts obligataires ¹	89 666	86 932
Autres dettes représentées par un titre	3 059	3 827
VALEUR AU BILAN	186 960	177 532

¹ Ce poste comprend les émissions de type "Covered Bonds" et les émissions d'obligations senior non préférées.

Les titres de dettes émis par Crédit Agricole S.A. et souscrits par les sociétés d'assurance du groupe Crédit Agricole S.A. sont éliminés pour les contrats en euros. Ils sont éliminés pour la partie en représentation des contrats en unités de compte dont le risque financier est supporté par l'assuré.

6.6 Immeubles de placement

(en millions d'euros)	31/12/2017	01/01/2018	Variations de périmètre	Augmentations (acquisitions)	Diminutions (cessions)	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2018
Valeur brute	7 203	7 203	154	392	(212)	-	81	7 618
Amortissements et dépréciations	(459)	(459)	-	(15)	15	-	(11)	(470)
VALEUR AU BILAN ¹	6 744	6 744	154	377	(197)	-	70	7 148

¹ Y compris immeubles de placement donnés en location simple.

(en millions d'euros)	01/01/2017	Variations de périmètre	Augmentations (acquisitions)	Diminutions (cessions)	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2017
Valeur brute	6 571	23	1 544	(1 161)	-	226	7 203
Amortissements et dépréciations	(442)	-	(30)	21	-	(8)	(459)
VALEUR AU BILAN ¹	6 129	23	1 514	(1 140)	-	218	6 744

¹ Y compris immeubles de placement donnés en location simple.

6.7 Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)

(en millions d'euros)	31/12/2017	01/01/2018	Variations de périmètre	Augmentations (acquisitions)	Diminutions (cessions)	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2018
Immobilisations corporelles d'exploitation								
Valeur brute	17 371	17 371	11	537	(394)	7	42	17 574
Amortissements et dépréciations ¹	(9 746)	(9 746)	(7)	(393)	240	(3)	(19)	(9 928)
VALEUR AU BILAN	7 625	7 625	4	144	(154)	4	23	7 646
Immobilisations incorporelles								
Valeur brute	6 991	6 991	13	255	(137)	(2)	84	7 203
Amortissements et dépréciations	(4 677)	(4 677)	-	(225)	103	1	(17)	(4 814)
VALEUR AU BILAN	2 314	2 314	13	30	(34)	(1)	67	2 389

¹ Y compris les amortissements sur immobilisations données en location simple.

(en millions d'euros)	31/12/2016	Variations de périmètre	Augmentations (acquisitions)	Diminutions (cessions)	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2017
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute	16 742	152	1 291	(870)	(73)	129	17 371
Amortissements et dépréciations ¹	(9 568)	(10)	(820)	688	41	(77)	(9 746)
VALEUR AU BILAN	7 174	142	471	(182)	(32)	52	7 625
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	5 847	735	587	(124)	(15)	(39)	6 991
Amortissements et dépréciations	(4 124)	(175)	(461)	76	12	(5)	(4 677)
VALEUR AU BILAN	1 723	560	126	(48)	(3)	(44)	2 314

¹ Y compris les amortissements sur immobilisations données en location simple.

6.8 Écarts d'acquisition

(en millions d'euros)	31/12/2017 BRUT	31/12/2017 NET	01/01/2018 BRUT	01/01/2018 NET	Augmentations (acquisitions)	Diminutions (cessions)	Pertes de valeur de la période	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2018 BRUT	30/06/2018 NET
Banque de proximité en France	5 573	5 020	5 573	5 020	3	-	-	-	-	5 575	5 023
dont LCL	5 558	5 018	5 558	5 018	-	-	-	-	-	5 558	5 018
dont CR	15	2	15	2	3	-	-	-	-	17	5
Banque de proximité à l'international	3 392	1 794	3 392	1 794	-	-	-	-	-	3 387	1 794
dont Italie	3 042	1 762	3 042	1 762	-	-	-	-	-	3 042	1 762
dont Pologne	225	-	225	-	-	-	-	-	-	215	-
dont Ukraine	39	-	39	-	-	-	-	-	-	43	-
dont autres pays	86	32	86	32	-	-	-	-	-	87	32
Gestion de l'épargne et assurances	6 925	6 926	6 925	6 926	19	-	-	18	-	6 961	6 963
dont gestion d'actifs	4 893	4 893	4 893	4 893	-	-	-	11	-	4 904	4 904
dont assurances	1 261	1 262	1 261	1 262	-	-	-	-	-	1 261	1 262
dont banque privée internationale	771	771	771	771	19	-	-	7	-	796	797
Services financiers spécialisés	2 727	1 025	2 727	1 025	-	-	-	-	-	2 727	1 024
dont crédit à la consommation (hors Agos)	1 693	954	1 693	954	-	-	-	-	-	1 693	954
dont crédit à la consommation - Agos	569	-	569	-	-	-	-	-	-	569	-
dont affacturage	465	70	465	70	-	-	-	-	-	465	70
Grandes clientèles	2 472	1 152	2 472	1 152	-	(4)	-	-	-	2 468	1 148
dont banque de financement et d'investissement	1 817	497	1 817	497	-	-	-	-	-	1 817	497
dont services financiers aux institutionnels	655	655	655	655	-	(4)	-	-	-	651	651
Activités hors métiers	72	72	72	72	-	-	-	-	-	72	72
TOTAL	21 161	15 988	21 161	15 988	22	(4)	-	18	-	21 190	16 024
Part du Groupe	19 831	14 755	19 831	14 755	22	(4)	-	10	-	19 852	14 783
Participations ne donnant pas le contrôle	1 330	1 233	1 330	1 233	-	-	-	8	-	1 338	1 241

Dans le cadre de l'arrêté des comptes semestriels au 30 juin 2018, conformément aux principes du Groupe, compte tenu de l'absence d'indices objectifs de perte de valeur, les écarts d'acquisition n'ont fait l'objet d'aucun test de dépréciation.

6.9 Provisions techniques des contrats d'assurance

VENTILATION DES PROVISIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE

(en millions d'euros)	30/06/2018				
	Vie	Non-vie	International	Emprunteur	Total
Contrats d'assurance	176 990	7 687	17 480	1 814	203 971
Contrats d'investissement avec PB discrétionnaire	87 167	-	13 345	-	100 512
Contrats d'investissement sans PB discrétionnaire	2 488	-	1 491	-	3 979
Participation aux bénéfices différée passive	21 337	56	167	-	21 560
Autres provisions techniques	-	-	-	-	-
Total des provisions techniques ventilées	287 982	7 743	32 483	1 814	330 022
Participation aux bénéfices différée active	-	-	-	-	-
Part des réassureurs dans les provisions techniques	(961)	(491)	(62)	(273)	(1 787)
PROVISIONS TECHNIQUES NETTES	287 021	7 252	32 421	1 541	328 235

(en millions d'euros)	31/12/2017				
	Vie	Non-vie	International	Emprunteur	Total
Contrats d'assurance	169 685	6 786	16 516	1 773	194 760
Contrats d'investissement avec PB discrétionnaire	90 169	-	12 789	-	102 958
Contrats d'investissement sans PB discrétionnaire	2 507	-	1 394	-	3 901
Participation aux bénéfices différée passive	20 978	60	500	-	21 538
Autres provisions techniques					-
Total des provisions techniques ventilées	283 339	6 846	31 199	1 773	323 157
Participation aux bénéfices différée active	-	-	-	-	-
Part des réassureurs dans les provisions techniques	(918)	(408)	(59)	(270)	(1 655)
PROVISIONS TECHNIQUES NETTES	282 421	6 438	31 140	1 503	321 502

La part des réassureurs dans les provisions techniques et les autres passifs d'assurance est comptabilisée dans les Comptes de régularisation. La ventilation des provisions techniques des contrats d'assurance est présentée avant élimination des émissions en euros et en unités de compte souscrites par les sociétés d'assurance.

La participation aux bénéfices différée, avant impôt, au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017 s'analyse ainsi :

Participation aux bénéfices différée avant impôt	30/06/2018
(en millions d'euros)	PBD passive
Participation différée sur revalorisation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres et sur dérivés de couverture	18 698
<i>Dont participation différée sur revalorisation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres ¹</i>	17 851
<i>Dont participation différée sur dérivés de couverture</i>	847
Participation différée sur revalorisation des actifs financiers à la juste valeur par résultat	815
Autres participations différées	2 047
TOTAL PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES DIFFÉRÉE AVANT IMPÔT	21 560

¹ cf Note 6.2 "Actifs comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres"

Participation aux bénéfices différée avant impôt	31/12/2017
(en millions d'euros)	PBD passive
Participation différée sur revalorisation des titres disponibles à la vente et sur dérivés de couverture	18 314
<i>Dont participation différée sur revalorisation des titres disponibles à la vente ¹</i>	17 467
<i>Dont participation différée sur dérivés de couverture</i>	847
Participation différée sur revalorisation des titres de trading	443
Autres participations différées (annulation provision pour risque d'éligibilité)	2 781
TOTAL	21 538

¹ cf Note 6.2 "Actifs comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres"

6.10 Provisions

(en millions d'euros)	31/12/2017	01/01/2018	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2018
Risques sur les produits épargne-logement	747	747	-	-	-	-	-	-	747
Risques d'exécution des engagements par	627	1 141	-	525	(5)	(518)	(2)	21	1 162
Risques opérationnels	428	427	-	23	(7)	(29)	-	1	415
Engagements sociaux (retraites) et assimilés	2 116	2 116	1	96	(93)	(36)	3	12	2 099
Litiges divers ¹	1 477	1 478	2	1 106	(32)	(142)	3	(100)	2 315
Participations	21	21	(1)	2	(5)	-	-	-	17
Restructurations	37	37	-	-	(2)	(1)	-	-	34
Autres risques	912	912	2	153	(76)	(54)	(2)	33	968
TOTAL	6 365	6 879	4	1 905	(220)	(780)	2	(33)	7 757

¹ Cf. "Contentieux fiscal sur titres Emporiki" dans la note 2 "Principales opérations de structure et événements significatifs de la période".

(en millions d'euros)	31/12/2016	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2017
Risques sur les produits épargne-logement	1 189	-	-	-	(442)	-	-	747
Risques d'exécution des engagements par signature	425	18	331	(16)	(148)	(19)	36	627
Risques opérationnels	518	1	131	(133)	(88)	-	(1)	428
Engagements sociaux (retraites) et assimilés	2 042	182	238	(252)	(58)	(26)	(10)	2 116
Litiges divers	1 235	181	486	(155)	(267)	(4)	1	1 477
Participations	14	-	13	(4)	(2)	-	-	21
Restructurations	48	1	-	(8)	(4)	-	-	37
Autres risques	1 039	1	266	(224)	(168)	(8)	6	912
TOTAL	6 510	384	1 465	(792)	(1 177)	(57)	32	6 365

Au 30 juin 2018, les engagements sociaux (retraites) et assimilés comprennent 134 millions d'euros (79 millions d'euros au 31 décembre 2017 et 96 millions d'euros au 30 juin 2017) de provisions au titre des coûts sociaux des plans d'adaptation et la provision pour restructurations enregistre les coûts non sociaux de ces plans.

6.11 Dettes subordonnées

(en millions d'euros)	30/06/2018	31/12/2017
Dettes subordonnées à durée déterminée ¹	21 812	22 424
Dettes subordonnées à durée indéterminée ²	1 969	2 832
Dépôts de garantie à caractère mutuel	161	172
Titres et emprunts participatifs	76	87
VALEUR AU BILAN	24 018	25 515

¹ Ce poste comprend les émissions de titres subordonnés remboursables "TSR".

² Ce poste comprend les émissions de titres super-subordonnés "TSS" et titres subordonnés à durée indéterminée "TSDI".

Au 30 juin 2018, l'encours des titres super-subordonnés est de 1 758 millions d'euros contre 2 416 millions d'euros au 31 décembre 2017.

6.12 Instruments financiers à durée indéterminée

Les principales émissions d'instruments financiers subordonnés et super-subordonnés à durée indéterminée ayant un impact en Capitaux propres part du Groupe se détaillent comme suit :

Date d'émission	Devise	Montant en devises au 31 décembre 2017 (en millions de devises d'émission)	Rachats partiels et remboursements (en millions de devises d'émissions)	Montant en devises au 30 juin 2018 (en millions de devises d'émissions)	Au 30 juin 2018			
					Montant en euros au cours d'origine (en millions d'euros)	Rémunération - Part du Groupe - Cumulée (en millions d'euros)	Frais d'émission net d'impôt (en millions d'euros)	Impact en Capitaux propres part du Groupe Cumulé (en millions d'euros)
23/01/2014	USD	1 750	-	1 750	1 283	(525)	(8)	750
08/04/2014	GBP	500	-	500	607	(195)	(4)	408
08/04/2014	EUR	1 000	-	1 000	1 000	(273)	(6)	721
18/09/2014	USD	1 250	-	1 250	971	(275)	(6)	690
19/01/2016	USD	1 250	-	1 250	1 150	(217)	(8)	925
Émissions Crédit Agricole S.A.					5 011	(1 485)	(32)	3 494
14/10/2014	EUR				-	(101)	(3)	(104)
13/01/2015	EUR				-	(129)	(3)	(132)
Émissions Assurance					-	(230)	(6)	(236)
Émissions souscrites en interne								
Effet Part Groupe/ Participations ne donnant pas le contrôle					-	4	-	4
Souscriptions de Crédit Agricole ClB					(4)	-	-	(4)
TOTAL					5 007	(1 711)	(38)	3 258

Les mouvements relatifs aux instruments financiers subordonnés et super-subordonnés à durée indéterminée ayant un impact sur les participations ne donnant pas le contrôle sont :

Date d'émission	Devise	Montant en devises au 31 décembre 2017 (en millions de devises d'émission)	Rachats partiels et remboursements (en millions de devises d'émission)	Montant en devises au 30 juin 2018 (en millions de devises d'émission)	Montant en euros au cours d'origine (en millions d'euros)
14/10/2014	EUR	745	-	745	745
13/01/2015	EUR	987	-	987	987
TOTAL					1 732

Les mouvements relatifs aux instruments financiers subordonnés et super subordonnés à durée indéterminée impactant les Capitaux propres part du Groupe se détaillent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2018	31/12/2017
Titres super-subordonnés à durée indéterminée		
Rémunération versée comptabilisée en réserves	(184)	(388)
Economie d'impôts relative à la rémunération versée aux porteurs de titres comptabilisée en résultat	64	133
Frais d'émissions nets d'impôt comptabilisés en réserves	-	-
Titres subordonnés à durée indéterminée		
Rémunération versée comptabilisée en réserves	(43)	(76)
Economie d'impôts relative à la rémunération versée aux porteurs de titres comptabilisée en résultat	15	26
Frais d'émissions nets d'impôt comptabilisés en réserves	-	-

NOTE 7 Engagements de financement et de garantie et autres garanties

Les engagements de financement et de garantie et autres garanties intègrent les activités abandonnées

ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS

(en millions d'euros)	30/06/2018	31/12/2017
Engagements donnés		
Engagements de financement	219 406	200 846
Engagements en faveur des établissements de crédit	27 839	23 908
Engagements en faveur de la clientèle	191 567	176 938
Ouverture de crédits confirmés	126 949	132 322
<i>Ouverture de crédits documentaires</i>	4 334	5 355
<i>Autres ouvertures de crédits confirmés</i>	122 615	126 967
Autres engagements en faveur de la clientèle	64 618	44 616
Engagements de garantie	83 512	92 297
Engagements d'ordre des établissements de crédit	7 677	8 169
Confirmations d'ouverture de crédits documentaires	3 860	3 834
Autres garanties	3 817	4 335
Engagements d'ordre de la clientèle	75 835	84 128
Cautions immobilières	5 027	5 465
Autres garanties d'ordre de la clientèle	70 808	78 663
Engagements sur titres	22 026	-
Titres à livrer	22 026	-
Engagements reçus		
Engagements de financement	108 199	87 925
Engagements reçus des établissements de crédit	95 588	81 960
Engagements reçus de la clientèle	12 611	5 965
Engagements de garantie	284 051	282 586
Engagements reçus des établissements de crédit	93 310	89 122
Engagements reçus de la clientèle	190 741	193 464
<i>Garanties reçues des administrations publiques et assimilées</i>	41 025	38 503
<i>Autres garanties reçues</i>	149 716	154 961
Engagements sur titres	26 726	-
Titres à recevoir	26 726	-

INSTRUMENTS FINANCIERS REMIS ET REÇUS EN GARANTIE

(en millions d'euros)	30/06/2018	31/12/2017
Valeur comptable des actifs financiers remis en garantie (dont actifs transférés)		
Titres et créances apportées en garanties des dispositifs de refinancement (Banque de France, CRH ...)	188 859	181 511
Titres prêtés	12 339	9 533
Dépôts de garantie sur opérations de marché	19 254	16 986
Autres dépôts de garantie	-	-
Titres et valeurs donnés en pension	102 864	91 076
TOTAL DE LA VALEUR COMPTABLE DES ACTIFS FINANCIERS REMIS EN GARANTIE	323 316	299 106
Valeur comptable des actifs financiers reçus en garantie		
Autres dépôts de garantie	-	-
Juste valeur des instruments reçus en garantie réutilisables et réutilisés		
Titres empruntés	7	7
Titres et valeurs reçus en pension	128 457	114 285
Titres vendus à découvert	25 090	22 594
TOTAL JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS REÇUS EN GARANTIE RÉUTILISABLES ET RÉUTILISÉS	153 553	136 885

CRÉANCES APPORTÉES EN GARANTIE

Au 30 juin 2018, dans le cadre du dispositif de refinancement auprès de la Banque de France, Crédit Agricole S.A. a déposé 83,9 milliards d'euros de créances (principalement pour le compte des Caisses régionales), contre 81,3 milliards d'euros au 31 décembre 2017, et 23,5 milliards d'euros ont été déposés directement par les filiales.

Au 30 juin 2018, dans le cadre des opérations de refinancement auprès de la Caisse de Refinancement de l'Habitat, Crédit Agricole S.A. a déposé 12,6 milliards d'euros de créances pour le compte des Caisses régionales, contre 13,7 milliards d'euros au 31 décembre 2017, et 2,2 milliards d'euros ont été déposés directement par LCL.

Au 30 juin 2018, dans le cadre des émissions sécurisées de European Secured Notes Issuer (ESNI), société de titrisation de droit français créée par cinq banques dont le Groupe Crédit Agricole, 1,4 milliard d'euros de créances de Crédit Agricole CIB ont été cédées en pleine propriété à titre de garantie.

Au 30 juin 2018, dans le cadre des émissions sécurisées de Crédit Agricole Home Loan SFH, société financière contrôlée à 100% par Crédit Agricole S.A., 40,6 milliards d'euros de créances des Caisses régionales et de LCL ont été apportés en garantie.

GARANTIES DÉTENUES

Les garanties détenues et actifs reçus en garantie par le groupe Crédit Agricole et qu'il est autorisé à vendre ou à redonner en garantie sont pour l'essentiel logés chez Crédit Agricole S.A. pour 99 milliards d'euros et chez Crédit Agricole CIB pour 133 milliards d'euros. Il s'agit principalement de créances apportées en garanties par les Caisses régionales à Crédit Agricole S.A., celui-ci jouant un rôle de centralisateur vis-à-vis des différents organismes de refinancement externes en vue d'obtenir des refinancements. Ces créances (immobilières, ou prêts auprès d'entreprises ou de collectivités locales) sont sélectionnées et marquées pour leur qualité et conservées au bilan des Caisses régionales.

La plus grande partie de ces garanties correspond à des hypothèques, des nantissements ou des cautionnements reçus, quelle que soit la qualité des actifs garantis et porte principalement sur les pensions et titres en garanties d'opérations de courtage.

La politique du groupe Crédit Agricole consiste à céder dès que possible les actifs obtenus par prise de possession de garanties. Crédit Agricole CIB et Crédit Agricole S.A. n'en possèdent pas au 30 juin 2018.

NOTE 8 Reclassements d'instruments financiers

PRINCIPES RETENUS PAR LE GROUPE CREDIT AGRICOLE

Les reclassements ne sont effectués que dans des circonstances rares résultant d'une décision prise par la Direction Générale du Groupe à la suite de changements internes ou externes : changements importants par rapport à l'activité de l'entité.

RECLASSEMENTS EFFECTUES PAR LE GROUPE CREDIT AGRICOLE

Reclassements d'actifs financiers en 2018

Le groupe Crédit Agricole n'a pas opéré en 2018 de reclassement au titre du paragraphe 4.4.1 d'IFRS 9.

Reclassements d'actifs financiers au cours des exercices antérieurs

En application de l'amendement de la norme IAS 39 publié et adopté par l'Union européenne le 15 octobre 2008, des reclassements ont été réalisés tels que permis par cet amendement. Les informations sur ces reclassements et sur les reclassements antérieurs sont données ci-dessous.

Les reclassements opérés lors des exercices antérieurs concernent des reclassements de la catégorie "Actifs financiers à la juste valeur par résultat" vers la catégorie "Prêts et créances".

Pour les actifs reclassés au 31 décembre 2017, le tableau ci-dessous reprend leur valeur au bilan ainsi que leur valeur de marché estimée :

<i>(en millions d'euros)</i>	Total actifs reclassés	
	Valeur au bilan au 31/12/2017	Valeur de marché estimée au 31/12/2017
Actifs financiers à la juste valeur par résultat transférés en prêts et créances	78	72
Actifs financiers disponibles à la vente transférés en prêts et créances	132	132
TOTAL ACTIFS RECLASSÉS	210	204

Contribution des actifs transférés au résultat depuis le reclassement

La contribution des actifs transférés dans le résultat au 31 décembre 2017, depuis la date de reclassement comprend l'ensemble des profits, pertes, produits et charges comptabilisés en résultat ou dans les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres.

L'impact en résultat des actifs transférés se décompose comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Actifs reclassés antérieurement	
	Impact cumulé au 31/12/2017	
	Produits et charges réellement comptabilisés	Si l'actif avait été conservé dans son ancienne catégorie (variation de juste valeur)
Actifs financiers à la juste valeur par résultat transférés en prêts et créances	(36)	(122)
Actifs financiers disponibles à la vente transférés en prêts et créances	21	21
TOTAL ACTIFS RECLASSÉS	(15)	(101)

NOTE 9 Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation.

La juste valeur est basée sur le prix de sortie (notion « *d'exit price* »).

Les montants de juste valeur indiqués ci-dessous représentent les estimations effectuées à la date d'arrêté en ayant recours en priorité à des données de marché observables. Celles-ci sont susceptibles de changer au cours d'autres périodes en raison de l'évolution des conditions de marché ou d'autres facteurs.

Les calculs effectués représentent la meilleure estimation qui puisse être faite. Elle se base sur un certain nombre d'hypothèses. Il est supposé que les intervenants de marché agissent dans leur meilleur intérêt économique.

Dans la mesure où ces modèles présentent des incertitudes, les justes valeurs retenues peuvent ne pas se matérialiser lors de la vente réelle ou le règlement immédiat des instruments financiers concernés.

La hiérarchie de juste valeur des actifs et passifs financiers est ventilée selon les critères généraux d'observabilité des données d'entrée utilisées dans l'évaluation, conformément aux principes définis par la norme IFRS 13.

Le niveau 1 de la hiérarchie s'applique à la juste valeur des actifs et passifs financiers cotés sur un marché actif.

Le niveau 2 de la hiérarchie s'applique à la juste valeur des actifs et passifs financiers pour lesquels il existe des données observables. Il s'agit notamment des paramètres liés au risque de taux ou des paramètres de risque de crédit lorsque celui-ci peut être réévalué à partir de cotations de *spreads* de *Credit Default Swaps* (CDS). Les pensions données et reçues portant sur des sous-jacents cotés sur un marché actif sont également inscrites dans le niveau 2 de la hiérarchie, ainsi que les actifs et passifs financiers avec une composante à vue pour lesquels la juste valeur correspond au coût amorti non ajusté.

Le niveau 3 de la hiérarchie indique la juste valeur des actifs et passifs financiers pour lesquels il n'existe pas de donnée observable ou pour lesquels certains paramètres peuvent être réévalués à partir de modèles internes qui utilisent des données historiques. Il s'agit principalement des paramètres liés au risque de crédit ou au risque de remboursement anticipé.

Dans un certain nombre de cas, les valeurs de marché se rapprochent de la valeur comptable. Il s'agit notamment :

- des actifs ou passifs à taux variables pour lesquels les changements d'intérêts n'ont pas d'influence notable sur la juste valeur, car les taux de ces instruments s'ajustent fréquemment aux taux du marché ;
- des actifs ou passifs à court terme pour lesquels il est considéré que la valeur de remboursement est proche de la valeur de marché ;
- des instruments réalisés sur un marché réglementé pour lesquels les prix sont fixés par les pouvoirs publics ;
- des actifs ou passifs exigibles à vue ;
- des opérations pour lesquelles il n'existe pas de données fiables observables.

9.1 Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût amorti

Les montants présentés incluent les créances et dettes rattachées et sont nets de dépréciation.

ACTIFS FINANCIERS COMPTABILISÉS AU COÛT AMORTI AU BILAN VALORISÉS À LA JUSTE VALEUR

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur au bilan au 30/06/2018	Juste valeur au 30/06/2018	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
Instrument de dettes non évalués à la juste valeur au bilan					
Prêts et créances	915 053	944 055	-	324 732	619 321
Prêts et créances sur les établissements de crédit	89 066	90 575	-	89 872	702
Comptes ordinaires et prêts JJ	21 478	21 488	-	21 306	182
Comptes et prêts à terme	60 118	61 575	-	61 301	273
Valeurs reçues en pension	1	1	-	-	1
Titres reçus en pension livrée	6 826	6 842	-	6 842	-
Prêts subordonnés	676	680	-	434	246
Autres prêts et créances	(33)	(11)	-	(11)	-
Prêts et créances sur la clientèle	825 987	853 480	-	234 860	618 619
Créances commerciales	43 177	43 477	-	19 541	23 935
Autres concours à la clientèle	762 485	788 220	-	196 083	592 137
Valeurs reçues en pension	121	121	-	121	-
Titres reçus en pension livrée	3 885	3 885	-	3 885	-
Prêts subordonnés	113	115	-	11	104
Créances nées d'opérations d'assurance directe	542	554	-	129	425
Créances nées d'opérations de réassurance	588	588	-	49	539
Avances en comptes courants d'associés	909	935	-	711	224
Comptes ordinaires débiteurs	14 167	15 585	-	14 330	1 255
Titres de dettes	80 814	81 993	65 824	11 112	5 058
Effets publics et valeurs assimilées	34 696	35 612	33 549	2 063	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	46 118	46 381	32 275	9 049	5 058
TOTAL ACTIFS FINANCIERS DONT LA JUSTE VALEUR EST INDIQUÉE	995 867	1 026 048	65 824	335 844	624 379

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur au bilan au 31/12/2017	Juste valeur au 31/12/2017	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
Actifs financiers non évalués à la juste valeur au bilan					
Prêts et créances	906 832	935 055	1	258 914	676 140
Créances sur les établissements de crédit	92 074	92 343	1	91 801	541
Comptes ordinaires et prêts JJ	22 432	22 454	-	22 440	14
Comptes et prêts à terme	57 055	57 294	-	57 103	191
Valeurs reçues en pension	10	10	-	-	10
Titres reçus en pension livrée	6 609	6 610	-	6 610	-
Prêts subordonnés	765	767	1	473	293
Titres non cotés sur un marché actif	5 203	5 208	-	5 175	33
Autres prêts et créances	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	814 758	842 712	-	167 113	675 599
Créances commerciales	42 549	42 900	-	20 159	22 741
Autres concours à la clientèle	737 922	764 533	-	127 414	637 119
Titres reçus en pension livrée	3 116	3 116	-	2 957	159
Prêts subordonnés	115	115	-	12	103
Titres non cotés sur un marché actif	14 529	14 535	-	403	14 132
Créances nées d'opérations d'assurance directe	279	279	-	69	210
Créances nées d'opérations de réassurance	516	516	-	42	474
Avance en comptes courants d'associés	931	975	-	762	213
Comptes ordinaires débiteurs	14 801	15 743	-	15 295	448
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	39 094	42 023	41 608	395	20
Effets publics et valeurs assimilées	26 076	27 925	27 783	142	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	13 018	14 098	13 825	253	20
TOTAL ACTIFS FINANCIERS DONT LA JUSTE VALEUR EST INDIQUÉE	945 926	977 078	41 609	259 309	676 160

PASSIFS FINANCIERS COMPTABILISÉS AU COÛT AMORTI AU BILAN VALORISÉS À LA JUSTE VALEUR

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur au bilan au 30/06/2018	Juste valeur au 30/06/2018	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
Passifs financiers non évalués à la juste valeur au bilan					
Dettes envers les établissements de crédit	98 962	102 245	-	102 224	20
Comptes ordinaires et emprunts JJ	10 622	10 643	-	10 622	20
Comptes et emprunts à terme	65 941	69 192	-	69 192	-
Valeurs données en pension	40	40	-	40	-
Titres donnés en pension livrée	22 359	22 370	-	22 370	-
Dettes envers la clientèle	754 601	755 646	-	394 642	361 005
Comptes ordinaires créditeurs	328 103	328 753	-	321 291	7 462
Comptes d'épargne à régime spécial	286 886	286 886	-	3 333	283 554
Autres dettes envers la clientèle	134 922	135 316	-	67 518	67 797
Titres donnés en pension livrée	2 326	2 327	-	2 327	-
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	1 005	1 005	-	121	885
Dettes nées d'opérations de réassurance	407	407	-	52	355
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques	952	952	-	-	952
Dettes représentées par un titre	186 960	192 693	57 981	134 172	539
Dettes subordonnées	24 018	24 155	21 091	3 064	-
TOTAL PASSIFS FINANCIERS DONT LA JUSTE VALEUR EST INDIQUÉE	1 064 541	1 074 739	79 072	634 102	361 564

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur au bilan au 31/12/2017	Juste valeur au 31/12/2017	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
Passifs financiers non évalués à la juste valeur au bilan					
Dettes envers les établissements de crédit	88 425	90 478	-	88 793	1 685
Comptes ordinaires et prêts JJ	7 740	7 743	-	7 739	4
Comptes et emprunts à terme	57 896	59 922	-	58 241	1 681
Valeurs données en pension	-	-	-	-	-
Titres donnés en pension livrée	22 789	22 813	-	22 813	-
Dettes envers la clientèle	732 420	732 866	-	387 633	345 233
Comptes ordinaires créditeurs	315 978	316 334	-	307 371	8 963
Comptes d'épargne à régime spécial	280 316	280 316	-	3 358	276 958
Autres dettes envers la clientèle	132 211	132 276	-	74 952	57 324
Titres donnés en pension livrée	1 797	1 797	-	1 797	-
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	882	882	-	112	770
Dettes nées d'opérations de réassurance	287	312	-	43	269
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et retrocessionnaires en représentation d'engagements techniques	949	949	-	-	949
Dettes représentées par un titre	177 532	179 636	55 944	123 492	200
Dettes subordonnées	25 515	25 646	23 570	2 076	-
TOTAL PASSIFS FINANCIERS DONT LA JUSTE VALEUR EST INDIQUÉE	1 023 892	1 028 626	79 514	601 994	347 118

9.2 Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur

REPARTITION DES INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR MODELE DE VALORISATION

Les montants présentés incluent les créances et dettes rattachées et sont nets de dépréciation.

Actifs financiers valorisés à la juste valeur

(en millions d'euros)	30/06/2018	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	230 902	30 643	197 399	2 860
Créances sur les établissements de crédit	178	-	178	-
Créances sur la clientèle	952	-	-	952
Titres reçus en pension livrée	104 323	-	104 323	-
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-
Titres détenus à des fins de transaction	27 451	26 693	673	85
<i>Effets publics et valeurs assimilées</i>	17 611	17 198	413	-
<i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>	5 855	5 525	253	77
OPCVM	36	28	-	8
<i>Actions et autres titres à revenu variable</i>	3 949	3 942	7	-
Instruments dérivés	97 998	3 950	92 225	1 823
Autres actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat	156 205	105 918	43 964	6 323
Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat	31 075	20 396	8 616	2 063
Actions et autres titres à revenu variable	20 363	17 562	1 873	928
Titres de participation non consolidés	10 712	2 834	6 743	1 135
Instruments de dettes ne remplissant pas les critères SPPI	71 124	45 182	21 685	4 256
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	3 024	-	2 784	240
Titres de dettes	68 100	45 182	18 901	4 016
<i>Effets publics et valeurs assimilées</i>	138	77	60	-
<i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>	10 854	1 829	8 402	623
OPCVM	57 108	43 276	10 439	3 393
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	53 944	40 317	13 624	4
Effets publics et valeurs assimilées	354	339	15	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	4 090	1 053	3 038	-
Actions et autres titres à revenu variable	4 731	991	3 740	-
OPCVM	44 769	37 934	6 831	4
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	63	24	39	-
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres à la juste valeur par résultat sur option	63	24	39	-
<i>Effets publics et valeurs assimilées</i>	13	13	-	-
<i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>	50	11	39	-
Actifs financiers comptabilisés en capitaux propres	268 291	244 747	23 030	515
Instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables	4 583	3 710	360	514
<i>Actions et autres titres à revenu variable</i>	349	42	269	38
<i>Titres de participation non consolidés</i>	4 234	3 668	91	476
Instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	263 708	241 037	22 670	1
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	-	-	-	-
Titres de dettes	263 708	241 037	22 670	1
<i>Effets publics et valeurs assimilées</i>	80 843	80 105	738	-
<i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>	182 865	160 932	21 932	1
Instruments dérivés de couverture	17 221	7	17 213	-
TOTAL ACTIFS FINANCIERS VALORISÉS À LA JUSTE VALEUR	672 619	381 315	281 606	9 698
Transferts issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques			16	2
Transferts issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables		224		21
Transferts issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables		-	69	
TOTAL DES TRANSFERTS VERS CHACUN DES NIVEAUX		224	85	23

Les transferts du Niveau 3 vers le Niveau 2 concernent les swaps de taux et les dérivés de crédits.

(en millions d'euros)	31/12/2017	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	219 535	23 035	193 582	2 918
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	1 600	-	-	1 600
Titres reçus en pension livrée	92 792	-	92 792	-
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-
Titres détenus à des fins de transaction	20 734	19 667	945	122
<i>Effets publics et valeurs assimilées</i>	12 804	12 033	771	-
<i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>	4 445	4 150	173	122
<i>Actions et autres titres à revenu variable</i>	3 485	3 484	1	-
Instruments dérivés	104 409	3 368	99 845	1 196
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	100 771	77 088	18 911	4 772
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	2	-	-	2
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	51 600	38 917	12 677	6
Titres à la juste valeur par résultat sur option	49 169	38 171	6 234	4 764
<i>Effets publics et valeurs assimilées</i>	3 651	3 629	22	-
<i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>	28 430	25 450	2 772	208
<i>Actions et autres titres à revenu variable</i>	17 088	9 092	3 440	4 556
Actifs financiers disponibles à la vente	330 450	281 475	47 119	1 856
Effets publics et valeurs assimilées	77 379	76 429	950	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	218 082	183 277	34 524	281
Actions et autres titres à revenu variable (1)	34 989	21 769	11 645	1 575
Créances disponibles à la vente	-	-	-	-
Instruments dérivés de couverture	18 605	6	18 599	-
TOTAL ACTIFS FINANCIERS VALORISÉS À LA JUSTE VALEUR	669 361	381 604	278 211	9 546
Transferts issus du Niveau 1: Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques			119	-
Transferts issus du Niveau 2: Valorisation fondée sur des données observables		21		100
Transferts issus du Niveau 3: Valorisation fondée sur des données non observables		8	267	
TOTAL DES TRANSFERTS VERS CHACUN DES NIVEAUX		29	386	100

Les transferts du Niveau 1 vers le Niveau 2 concernent des titres AFS et les obligations.

Les transferts du Niveau 2 vers le Niveau 1 concernent des actions.

Les transferts du Niveau 2 vers le Niveau 3 concernent des swaps de taux.

Les transferts du Niveau 3 vers le Niveau 2 concernent essentiellement les obligations.

Passifs financiers valorisés à la juste valeur

(en millions d'euros)	30/06/2018	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	200 127	28 544	169 660	1 922
Titres vendus à découvert	25 097	25 033	63	-
Titres donnés en pension livrée	78 130	-	78 130	-
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-
Dettes envers les établissements de crédit	-	-	-	-
Dettes envers la clientèle	-	-	-	-
Instruments dérivés	96 900	3 511	91 467	1 922
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	33 242	8 100	16 925	8 217
Instruments dérivés de couverture	16 952	-	16 575	377
TOTAL PASSIFS FINANCIERS VALORISÉS À LA JUSTE VALEUR	250 321	36 644	203 160	10 516
Transferts issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques			-	-
Transferts issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables		-		154
Transferts issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables		-	173	
TOTAL DES TRANSFERTS VERS CHACUN DES NIVEAUX		-	173	154

Les transferts du Niveau 2 vers le Niveau 3 concernent essentiellement les titres de créances négociables comptabilisées en juste valeur par résultat sur option.

Les transferts du Niveau 3 vers le Niveau 2 concernent essentiellement les titres de créances négociables comptabilisées en juste valeur par résultat sur option.

(en millions d'euros)	31/12/2017	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	194 071	25 046	167 465	1 560
Titres vendus à découvert	22 598	22 372	226	-
Titres donnés en pension livrée	66 468	-	66 468	-
Dettes représentées par un titre	2	2	-	-
Dettes envers les établissements de crédit	-	-	-	-
Dettes envers la clientèle	-	-	-	-
Instruments dérivés	105 003	2 672	100 771	1 560
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	31 528	6 817	19 163	5 548
Instruments dérivés de couverture	17 204	-	16 956	248
TOTAL PASSIFS FINANCIERS VALORISÉS À LA JUSTE VALEUR	242 803	31 863	203 584	7 356
Transferts issus du Niveau 1 : Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques			-	3
Transferts issus du Niveau 2 : Valorisation fondée sur des données observables		-		127
Transferts issus du Niveau 3 : Valorisation fondée sur des données non observables		-	2 171	
TOTAL DES TRANSFERTS VERS CHACUN DES NIVEAUX		-	2 171	130

Les transferts du Niveau 2 vers le Niveau 3 concernent essentiellement les titres de créances négociables comptabilisées en juste valeur sur option.

Les transferts du Niveau 3 vers le Niveau 2 concernent essentiellement les titres de créances négociables comptabilisées en juste valeur sur option.

Dispositif de valorisation

La valorisation des opérations de marché est produite par les systèmes de gestion et contrôlée par une équipe rattachée à la Direction des risques et indépendante des opérateurs de marchés.

Ces valorisations reposent sur l'utilisation :

- de prix ou de paramètres indépendants et/ou validés par le Département des risques de marché à l'aide de l'ensemble des sources disponibles (fournisseurs de données de marché, consensus de place, données de courtiers ...) ;
- de modèles validés par les équipes quantitatives du Département des risques de marché.

Pour chaque instrument, la valorisation produite est une valorisation milieu de marché, indépendante du sens de la transaction, de l'exposition globale de la banque, de la liquidité du marché ou de la qualité de la contrepartie. Des ajustements sont ensuite intégrés aux valorisations de marché afin de prendre en compte ces éléments ainsi que les incertitudes potentielles tenant aux modèles ou aux paramètres utilisés.

Les principaux types d'ajustements de valorisation sont les suivants :

Les ajustements de mark-to-market : ces ajustements visent à corriger l'écart potentiel observé entre la valorisation milieu de marché d'un instrument obtenue via les modèles de valorisation internes et les paramètres associés et la valorisation de ces instruments issue de sources externes ou de consensus de place. Cet ajustement peut être positif ou négatif ;

Les réserves bid/ask : ces ajustements visent à intégrer dans la valorisation l'écart entre les prix acheteur et vendeur pour un instrument donné afin de refléter le prix auquel pourrait être retournée la position. Ces ajustements sont systématiquement négatifs ;

Les réserves pour incertitude : ces ajustements matérialisent une prime de risque telle que considérée par tout participant de marché. Ces ajustements sont systématiquement négatifs :

- les réserves pour incertitude sur paramètres visent à intégrer dans la valorisation d'un instrument l'incertitude pouvant exister sur un ou plusieurs des paramètres utilisés ;
- les réserves pour incertitude de modèle visent à intégrer dans la valorisation d'un instrument l'incertitude pouvant exister du fait du choix du modèle retenu.

Par ailleurs, et conformément à la norme IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur », Crédit Agricole SA intègre dans le calcul de la juste valeur de ses dérivés OTC (traités de gré à gré) différents ajustements relatifs au risque de défaut ou à la qualité de crédit (Credit Valuation Adjustment/Debit Valuation Adjustment) et aux coûts et gains futurs de financement (Funding Valuation Adjustment).

Ajustement CVA

Le CVA (Credit Valuation Adjustment) est un ajustement de Mark to Market visant à intégrer dans la juste valeur des dérivés OTC la valeur de marché du risque de défaut de nos contreparties (risque de non-paiement des sommes dues en cas de défaut ou dégradation de la qualité de crédit). Cet ajustement est calculé par contrepartie sur la base des profils d'expositions futurs positifs du portefeuille de transactions pondérés par les probabilités de défaut (de nos contreparties) et les pertes encourues en cas de défaut (en tenant compte des accords de netting et des accords de collatéral lorsqu'ils existent). La méthodologie d'estimation du CVA utilisée maximise l'utilisation de données d'entrée observables (les probabilités de défaut sont en priorité directement déduites de CDS cotés, de proxys de CDS cotés ou autres instruments de crédit lorsqu'ils sont jugés suffisamment liquides). Cet ajustement est systématiquement négatif et vient en minoration de la juste valeur active des dérivés OTC en portefeuille.

Ajustement DVA

Le DVA (Debit Valuation Adjustment) est un ajustement de Mark to Market visant à intégrer dans la juste valeur des dérivés OTC la valeur de marché de notre risque de défaut propre (pertes potentielles que Crédit Agricole fait courir à ses contreparties en cas de défaut ou dégradation de sa qualité de crédit). Cet ajustement est calculé sur le périmètre des transactions couvertes par un CSA (Credit Support Annex) parfait/Golden et sur la base des profils d'expositions futurs négatifs du portefeuille de transactions pondérés par la probabilité de défaut (de Crédit Agricole S.A.) et la perte encourue en cas de défaut. Le calcul vise à prendre en compte la Margin Period of Risk (la MPR se calcule comme la somme : « périodicité du contrat de collatéral » + « estimation du temps nécessaire à la liquidation du portefeuille »). La méthodologie d'estimation du DVA utilisée maximise l'utilisation de données d'entrée observables (utilisation du CDS Crédit Agricole S.A. pour la détermination de la probabilité de défaut). Cet ajustement est systématiquement positif et vient en diminution de la juste valeur passive des dérivés OTC en portefeuille.

Ajustement FVA

Le FVA (Funding Valuation Adjustment) est un ajustement de Mark to Market visant à intégrer dans juste valeur des dérivés OTC les suppléments de coûts et gains de financement futurs sur la base du coût de financement ALM (Assets & Liabilities Management). Cet ajustement est calculé sur le périmètre des transactions non couvertes par un CSA (Credit Support Annex) ou couvertes par un CSA non parfait/Golden et sur la base des profils d'exposition futurs (positifs et négatifs) pondérés par les Spreads de funding ALM.

Les instruments classés en niveau 1

Le Niveau 1 comprend l'ensemble des instruments dérivés traités sur les marchés organisés actifs (options, futures, etc.), quel que soit le sous-jacent (taux, change, métaux précieux, principaux indices action) et les actions et obligations cotées sur un marché actif.

Un marché est considéré comme actif dès lors que des cours sont aisément et régulièrement disponibles auprès de bourses, de courtiers, de négociateurs, de services d'évaluation des prix ou d'agences réglementaires et que ces prix représentent des transactions réelles ayant cours régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale.

Les obligations d'entreprise, d'Etat et les agences dont la valorisation est effectuée sur la base de prix obtenus de sources indépendantes considérées comme exécutoires et mis à jour régulièrement sont classées en Niveau 1. Ceci représente l'essentiel du stock de Bonds Souverains, d'Agences et de titres Corporates. Les émetteurs dont les titres ne sont pas cotés sont classés en Niveau 3.

Les instruments classés en Niveau 2

Les principaux produits comptabilisés en Niveau 2 sont les suivants :

- Dettes comptabilisées en juste valeur sur option

Les dettes émises, et comptabilisées en juste valeur sur option, sont classées en Niveau 2 dès lors que leur dérivé incorporé est considéré comme relevant du Niveau 2 ;

- Dérivés de gré à gré

Les principaux instruments dérivés de gré à gré classés en Niveau 2 sont ceux dont la valorisation fait intervenir des facteurs considérés comme observables et dont la technique de valorisation ne génère pas d'exposition significative à un risque modèle.

Ainsi, le Niveau 2 regroupe notamment :

- les produits dérivés linéaires tels que les swaps de taux, swaps de devise, change à terme. Ces produits sont valorisés à l'aide de modèles simples et partagés par le marché, sur la base de paramètres soit directement observables (cours de change, taux d'intérêts), soit pouvant être dérivés du prix de marché de produits observables (swaps de change).
- les produits non linéaires vanilles comme les caps, floors, swaptions, options de change, options sur actions, credit default swaps, y compris les options digitales. Ces produits sont valorisés à l'aide de modèles simples et partagés par le marché sur la base de paramètres directement observables (cours de change, taux d'intérêts, cours des actions) ou pouvant être dérivés du prix de produits observables sur le marché (volatilités).
- les produits exotiques mono-sous-jacents usuels de type swaps annulables, paniers de change sur devises majeures. Ces produits sont valorisés à l'aide de modèles parfois légèrement plus complexes mais partagés par le marché. Les paramètres utilisés sont pour l'essentiel observables et des prix observables dans le marché, via notamment les prix de courtiers et/ou les consensus de place, permettent de corroborer les valorisations internes.
- les titres cotés sur un marché jugé inactif et pour lesquels des informations indépendantes sur la valorisation sont disponibles.

Les instruments classés en Niveau 3

Sont classés en Niveau 3 les produits ne répondant pas aux critères permettant une classification en Niveau 1 et 2, et donc principalement les produits présentant un risque modèle élevé ou des produits dont la valorisation requiert l'utilisation de paramètres non observables significatifs.

La marge initiale de toute nouvelle opération classée en Niveau 3 est réservée en date de comptabilisation initiale. Elle est réintégrée au résultat soit de manière étalée sur la durée d'inobservabilité soit en une seule fois à la date à laquelle les paramètres deviennent observables.

Ainsi, le Niveau 3 regroupe notamment :

■ Titres

Les titres classés en Niveau 3 sont essentiellement :

- les actions ou obligations non cotées pour lesquelles aucune valorisation indépendante n'est disponible ;
- les ABS et CLO pour lesquels existent des valorisations indépendantes indicatives mais pas nécessairement exécutables ;
- les ABS, CLO, tranches super sénior et mezzanines de CDO pour lesquels le caractère actif du marché n'est pas démontré.

■ Dettes comptabilisées en juste valeur sur option

Les dettes émises, et comptabilisées en juste valeur sur option, sont classées en Niveau 3 dès lors que leur dérivé incorporé est considéré comme relevant du Niveau 3.

■ Dérivés de gré à gré

Produits non observables du fait du sous-jacent : certains produits dont l'essentiel du stock est classé en Niveau 2 sont considérés comme relevant du Niveau 3 du fait de leur devise sous-jacente ou de leur maturité. Une grille d'observabilité définit pour chaque couple instrument/devise, la maturité maximale considérée comme observable. Cette observabilité est fonction de la liquidité du paramètre et de la disponibilité de sources observables permettant sa valorisation.

Principalement, sont classés en Niveau 3 :

- des expositions sur taux d'intérêts ou swap de change de maturité très longue ;
- des expositions sur actions, principalement des produits sur des marchés optionnels insuffisamment profonds ou des produits indexés sur la volatilité et contrats à terme dont la maturité est longue ;
- des expositions sur produits non linéaires (de taux, ou de change) de maturité longue sur des devises/indices majeures. Sont inclus dans cette catégorie les options vanille, mais également les dérivés exotiques simples comme les swaps annulables ;
- des expositions non linéaires sur devises émergentes.

Produits dérivés complexes : ces produits relèvent du Niveau 3 car leur valorisation requiert l'utilisation de paramètres non observables. Les principales expositions concernées sont :

- les produits dont le sous-jacent est la différence entre deux taux d'intérêt, de type Option, Option binaire ou produits exotiques. Ces produits font appel à une corrélation entre les deux taux qui n'est pas considérée comme observable du fait d'une liquidité réduite. La valorisation des expositions est cependant ajustée en fin de mois sur la base des Niveaux de corrélations dérivés de consensus de place ;
- les produits dont le sous-jacent est la volatilité à terme d'un indice (Euribor, Spread de CMS). Ces produits ne sont pas considérés comme observables du fait d'un risque modèle important et d'une liquidité réduite ne permettant pas une estimation régulière et précise des paramètres de valorisation ;
- les swaps de titrisation générant une exposition au taux de prépaiement. La détermination du taux de prépaiement est effectuée sur la base de données historique sur des portefeuilles similaires. Les hypothèses et paramètres retenus sont contrôlés régulièrement sur la base des amortissements effectivement constatés ;
- les produits hybrides taux/change long terme de type *Power Reverse Dual Currency*, portant principalement sur le couple USD/JPY ou des produits dont le sous-jacent est un panier de devises. Les paramètres de corrélation entre les taux d'intérêt et les devises ainsi qu'entre les deux taux d'intérêts sont déterminés sur la base d'une méthodologie interne fondée sur les données historiques. L'observation des consensus de marché permet de s'assurer de la cohérence d'ensemble du dispositif ;
- les produits multi sous-jacents, générant des expositions à des corrélations, quels que soient les sous-jacents considérés (taux, crédit, change, inflation). Dans cette catégorie on trouvera les produits cross-asset de type dual range, les baskets de change sur devises émergentes, *Credit Default Baskets*. La détermination des corrélations est effectuée de façon conservatrice en fonction de l'exposition globale de l'établissement, sur la

base de données historiques. Si la diversité des corrélations est importante, les expositions à chacune d'entre elles demeurent mesurées ;

- les produits de corrélation actions et hybrides actions, dont le pay-off dépend du comportement relatif d'actions ou indices d'un panier (panier qui dans certains cas est composé non seulement d'actions mais aussi d'autres instruments tels qu'indices sur matières premières). La valorisation de ces produits est sensible à la corrélation entre les composantes du panier et leur classification en Niveau 3 est déterminée par leur maturité, leur nature hybride et la composition du panier sous-jacent ;
- les instruments dérivés à sous-jacent taux dont le coupon est indexé sur la volatilité *forward* (aussi appelés « *Vol Bonds* ») ;
- les parts de CDO sur des expositions portant des paniers de crédit corporate. Le modèle de valorisation de ces produits utilise à la fois des données observables (prix de *Credit Default Swaps* (CDS)) et non observables (corrélations entre les défauts). Sur les tranches Senior, les plus illiquides, le Groupe a introduit des paramètres de valorisation adaptés à son appréciation du risque intrinsèque de ses expositions. Le risque de marché du portefeuille de CDO dérivés a été cédé à un fonds géré par JP Morgan Capital en 2012 ;
- le risque de marché des portefeuilles de dérivés complexes sur actions a été transféré à une contrepartie externe au Groupe au 31 décembre 2013.

VARIATION DU SOLDE DES INSTRUMENTS FINANCIERS VALORISES A LA JUSTE VALEUR SELON LE NIVEAU 3

Actifs financiers valorisés à la juste valeur selon le niveau 3

	Actifs financiers détenus à des fins de transaction					Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat							Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres						
	Total	Titres détenus à des fins de transaction				Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat			Instruments de dettes ne remplissant pas les critères SPPI				Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		Instruments de dettes comptabilisés en à la juste valeur par capitaux propres recyclables				
		Créances sur la clientèle	Obligations et autres titres à revenu fixe	OPCVM	Titres détenus à des fins de transaction	Instruments dérivés	Actions et autres titres à revenu variable	Titres de participation non consolidés	Créances sur la clientèle	Titres de dettes			Actions et autres titres à revenu variable	Titres de participation non consolidés	Créances sur la clientèle				
										Obligations et autres titres à revenu fixe	OPCVM	Titres de dettes			Obligations et autres titres à revenu fixe	OPCVM	Effets publics et valeurs assimilées	Obligations et autres titres à revenu fixe	Titres de dettes
(en millions d'euros)																			
Solde d'ouverture (01/01/2018)	9 503	1 571	131	-	131	1 190	1 432	815	102	421	3 298	3 719	4	2	63	436	-	39	39
Gains /pertes de la période ¹	541	78	-	(2)	(1)	351	16	3	8	(16)	(32)	(48)	(4)	-	(9)	145	-	(1)	(1)
Comptabilisés en résultat	356	31	-	(2)	(1)	351	16	1	8	(16)	(32)	(48)	(4)	-	-	-	-	-	-
Comptabilisés en capitaux propres	185	47	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	(9)	145	-	(1)	(1)
Achats de la période	1 441	215	1	10	11	427	62	14	1	195	506	700	-	2	4	4	-	-	-
Ventes de la période	(2 058)	(1 281)	(2)	-	(2)	-	(38)	(252)	(2)	(2)	(379)	(381)	-	-	(19)	(63)	-	(19)	(19)
Emissions de la période	60	-	-	-	-	-	7	18	-	25	-	25	-	-	-	8	-	2	2
Reclassements de la période	453	369	-	-	-	-	(547)	542	90	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variations liées au périmètre de la période	(34)	-	-	-	-	-	-	(1)	-	-	-	-	-	-	-	(32)	(1)	-	(1)
Dénouements de la période	(162)	-	(53)	-	(53)	(80)	(5)	-	(1)	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(21)	(21)
Transferts	(46)	-	-	-	-	(66)	-	(4)	41	-	-	-	-	-	-	(20)	1	1	2
Transferts vers niveau 3	23	-	-	-	-	-	-	2	41	-	-	-	-	-	-	(20)	-	-	-
Transferts hors niveau 3	(69)	-	-	-	-	(66)	-	(6)	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	2
SOLDE DE CLÔTURE (31/12/2018)	9 698	952	77	8	86	1 822	927	1 135	239	623	3 393	4 015	-	4	39	477	-	1	1

¹ Ce solde inclut les gains et pertes de la période provenant des actifs détenus au bilan à la date de la clôture pour les montants suivants :

<i>Gains/ pertes de la période provenant des actifs de niveau 3 détenus au bilan en date de clôture</i>	423
Comptabilisés en résultat	357
Comptabilisés en capitaux propres	66

Passifs financiers valorisés à la juste valeur selon le niveau 3

(en millions d'euros)	Total	Passifs financiers détenus à des fins de transaction						Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	Instruments dérivés de couverture
		Titres vendus à découvert	Titres donnés en pension livrée	Dettes représentées par un titre	Dettes envers les établissements de crédit	Dettes envers la clientèle	Instruments dérivés		
Solde d'ouverture (01/01/2018)	7 356	-	-	-	-	-	1 560	5 548	248
Gains /pertes de la période ¹	1 584	-	-	-	-	-	205	1 379	-
Comptabilisés en résultat	1 584	-	-	-	-	-	205	1 379	-
Comptabilisés en capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Achats de la période	421	-	-	-	-	-	289	-	131
Ventes de la période	(45)	-	-	-	-	-	-	(42)	(3)
Emissions de la période	1 565	-	-	-	-	-	-	1 565	-
Reclassements de la période	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variations liées au périmètre de la période	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dénouements de la période	(346)	-	-	-	-	-	(83)	(263)	-
Transferts	(19)	-	-	-	-	-	(50)	31	-
Transferts vers niveau 3	154	-	-	-	-	-	-	154	-
Transferts hors niveau 3	(173)	-	-	-	-	-	(50)	(123)	-
SOLDE DE CLÔTURE (30/06/2018)	10 516	-	-	-	-	-	1 921	8 218	376

¹ Ce solde inclut les gains et pertes de la période provenant des passifs détenus au bilan à la date de la clôture pour les montants suivants :

<i>Gains/ pertes de la période provenant des passifs de niveau 3 détenus au bilan en date de clôture</i>	1 593
Comptabilisés en résultat	1 593
Comptabilisés en capitaux propres	-



9.3 Evaluation de l'impact de la prise en compte de la marge à l'origine

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2018	31/12/2017
Marge différée au 1er janvier	67	69
Marge générée par les nouvelles transactions de la période	-	20
Comptabilisée en résultat durant la période	-	-
Amortissement et transactions annulées / remboursées / échues	-	(22)
Intéressement et participation	-	-
Effet des paramètres ou produits devenus observables pendant la période	-	-
MARGE DIFFÉRÉE EN FIN DE PÉRIODE	67	67

NOTE 10 Périmètre de consolidation au 30 juin 2018
10.1 Composition du périmètre

Périmètre de consolidation groupe Crédit Agricole	Méthode de consolidation	Modification de périmètre (a)	Implantation	Siège social si différent de l'implantation	Type d'entité et nature du contrôle (b)	% de contrôle		% d'intérêt	
						30/04/2018	31/12/2017	30/04/2018	31/12/2017
BANQUE DE PROXIMITÉ EN FRANCE									
Établissement bancaire et financier									
2 447 Caisses locales	Mère		France		Mère	100,0	100,0	100,0	100,0
38 Caisses régionales	Mère		France		Mère	100,0	100,0	100,0	100,0
Banque Chalus	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Banque Thémis	Globale	S2	France		Filiale		100,0		100,0
Bforbank S.A.	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Caisse Régionale Provence - Côte D'Azur, Agence de Monaco	Globale		Monaco	France	Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0
Cofam	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
CRCAM SUD MED. SUC	Globale		Espagne	France	Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0
Interfimo	Globale		France		Filiale	99,0	99,0	99,0	99,0
LCL	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
LCL succursale de Monaco	Globale		Monaco	France	Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0
Sircam	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Sociétés de crédit-bail et location									
Locam	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Sociétés d'investissement									
Audaxis France	Equivalence		France		Entreprise associée	6,1	6,3	5,8	6,1
Bercy Participations	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
BMDR Editions	Equivalence	E3	France		Entreprise associée	2,6		2,3	
CA Centre France Développement	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
CACF Immobilier	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
CADS Développement	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Calixte Investissement	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
CAP REGIES	Equivalence		France		Entreprise associée	25,2	25,2	23,0	22,4
CD COM (ChampagneFM)	Equivalence		France		Entreprise associée	25,2	25,2	24,2	24,2
Cercle Bleu	Equivalence		France		Entreprise associée	25,0	25,0	23,9	23,9
Contact FM	Equivalence		France		Entreprise associée	25,2	25,2	24,2	24,2
Courier Picard	Equivalence		France		Entreprise associée	24,9	24,9	23,9	23,9
Crédit Agricole F.C. Investissement	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
GROUPE ROSSEL LA VOIX	Equivalence		France		Entreprise associée	25,2	25,2	25,2	25,2
HEBDO PRESSE DEVELOPPEMENT	Equivalence		France		Entreprise associée	8,4	8,4	7,7	7,7
Images en Nord	Equivalence		France		Entreprise associée	13,3	13,3	12,7	12,7
Imprimerie du Messager	Equivalence		France		Entreprise associée	25,2	25,2	24,1	24,1
Internep	Equivalence		France		Entreprise associée	25,2	25,2	24,2	24,2
L' ARDENNAIS	Equivalence		France		Entreprise associée	25,2	25,2	23,0	23,0
L' EST ECLAIR	Equivalence		France		Entreprise associée	25,2	25,2	23,0	23,0
La Voix du Nord	Equivalence		France		Entreprise associée	24,2	24,2	24,2	24,2
La Voix FM	Equivalence		France		Entreprise associée	25,2	25,2	24,2	24,2



Périmètre de consolidation groupe Crédit Agricole	Méthode de consolidation	Modification de périmètre (a)	Implantation	Siège social si différent de l'implantation	Type d'entité et nature du contrôle (b)	% de contrôle		% d'intérêt	
						30/04/2018	31/12/2017	30/04/2018	31/12/2017
LA VOIX MEDIAS	Equivalence		France		Entreprise associée	25,2	25,2	24,2	24,2
L'Aisne Nouvelle	Equivalence		France		Entreprise associée	24,5	24,5	23,2	23,2
L'Immobilière d'A Côté	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
L'Indépendant du P. de Calais	Equivalence		France		Entreprise associée	12,4	12,4	11,9	11,9
My Vidéo Place	Equivalence	E3	France		Entreprise associée	3,8		3,3	
NECI	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Nep TV	Equivalence		France		Entreprise associée	25,2	25,2	24,2	24,2
NEW POLE CAP	Equivalence		France		Entreprise associée	23,9	23,9	23,0	23,0
Newsmaster France	Equivalence	E2	France		Entreprise associée	12,6		12,1	
Nord Capital Investissement	Globale		France		Filiale	99,3	99,3	99,3	99,3
Nord Eclair	Equivalence		France		Entreprise associée	25,2	25,2	24,2	24,2
Nord Est Expansion	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
Nord Littoral	Equivalence		France		Entreprise associée	25,2	25,2	24,2	24,2
NORDISPRESS	Equivalence		France		Entreprise associée	25,2	25,2	24,2	24,2
Normandie Conseil Medias	Equivalence	E2	France		Entreprise associée	25,2		24,2	
Picardie Matin	Equivalence		France		Entreprise associée	25,2	25,2	23,8	23,8
Presse Flamande	Equivalence		France		Entreprise associée	24,9	24,9	23,9	23,9
Répondances	Equivalence		France		Entreprise associée	25,2	23,1	24,2	22,2
Sequana	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
SOC D'EDITION & PUBLICATION LIBERATION (LIBERATION CHAMPAGNE)	Equivalence		France		Entreprise associée	25,1	25,1	22,9	22,9
Socadif	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SOCIETE DU JOURNAL L'UNION	Equivalence		France		Entreprise associée	25,2	24,3	23,0	22,1
Societe Normande D'information et Medias	Equivalence	E2	France		Entreprise associée	25,2		24,2	
STM	Equivalence		France		Entreprise associée	15,8	15,8	8,5	8,5
TELE SAINT QUENTIN	Equivalence		France		Entreprise associée	5,7	5,7	5,4	5,4
Voix du Nord Etudiant	Equivalence		France		Entreprise associée	12,6	12,6	12,1	12,1
Assurance									
Camca Assurance	Globale		Luxembourg		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Camca Courtage	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Camca Lux Finance Management Company	Globale		Luxembourg		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Camca Réassurance	Globale		Luxembourg		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Groupe CAMCA	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Sci 32 Liberté	Globale		Luxembourg		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Sci Haussmann 122	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Sci La Boétie 65	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Développement touristique- immobilier									
Angle Neuf	Globale	E1	France		Filiale	100,0		100,0	
Aquitaine Immobilier Investissement	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Franche Comté Développement Foncier	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Franche Comté Développement Immobilier	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Immeuble Franche Comté	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Nacarat	Equivalence		France		Entreprise associée	30,8	30,8	30,8	30,8



Périmètre de consolidation groupe Crédit Agricole	Méthode de consolidation	Modification de périmètre (a)	Implantation	Siège social si différent de l'implantation	Type d'entité et nature du contrôle (b)	% de contrôle		% d'intérêt	
						30/04/2018	31/12/2017	30/04/2018	31/12/2017
Native Immobilier	Equivalence		France		Entreprise associée	40,0	40,0	40,0	40,0
Nord Est Aménagement Promotion	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Nord Est Gestion Immobilière	Globale	S5	France		Filiale		100,0		100,0
Nord Est Immo	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Nord Est Optimmo S.A.S.	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Nord Est Patrimoine Immobilier	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Normandie Seine Foncière	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
S.A. Foncière de l'Érable	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
S.A.S. Chalons Mont Bernard	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
S.A.S. Charleville Forest	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
S.A.S. Laon Brosselette	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SAS CENTRE D'AFFAIRES DU PARC LUMIERE	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI Crystal Europe	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI Euralliance Europe	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI LE BRETAGNE	Globale		France		Filiale	75,0	75,0	75,0	75,0
SCI Quartz Europe	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Square Habitat Nord de France	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Divers									
Adret Gestion	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
Alsace Elite	Globale		France		Entité structurée contrôlée	97,0	97,0	97,0	97,0
Anjou Maine Gestion	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Aquitaux Rendement	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
ARGOAT Finances	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Armor Fonds Dédié	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Bercy Champ de Mars	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Brie Picardie Croissance	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
C.L. Verwaltungs und Beteiligungsgesellschaft GmbH	Globale		Allemagne		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
CA Aquitaine Agences Immobilières	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
CA Aquitaine Immobilier	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
CA Participations	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
CAAP CREATION	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
CAAP IMMO GESTION	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
Caapimmo 4	Globale	S5	France		Entité structurée contrôlée		100,0		100,0
Caapimmo 6	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
CAM HYDRO	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
CAP Actions 2	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
CAP ACTIONS 3	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
CAP Régulier 1	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
CAPG ENERGIES NOUVELLES	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
CAPG INVESTISSEMENTS ENERGETIQUES	Globale		France		Filiale	65,0	65,0	65,0	65,0
CAPICentre-Est	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
CASRA CAPITAL	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Centre France Location Immobilière	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0



Périmètre de consolidation groupe Crédit Agricole	Méthode de consolidation	Modification de périmètre (a)	Implantation	Siège social si différent de l'implantation	Type d'entité et nature du contrôle (b)	% de contrôle		% d'intérêt	
						30/04/2018	31/12/2017	30/04/2018	31/12/2017
Chabrilac	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	88,9	88,9
Crédit Agricole Centre Est Immobilier	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Lyonnais Développement Économique (CLDE)	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Edokial	Globale		France		Filiale	66,0	66,0	58,7	58,7
Émeraude Croissance	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
EPV6	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	65,0	65,0
Europimmo	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Everbreizh	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
FCP Centre Loire	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
FCT Crédit Agricole Habitat 2015 (sauf compartiment Corse)	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
FCT Crédit Agricole Habitat 2017 (sauf compartiment Corse)	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
FCT Crédit Agricole Habitat 2018 (sauf compartiment Corse)	Globale	E2	France		Entité structurée contrôlée	100,0		100,0	
Financière PCA	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
Finamar Gestion	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
FINIST-LCR	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
Foncière Crédit Agricole Sud Rhône Alpes	Globale	D1	France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Fonds dédié Elstar	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Force 29	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Force Alsace	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
Force Charente Maritime Deux Sèvres	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Force Iroise	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
Force Languedoc	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
Force Lorraine Duo	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
Force Profile 20	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	99,9	99,9
Force Run	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Force Toulouse Diversifié	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
Force 4	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
HAPPY FM	Équivalence		France		Entreprise associée	25,2	25,2	24,2	24,2
Inforsud Diffusion	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	88,9	88,9
Inforsud Gestion	Globale		France		Entité structurée contrôlée	88,9	88,9	88,9	88,9
Merico Delta Print	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	88,9	88,9
Marbihan Gestion	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
NMP Gestion	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
Ozene Institutionnel	Globale		France		Entité structurée contrôlée	99,8	99,8	99,8	99,8
PCA IMMO	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
PG Développement	Globale	E1	France		Filiale	100,0		100,0	
PG IMMO	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
PG Invest	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Prestimmo	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Pyrénées Gascogne Altitude	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Pyrénées Gascogne Gestion	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SAINT CLAR (SNC)	Globale		France		Filiale	100,0	99,8	65,0	64,9
SAS Brié Picardie Expansion	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0



Périmètre de consolidation groupe Crédit Agricole	Méthode de consolidation	Modification de périmètre (a)	Implantation	Siège social si différent de l'implantation	Type d'entité et nature du contrôle (b)	% de contrôle		% d'intérêt	
						30/06/2018	31/12/2017	30/06/2018	31/12/2017
SCI SRA BELLEDONNE	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI SRA CHARTREUSE	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI SRA VERCORS	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Scica HL	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Sepi	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SNC Les Fauvins	Globale	S5	France		Entité structurée contrôlée		100,0		100,0
SOCIETE D'EXPLOITATION DES TELEPHERIQUES TARENTEISE- MAURIENNE	Equivalence		France		Entreprise associée	38,1	38,1	38,1	38,1
Square Habitat Gestion Sud Rhône Alpes	Globale	E1	France		Filiale	100,0		100,0	
Square Habitat Sud Rhône Alpes	Globale	E1	France		Filiale	100,0		100,0	
Sud Rhône Alpes Placement	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	99,9	99,9
TENERGIE INVEST 3	Equivalence		France		Filiale	35,0	35,0	35,0	35,0
Toulouse 31 Court Terme	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
Val de France Rendement	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
BANQUE DE PROXIMITÉ À L'INTERNATIONAL									
Établissement bancaire et financier									
Arc Broker	Globale		Pologne		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Bankoa	Globale		Espagne		Filiale	99,8	99,8	99,8	99,8
BANKOA KARTERA SA	Globale		Espagne		Filiale	100,0	100,0	99,8	99,8
CASSA DI RISPARMIO DI CESENA S.P.A.	Globale		Italie		Filiale	96,4	95,3	83,3	82,4
CASSA DI RISPARMIO DI RIMINI S.P.A.	Globale		Italie		Filiale	96,8	95,4	83,7	82,5
CASSA DI RISPARMIO DI SAN MINIATO S.P.A.	Globale	S4	Italie		Filiale		95,6		82,7
CREDIT AGRICOLE BANK	Globale		Ukraine		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Bank Polska S.A.	Globale		Pologne		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Banka Srbija a.d. Novi Sad	Globale		Serbie		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
CREDIT AGRICOLE BANKOA GESTION	Globale		Espagne		Filiale	100,0	100,0	99,8	99,8
Crédit Agricole Cariparma	Globale		Italie		Filiale	86,5	86,5	86,5	86,5
Crédit Agricole Carispezia S.p.A.	Globale		Italie		Filiale	80,0	80,0	69,2	69,2
Crédit Agricole Egypt S.A.E.	Globale		Egypte		Filiale	60,5	60,5	60,5	60,5
Crédit Agricole next bank (Suisse) SA	Globale		Suisse		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Friuladria S.p.A.	Globale		Italie		Filiale	81,3	81,3	70,3	70,3
Crédit Agricole Group Solutions	Globale		Italie		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	84,4	84,5
Crédit Agricole Leasing Italia	Globale		Italie		Filiale	100,0	100,0	88,5	88,5
Crédit Agricole Polska S.A.	Globale		Pologne		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Credit Agricole Romania	Globale		Roumanie		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Credit Agricole Service sp z o.o.	Globale		Pologne		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit du Maroc	Globale		Maroc		Filiale	78,7	78,7	78,7	78,7
Lukas Finanse S.A.	Globale		Pologne		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SWISS HOME LOAN	Globale		Suisse		Entité structurée contrôlée	94,5	94,5	94,5	94,5
Divers									
Crédit du Maroc Succursale de France	Globale	D4	France	Maroc	Succursale	78,7	78,7	78,7	78,7
IUB Holding	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0



Périmètre de consolidation groupe Crédit Agricole	Méthode de consolidation	Modification de périmètre (a)	Implantation	Siège social si différent de l'implantation	Type d'entité et nature du contrôle (b)	% de contrôle		% d'intérêt	
						30/06/2018	31/12/2017	30/06/2018	31/12/2017
SERVICES FINANCIERS SPECIALISÉS									
Établissement bancaire et financier									
Agos	Globale		Italie		Filiale	61,0	61,0	61,0	61,0
Alsolia	Equivalence		France		Entreprise associée	20,0	20,0	20,0	20,0
Antera Incasso B.V.	Globale	SI	Pays-Bas		Filiale		100,0		100,0
Crealfi	Globale		France		Filiale	51,0	51,0	51,0	51,0
Credibom	Globale		Portugal		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crediet Maatschappij " De Ijssel" B.V.	Globale		Pays-Bas		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Consumer Finance	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Consumer Finance Nederland	Globale		Pays-Bas		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit LIFT	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Creditplus Bank AG	Globale		Allemagne		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
De Kredietdesk B.V.	Globale		Pays-Bas		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
DE NEDERLANDSE VOORSCHOTBANK BV	Globale		Pays-Bas		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
EFL Services	Globale		Pologne		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
EUROFACTOR GmbH	Globale		Allemagne		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Eurofactor Italia S.p.A.	Globale		Italie		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
EUROFACTOR NEDERLAND	Globale		Pays-bas	Allemagne	Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0
EUROFACTOR POLSKA S.A.	Globale		Pologne		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Eurofactor SA - NV (Benelux)	Globale		Belgique		Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0
Eurofactor S.A. (Portugal)	Globale		Portugal		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Eurofintus Financieringen B.V.	Globale		Pays-Bas		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
FCA Automotive Services UK Ltd	Equivalence		Royaume-Uni		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
FCA Bank	Equivalence		Italie		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
FCA Bank GmbH, Hellenic Branch	Equivalence		Grèce		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
FCA BANK SPA, IRISH BRANCH	Equivalence		Irlande		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
FCA Bank Germany GmbH	Equivalence		Allemagne		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
FCA Bank GmbH	Equivalence		Autriche		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
FCA Capital Belgium S.A.	Equivalence		Belgique		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
FCA Capital Danmark A/S	Equivalence		Danemark		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
FCA Capital España EFC S.A.	Equivalence		Espagne		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
FCA Capital France S.A.	Equivalence		France		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
FCA Capital Hellas S.A.	Equivalence		Grèce		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
FCA Capital IFIC	Equivalence		Portugal		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
FCA Capital Nederland B.V.	Equivalence		Pays-Bas		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
FCA Capital Norge AS	Equivalence		Norvège		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
FCA Capital Re Limited	Equivalence		Irlande		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
FCA Capital Suisse S.A.	Equivalence		Suisse		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
FCA Capital Sverige	Equivalence		Suède		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
FCA DEALER SERVICES ESPANA SA, Morocco Branch	Equivalence		Maroc	Espagne	Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
FCA Dealer services España, S.A.	Equivalence		Espagne		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
FCA Dealer Services Portugal S.A.	Equivalence		Portugal		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0



Périmètre de consolidation groupe Crédit Agricole	Méthode de consolidation	Modification de périmètre (a)	Implantation	Siège social si différent de l'implantation	Type d'entité et nature du contrôle (b)	% de contrôle		% d'intérêt	
						30/06/2018	31/12/2017	30/06/2018	31/12/2017
FCA Dealer Services UK Ltd	Equivalence		Royaume-Uni		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
FCA GROUP BANK POLSKA S.A.	Equivalence		Pologne		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
FCA Insurance Hellas S.A.	Equivalence		Grèce		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
FCA Leasing France	Equivalence		France		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
FCA Leasing Polska	Equivalence		Pologne		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
FCA Leasing GmbH	Equivalence		Autriche		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
FERRARI FINANCIAL SERVICES GMBH	Equivalence		Allemagne		Co-entreprise	50,0	50,0	25,5	25,0
FERRARI FINANCIAL SERVICES GMBH, UK Branch	Equivalence	E2	Royaume-Uni		Co-entreprise	50,0		25,5	
FGA Capital Danmark A/S, Finland Branch	Equivalence		Finlande		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
Financierings Data Netwerk B.V.	Equivalence		Pays-Bas		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
Finaref Assurances S.A.S.	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Finata Bank N.V.	Globale	S4	Pays-Bas		Filiale		100,0		100,0
Finata Zuid-Nederland B.V.	Globale		Pays-Bas		Filiale	98,1	98,1	98,1	98,1
FORSO Denmark	Equivalence	D4	Danemark		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
Forso Finance OY	Equivalence	D4	Finlande		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
Forso Nordic A.B.	Equivalence	D4	Suède		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
Forso Norge	Equivalence	D4	Norvège		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
GAC - Sofinco Auto Finance Co.	Equivalence		Chine		Entreprise associée	50,0	50,0	50,0	50,0
GSA Ltd	Globale		Maurice		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
IDM Finance B.V.	Globale		Pays-Bas		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
IDM Financieringen B.V.	Globale		Pays-Bas		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
IDM lease maatschappij B.V.	Globale		Pays-Bas		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Iebe Lease B.V.	Globale		Pays-Bas		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
INTERBANK NV	Globale		Pays-Bas		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
INTERMEDIAIRE VOORSCHOTBANK BV	Globale		Pays-Bas		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Krediet '78 B.V.	Globale		Pays-Bas		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Leasys	Equivalence		Italie		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
LEASYS France S.A.S	Equivalence		France		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
LEASYS Nederland	Equivalence	E2	Pays-Bas		Co-entreprise	50,0		50,0	
LEASYS SPA Belgian Branch	Equivalence	E2	Belgique		Co-entreprise	50,0		50,0	
LEASYS SPA GERMAN BRANCH	Equivalence		Allemagne		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
LEASYS SPA SUCURSAL ESPANA	Equivalence		Espagne		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
Leasys UK Ltd	Equivalence	D1	Royaume-Uni		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
Mahuko Financieringen B.V.	Globale		Pays-Bas		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Menafinance	Equivalence		France		Co-entreprise	50,0	50,0	50,0	50,0
Money Care B.V.	Globale		Pays-Bas		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
NL Findio B.V	Globale		Pays-Bas		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
RIBANK NV	Globale		Pays-Bas		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SMART PREPAID	Equivalence	S2	France		Entreprise associée		49,0		49,0
Sofinco Participations	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Ste Européenne de Développement d'Assurances	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Ste Européenne de Développement d'Assurances, Succursale du Maroc	Globale	D3	Maroc		Succursale	100,0		100,0	



Périmètre de consolidation groupe Crédit Agricole	Méthode de consolidation	Modification de périmètre (a)	Implantation	Siège social si différent de l'implantation	Type d'entité et nature du contrôle (b)	% de contrôle		% d'intérêt	
						30/06/2018	31/12/2017	30/06/2018	31/12/2017
Ste Européenne de Développement du Financement	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Themis Courtage	Equivalence		Maroc		Entreprise associée	49,0	49,0	49,0	49,0
Ucafleet	Equivalence		France		Entreprise associée	35,0	35,0	35,0	35,0
VoordeelBank B.V.	Globale		Pays-Bas		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Wafasalaf	Equivalence		Maroc		Entreprise associée	49,0	49,0	49,0	49,0
Sociétés de crédit-bail et location									
Auxifip	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Carefleet S.A.	Globale		Pologne		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Leasing & Factoring	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Leasing & Factoring, Sucursal en Espana	Globale		Espagne	France	Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit du Maroc Leasing et Factoring	Globale		Maroc		Filiale	100,0	100,0	85,8	85,8
Europejski Fundusz Leasingowy (E.F.L.)	Globale		Pologne		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Finamur	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Lixxbail	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Lixxcourtage	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Lixxcredit	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Unifergie	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Assurance									
ARES Reinsurance Ltd.	Globale		Irlande		Filiale	100,0	100,0	61,0	61,0
Divers									
A-BEST ELEVEN UG	Equivalence		Allemagne		Co-entreprise structurée	50,0	50,0	50,0	50,0
A-BEST FIFTEEN	Equivalence		Italie		Co-entreprise structurée	50,0	50,0	50,0	50,0
A-BEST FOUR	Equivalence	SI	Italie		Co-entreprise structurée		50,0		50,0
A-BEST FOURTEEN	Equivalence		Italie		Co-entreprise structurée	50,0	50,0	50,0	50,0
A-BEST NINE SRL	Equivalence		Italie		Co-entreprise structurée	50,0	50,0	50,0	50,0
A-BEST Ten SRL	Equivalence		Italie		Co-entreprise structurée	50,0	50,0	50,0	50,0
A-BEST THIRTEEN	Equivalence		Espagne		Co-entreprise structurée	50,0	50,0	50,0	50,0
A-BEST TWELVE	Equivalence		Italie		Co-entreprise structurée	50,0	50,0	50,0	50,0
EFL Finance S.A.	Globale		Pologne		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
EFL Lease Abs 2017-1 Designated Activity Company	Globale		Irlande		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
ERASMUS FINANCE	Equivalence		Irlande		Co-entreprise structurée	50,0	50,0	50,0	50,0
FAST THREE SRL	Equivalence		Italie		Co-entreprise structurée	50,0	50,0	50,0	50,0
FCT GINGKO CLOANS 2013-1	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
FCT GINGKO DEBT CONSO 2015-1	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
FCT GINGKO PERSONAL LOANS 2016-1	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
FCT GINGKO PLOANS 2015-1	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
FCT GINGKO SALES FIN 2014-1	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
FCT GINGKO SALES FINANCE 2015-1	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
FCT GINGKO MASTER REVOLVING LOANS	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
FCT GINGKO SALES FINANCE 2017-1	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
GAC - SOFINCO 2014-01	Equivalence		Chine		Entreprise associée structurée	50,0	50,0	50,0	50,0
Green FCT Lease	Globale	SI	France		Entité structurée contrôlée		100,0		100,0



Périmètre de consolidation groupe Crédit Agricole	Méthode de consolidation	Modification de périmètre (a)	Implantation	Siège social si différent de l'implantation	Type d'entité et nature du contrôle (b)	% de contrôle		% d'intérêt	
						30/04/2018	31/12/2017	30/04/2018	31/12/2017
MATSUBA BV	Globale		Pays-Bas		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
NIXES SEVEN SRL	Equivalence		Pays-Bas		Co-entreprise structurée	50,0	50,0	50,0	50,0
NIXES SIX (LTD)	Equivalence		Italie		Co-entreprise structurée	50,0	50,0	50,0	50,0
OCHIBA 2015 B.V	Globale		Pays-Bas		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
RETAIL CONSUMER CP GERMANY 2016 UG	Globale		Allemagne		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
SUNRISE SPV 20 SRL	Globale		Italie		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
SUNRISE SPV 30 SRL	Globale		Italie		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
SUNRISE SPV 40 SRL	Globale	E2	Italie		Entité structurée contrôlée	100,0		100,0	
SUNRISE SRL	Globale		Italie		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
THETIS FINANCE 2015-1	Globale		Portugal		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0

GESTION DE L'EPARGNE ET ASSURANCES
**Établissement bancaire et
financier**

ABC-CA Fund Management CO	Equivalence		Chine		Entreprise associée	33,3	33,3	23,3	23,3
AMUNDI	Globale		France		Filiale	70,0	70,0	70,0	70,0
AMUNDI (UK) Ltd.	Globale		Royaume-Uni		Filiale	100,0	100,0	70,0	70,0
AMUNDI Asset Management	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	70,0	70,0
AMUNDI ASSET MANAGEMENT BELGIUM	Globale		Belgique		Succursale	100,0	100,0	70,0	70,0
AMUNDI ASSET MANAGEMENT DUBAI (OFF SHORE) BRANCH	Globale	D1	Emirats Arabes Unis		Succursale	100,0	100,0	70,0	70,0
AMUNDI ASSET MANAGEMENT HONG KONG BRANCH	Globale		Hong Kong		Succursale	100,0	100,0	70,0	70,0
AMUNDI ASSET MANAGEMENT LONDON BRANCH	Globale		Royaume-Uni		Succursale	100,0	100,0	70,0	70,0
AMUNDI ASSET MANAGEMENT NEDERLAND	Globale		Pays-Bas		Succursale	100,0	100,0	70,0	70,0
Amundi Asset Management S.A.I SA	Globale		Roumanie		Filiale	100,0	100,0	70,0	70,0
Amundi Austria	Globale	S4	Autriche		Filiale		100,0		70,0
Amundi Austria GmbH	Globale	D1	Autriche		Filiale	100,0	100,0	70,0	70,0
Amundi Czech Republic Asset Management Bratislava Branch	Globale	D1	Slovaquie		Succursale	100,0	100,0	70,0	70,0
Amundi Czech Republic Asset Management Sofia Branch	Globale	D1	Bulgarie		Succursale	100,0	100,0	70,0	70,0
Amundi Czech Republic Asset Management, A.S.	Globale		République Tchèque		Filiale	100,0	100,0	70,0	70,0
Amundi Czech Republic, Investicni Spolecnost, A.S.	Globale		République Tchèque		Filiale	100,0	100,0	70,0	70,0
Amundi Deutschland GmbH	Globale		Allemagne		Filiale	100,0	100,0	70,0	70,0
AMUNDI Finance	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	70,0	70,0
AMUNDI Finance Emissions	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	70,0	70,0
AMUNDI GLOBAL SERVICING	Globale		Luxembourg		Filiale	100,0	100,0	70,0	70,0
AMUNDI Hellas MFMC S.A.	Globale		Grèce		Filiale	100,0	100,0	70,0	70,0
AMUNDI Hong Kong Ltd.	Globale		Hong Kong		Filiale	100,0	100,0	70,0	70,0
AMUNDI Iberia S.G.I.I.C S.A.	Globale		Espagne		Filiale	100,0	100,0	70,0	70,0
AMUNDI Immobilier	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	70,0	70,0
AMUNDI India Holding	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	70,0	70,0
AMUNDI Intermédiation	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	70,0	70,0
Amundi Investment Fund Management Private Limited Company	Globale		Hongrie		Filiale	100,0	100,0	70,0	70,0
Amundi Ireland Ltd	Globale	D1	Irlande		Filiale	100,0	100,0	70,0	70,0
Amundi Ireland Ltd London Branch	Globale	D1	Royaume-Uni		Succursale	100,0	100,0	70,0	70,0



Périmètre de consolidation groupe Crédit Agricole	Méthode de consolidation	Modification de périmètre (a)	Implantation	Siège social si différent de l'implantation	Type d'entité et nature du contrôle (b)	% de contrôle		% d'intérêt	
						30/06/2018	31/12/2017	30/06/2018	31/12/2017
Amundi Ireland Ltd Singapore Branch	Globale	D1	Singapour		Succursale	100,0	100,0	70,0	70,0
AMUNDI Issuance	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	70,0	70,0
AMUNDI Japan	Globale		Japon		Filiale	100,0	100,0	70,0	70,0
AMUNDI Japan Holding	Globale		Japon		Filiale	100,0	100,0	70,0	70,0
AMUNDI Luxembourg S.A.	Globale	S4	Luxembourg		Filiale		100,0		70,0
Amundi Luxembourg SA	Globale	D1	Luxembourg		Filiale	100,0	100,0	70,0	70,0
AMUNDI Malaysia Sdn Bhd	Globale		Malaisie		Filiale	100,0	100,0	70,0	70,0
Amundi Pioneer Asset Management Inc	Globale		Etats-Unis		Filiale	100,0	100,0	70,0	70,0
Amundi Pioneer Asset Management USA Inc	Globale		Etats-Unis		Filiale	100,0	100,0	70,0	70,0
Amundi Pioneer Distributor Inc	Globale		Etats-Unis		Filiale	100,0	100,0	70,0	70,0
Amundi Pioneer Institutional Asset Management Inc	Globale		Etats-Unis		Filiale	100,0	100,0	70,0	70,0
AMUNDI Polska	Globale		Pologne		Filiale	100,0	100,0	70,0	70,0
AMUNDI Private Equity Funds	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	70,0	70,0
AMUNDI Real Estate Italia SGR S.p.A.	Globale		Italie		Filiale	100,0	100,0	70,0	70,0
AMUNDI SGR S.p.A.	Globale		Italie		Filiale	100,0	100,0	70,0	70,0
AMUNDI Singapore Ltd.	Globale		Singapour		Filiale	100,0	100,0	70,0	70,0
AMUNDI Smith Breeden	Globale	S4	Etats-Unis		Filiale		100,0		70,0
AMUNDI Suisse	Globale		Suisse		Filiale	100,0	100,0	70,0	70,0
AMUNDI Tenue de Comptes	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	70,0	70,0
AMUNDI USA Inc	Globale		Etats-Unis		Filiale	100,0	100,0	70,0	70,0
AMUNDI Ventures	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	70,0	70,0
Banca Leonardo	Globale	E3	Italie		Filiale	94,1		94,1	
BFT Investment Managers	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	70,0	70,0
CA Indosuez (Suisse) S.A. Hong Kong Branch	Globale		Hong Kong	Suisse	Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0
CA Indosuez (Suisse) S.A. Singapore Branch	Globale		Singapour	Suisse	Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0
CA Indosuez (Suisse) S.A. Switzerland Branch	Globale		Suisse		Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0
CA Indosuez (Switzerland) S.A.	Globale		Suisse		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
CA Indosuez Finanziaria S.A.	Globale		Suisse		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
CA Indosuez Gestion	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
CA Indosuez Wealth (Europe)	Globale		Luxembourg		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
CA Indosuez Wealth (Europe) Belgium Branch	Globale		Belgique	Luxembourg	Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0
CA Indosuez Wealth (Europe) Italy Branch	Globale		Italie	Luxembourg	Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0
CA Indosuez Wealth (Europe) Spain Branch	Globale		Espagne	Luxembourg	Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0
CA Indosuez Wealth (France)	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
CFM Indosuez Wealth	Globale		Monaco		Filiale	70,1	70,1	69,0	69,0
CPR AM	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	70,0	70,0
Etoile Gestion	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	70,0	70,0
Fund Channel	Equivalence		Luxembourg		Co-entreprise	50,0	50,0	35,0	35,0
Fund Channel Singapore Branch	Equivalence		Singapour	Luxembourg	Co-entreprise	50,0	50,0	35,0	35,0
KBI Fund Managers Limited	Globale		Irlande		Filiale	87,5	87,5	70,0	70,0
KBI Global Investors (North America) Limited	Globale		Irlande		Filiale	87,5	87,5	70,0	70,0
KBI Global Investors Limited	Globale		Irlande		Filiale	87,5	87,5	70,0	70,0



Périmètre de consolidation groupe Crédit Agricole	Méthode de consolidation	Modification de périmètre (a)	Implantation	Siège social si différent de l'implantation	Type d'entité et nature du contrôle (b)	% de contrôle		% d'intérêt	
						30/04/2018	31/12/2017	30/04/2018	31/12/2017
LCL Emissions	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	70,0	70,0
NH-AMUNDI ASSET MANAGEMENT	Equivalence		Carée du sud		Entreprise associée	30,0	30,0	21,0	21,0
Pioneer Global Investments (Australia) Pty Limited	Globale		Australie		Filiale	100,0	100,0	70,0	70,0
Pioneer Global Investments (Taiwan) LTD	Globale		Taiwan		Filiale	100,0	100,0	70,0	70,0
Pioneer Global Investments LTD	Globale		Irlande		Filiale	100,0	100,0	70,0	70,0
Pioneer Global Investments LTD Buenos Aires Branch	Globale		Argentine		Succursale	100,0	100,0	70,0	70,0
Pioneer Global Investments LTD Jelling Branch	Globale		Danemark		Succursale	100,0	100,0	70,0	70,0
Pioneer Global Investments LTD London Branch	Globale		Royaume-Uni		Succursale	100,0	100,0	70,0	70,0
Pioneer Global Investments LTD Madrid Branch	Globale		Espagne		Succursale	100,0	100,0	70,0	70,0
Pioneer Global Investments LTD Mexico city Branch	Globale		Mexique		Succursale	100,0	100,0	70,0	70,0
Pioneer Global Investments LTD Paris Branch	Globale		France		Succursale	100,0	100,0	70,0	70,0
Pioneer Global Investments LTD Santiago Branch	Globale		Chili		Succursale	100,0	100,0	70,0	70,0
Pioneer Investment Company A.S.	Globale	S4	République Tchèque		Filiale		100,0		70,0
Pioneer Investment Management Sgr p.A.	Globale	S4	Italie		Filiale		100,0		70,0
Société Générale Gestion (S2G)	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	70,0	70,0
State Bank of India Fund Management	Equivalence		Inde		Entreprise associée	37,0	37,0	25,9	25,9
TOBAM	Equivalence		France		Entreprise associée	4,1	4,1	14,0	14,0
TOBAM HOLDING COMPANY	Equivalence		France		Entreprise associée	25,6	25,6	17,9	17,9
Vanderbilt Capital Advisors LLC	Globale		Etats-Unis		Filiale	100,0	100,0	70,0	70,0
WAFA Gestion	Equivalence		Maroc		Entreprise associée	34,0	34,0	23,8	23,8
Sociétés d'investissement									
CA Indosuez Wealth (Brazil) S.A. DTVM	Globale		Brésil		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
CA Indosuez Wealth (Group)	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
CFM Indosuez Conseil en Investissement	Globale	E1	France		Filiale	70,1		69,0	
CFM Indosuez Gestion	Globale	E1	Monaco		Filiale	70,1		67,6	
CFM Indosuez Conseil en Investissement, Succursale de Noumea	Globale	E1	Nouvelle-Calédonie	France	Succursale	70,1		69,0	
Assurance									
ASSUR&ME	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
CA Assicurazioni	Globale		Italie		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
CACI DANNI	Globale		Italie	Irlande	Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0
CACI LIFE LIMITED	Globale		Irlande		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
CACI NON LIFE LIMITED	Globale		Irlande		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
CACI NON VIE	Globale		France	Irlande	Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0
CACI Reinsurance Ltd.	Globale		Irlande		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
CACI VIE	Globale		France	Irlande	Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0
CACI VITA	Globale		Italie	Irlande	Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0
CALIE Europe Succursale France	Globale		France	Luxembourg	Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0
CALIE Europe Succursale Pologne	Globale		Pologne	Luxembourg	Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Assurances (CAA)	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Creditor Insurance (CACI)	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Life	Globale	D4	Grèce		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0



Périmètre de consolidation groupe Crédit Agricole	Méthode de consolidation	Modification de périmètre (a)	Implantation	Siège social si différent de l'implantation	Type d'entité et nature du contrôle (b)	% de contrôle		% d'intérêt	
						30/04/2018	31/12/2017	30/04/2018	31/12/2017
Crédit Agricole Life Insurance Company Japan Ltd.	Globale		Japon		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Life Insurance Europe	Globale		Luxembourg		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Vita S.p.A.	Globale		Italie		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Finaref Risques Divers	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Finaref Vie	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
GNB SEGUROS	Globale		Portugal		Filiale	50,0	50,0	50,0	50,0
Médicale de France	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Pacifica	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Predica	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Predica - Prévoyance Dialogue du Crédit Agricole	Globale		Espagne		Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0
Space Holding (Ireland) Limited	Globale		Irlande		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Space Lux	Globale		Luxembourg		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Spirica	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
OPCVM									
ACACIA	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	70,0	70,0
ACAJOU	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	70,0	70,0
AGRICOLE RIVAGE DETTE	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
AMUNDI GRD 24 FCP	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
ARTEMID	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
BFT opportunité	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
CA VITA INFRASTRUCTURE CHOICE FIPS c.J.A.	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
CA VITA PRIVATE DEBT CHOICE FIPS cl.A	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
CA VITA PRIVATE EQUITY CHOICE	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
CAA 2013 COMPARTIMENT 5 A5	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
CAA 2013 FCPR B1	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
CAA 2013 FCPR C1	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
CAA 2013 FCPR D1	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
CAA 2013-2	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
CAA 2013-3	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
CAA 2014 COMPARTIMENT 1 PART A1	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
CAA 2014 INVESTISSMENT PART A3	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
CAA 2015 COMPARTIMENT 1	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
CAA 2015 COMPARTIMENT 2	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
CAA 2016	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
CAA INFRASTRUCTURE	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
CAA INFRASTRUCTURE 2017	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
CAA INFRASTRUCTURE 2018 - COMPARTIMENT 1	Globale	E3	France		Entité structurée contrôlée	100,0		100,0	
CAA PR FI II C1 A1	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
CAA PRIV.FINANC.COMP.1 A1 FIC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
CAA PRIV.FINANC.COMP.2 A2 FIC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
CAA PRIVATE EQUITY 2017	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
CAA PRIVATE EQUITY 2017 BIS	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0



Périmètre de consolidation groupe Crédit Agricole	Méthode de consolidation	Modification de périmètre (a)	Implantation	Siège social si différent de l'implantation	Type d'entité et nature du contrôle (b)	% de contrôle		% d'intérêt	
						30/04/2018	31/12/2017	30/04/2018	31/12/2017
CAA PRIVATE EQUITY 2017 FRANCE INVESTISSEMENT	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
CAA PRIVATE EQUITY 2017 MEZZANINE	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
CAA PRIVATE EQUITY 2017 TER	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
CAA PRIVATE EQUITY 2018 - COMPARTIMENT 1	Globale	E3	France		Entité structurée contrôlée	100,0		100,0	
CAA PRIVATE EQUITY 2018 - COMPARTIMENT FRANCE INVESTISSEMENT	Globale	E3	France		Entité structurée contrôlée	100,0		100,0	
CAA SECONDAIRE IV	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
CA-EDRAM OPPORTUNITES FCP 3DEC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
CAREPTA R 2016	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
CEDAR	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	70,0	70,0
Chorial Allocation	Globale		France		Entité structurée contrôlée	99,7	99,7	69,8	69,8
CNP ACP 10 FCP	Equivalence		France		Co-entreprise structurée	50,3	50,2	50,3	50,2
CNP ACP OBLIG	Equivalence		France		Co-entreprise structurée	50,2	50,2	50,2	50,2
COMPARTIMENT DS3 - IMMOBILIER VAUGIRARD	Globale	E3	France		Entité structurée contrôlée	100,0		100,0	
COMPARTIMENT DS3 - VAUGIRARD	Globale	E3	France		Entité structurée contrôlée	100,0		100,0	
CORSAIR 1.52% 25/10/38	Globale		Luxembourg		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
CORSAIR 1.5255% 25/04/35	Globale		Irlande		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
CORSAIRE FINANCE IRELAND 0.83% 25-10-38	Globale		Irlande		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
CORSAIRE FINANCE IRELAND 1.24 % 25-10-38	Globale		Irlande		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
CORSAIRE FINANCE IRELANDE 0.7% 25-10-38	Globale		Irlande		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
EFFTHERMIE FPCI	Globale		France		Entité structurée contrôlée	89,1	89,1	89,1	89,1
FCPR CAA 2013	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
FCPR CAA COMP TER PART A3	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
FCPR CAA COMPART BIS PART A2	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
FCPR CAA COMPARTIMENT 1 PART A1	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
FCPR CAA France croissance 2 A	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
FCPR PREDICA 2007 A	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
FCPR PREDICA 2007 C2	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
FCPR PREDICA 2008 A1	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
FCPR PREDICA 2008 A2	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
FCPR PREDICA 2008 A3	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
FCPR PREDICA SECONDAIRE I A1	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
FCPR PREDICA SECONDAIRE I A2	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
FCPR PREDICA SECONDAIRES II A	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
FCPR PREDICA SECONDAIRES II B	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
FCPR Roosevelt Investissements	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
FCPR UI CAP AGRO	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
FCPR UI CAP SANTE A	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
FCT BRIDGE 2016-1	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
FCT CAA – Compartiment 2017-1	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
FCT CAREPTA - COMPARTIMENT 2014-1	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
FCT CAREPTA - COMPARTIMENT 2014-2	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0



Périmètre de consolidation groupe Crédit Agricole	Méthode de consolidation	Modification de périmètre (a)	Implantation	Siège social si différent de l'implantation	Type d'entité et nature du contrôle (b)	% de contrôle		% d'intérêt	
						30/04/2018	31/12/2017	30/04/2018	31/12/2017
FCT CAREPTA - COMPARTIMENT RE-2016-1	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
FCT CAREPTA - RE 2015 -1	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
FCT CAREPTA 2-2016	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
FCT MID CAP 2 05/12/22	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
FEDERIS CORE EU CR 19 MM	Globale		France		Entité structurée contrôlée	43,6	43,6	43,6	43,6
Federval	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
FPCI Cogeneration France I	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
Genavent	Globale		France		Entité structurée contrôlée	52,3	52,3	36,6	36,6
GRD 44	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
GRD 44 N°3	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
GRD 44 N2	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
GRD 54	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
GRD02	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
GRD03	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
GRD04	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
GRD05	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
GRD07	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
GRD08	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
GRD09	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
GRD10	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
GRD11	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
GRD12	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
GRD13	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
GRD14	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
GRD16	Globale	S2	France		Entité structurée contrôlée		100,0		100,0
GRD17	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
GRD18	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
GRD19	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
GRD20	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
GRD21	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
GRD23	Globale	S2	France		Entité structurée contrôlée		100,0		100,0
IAA CROISSANCE INTERNATIONALE	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
Londres Croissance C16	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	70,0	70,0
LRP - CPT JANVIER 2013 0.30 13- 21 11/01A	Globale		Luxembourg		Entité structurée contrôlée	84,2	84,2	84,2	84,2
OBJECTIF LONG TERME FCP	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
Peg - Portfolio Eonia Garanti	Globale		France		Entité structurée contrôlée	96,9	96,9	67,8	67,8
Predica 2005 FCPR A	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
Predica 2006 FCPR A	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
Predica 2006-2007 FCPR	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	93,8	100,0	93,8
PREDICA 2010 A1	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
PREDICA 2010 A2	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
PREDICA 2010 A3	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
PREDICA SECONDAIRES III	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0



Périmètre de consolidation groupe Crédit Agricole	Méthode de consolidation	Modification de périmètre (a)	Implantation	Siège social si différent de l'implantation	Type d'entité et nature du contrôle (b)	% de contrôle		% d'intérêt	
						30/04/2018	31/12/2017	30/04/2018	31/12/2017
Predicant A1 FCP	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
Predicant A2 FCP	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
Predicant A3 FCP	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
Prediquant Eurocroissance A2	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
Prediquant opportunité	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
PREDIQUANT PREMIUM	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
PREDIQUANT STRATEGIES	Globale	S2	France		Entité structurée contrôlée		100,0		100,0
PREMIUM GR 0% 28	Globale		Irlande		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
PREMIUM GREEN 0.508% 25-10-38	Globale		Irlande		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
PREMIUM GREEN 0.63% 25-10-38	Globale		Irlande		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
PREMIUM GREEN 1.24% 25/04/35	Globale		Irlande		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
PREMIUM GREEN 1.531% 25-04-35	Globale		Irlande		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
PREMIUM GREEN 1.55% 25-07-40	Globale		Irlande		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
PREMIUM GREEN 4.52%06-21 EMTN	Globale		Irlande		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
PREMIUM GREEN 4.54%06-13.06.21	Globale		Irlande		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
PREMIUM GREEN 4.5575%21 EMTN	Globale		Irlande		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
PREMIUM GREEN 4.56%06-21	Globale		Irlande		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
PREMIUM GREEN 4.7% EMTN 08/08/21	Globale		Irlande		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
PREMIUM GREEN 4.72%12-250927	Globale		Irlande		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
PREMIUM GREEN PLC 1.095% 25-10-38	Globale		Irlande		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
PREMIUM GREEN PLC 4.30%2021	Globale		Irlande		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
PREMIUM GREEN TV 06/22	Globale		Irlande		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
PREMIUM GREEN TV 07/22	Globale		Irlande		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
PREMIUM GREEN TV 07-22	Globale		Irlande		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
PREMIUM GREEN TV 22	Globale		Irlande		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
PREMIUM GREEN TV 26/07/22	Globale		Irlande		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
PREMIUM GREEN TV2027	Globale		Irlande		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
PREMIUM GREEN TV23/05/2022 EMTN	Globale		Irlande		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
PREMIUM GREEN4.33%06-29/10/21	Globale		Irlande		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
PurpleProtAsset 1.36% 25/10/2038	Globale		Luxembourg		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
PurpleProtAsset 1.093% 20/10/2038	Globale		Luxembourg		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
RED CEDAR	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	70,0	70,0
UI CAP SANTE 2	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
Fonds UC									
70 fonds UC dont le taux de détention est supérieur ou égal à 95%	Globale		France		Entité structurée contrôlée	> 95 %	> 95 %	> 95 %	> 95 %
A FD EQ E CON AE(C)	Globale	EI	Luxembourg		Entité structurée contrôlée	45,4		45,4	
A FD EQ E FOC AE (C)	Globale	EI	Luxembourg		Entité structurée contrôlée	57,5		57,5	
AF EQUI.GLOB.AHE CAP	Globale		Luxembourg		Entité structurée contrôlée	85,9	91,5	85,9	91,5
AF INDEX EQ JAPAN AE CAP	Globale		Luxembourg		Entité structurée contrôlée	28,4	41,8	28,4	41,8
AF INDEX EQ USA A4E	Globale		Luxembourg		Entité structurée contrôlée	86,2	84,1	86,2	84,1
AM AC FR ISR PC 3D	Globale		France		Entité structurée contrôlée	38,1	50,0	38,1	50,0
AM.AC.MINER.-P-3D	Globale		France		Entité structurée contrôlée	46,9	44,1	46,9	44,1



Périmètre de consolidation groupe Crédit Agricole	Méthode de consolidation	Modification de périmètre (a)	Implantation	Siège social si différent de l'implantation	Type d'entité et nature du contrôle (b)	% de contrôle		% d'intérêt	
						30/04/2018	31/12/2017	30/04/2018	31/12/2017
AMU-AB RET MS-EEUR	Globale	E1	Luxembourg		Entité structurée contrôlée	59,2		59,2	
AMUN TRESO CT PC 3D	Globale		France		Entité structurée contrôlée	81,7	63,1	81,7	63,1
AMUN.ACT.REST.P-C	Globale		France		Entité structurée contrôlée	50,3	52,3	50,3	52,3
AMUN.TRES.EONIA ISR E FCP 3DEC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	91,3	90,9	90,7	89,6
AMUNDI ACTIONS FRANCE C 3DEC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	65,4	78,0	65,4	78,0
AMUNDI AFD AV DURABL P1 FCP 3DEC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	75,0	75,3	75,0	75,3
AMUNDI EQ E IN AHEC	Globale		Luxembourg		Entité structurée contrôlée	29,4	45,5	29,4	45,5
AMUNDI GBL MACRO MULTI ASSET P	Globale		France		Entité structurée contrôlée	69,5	71,0	69,5	71,0
AMUNDI HORIZON 3D	Globale		France		Entité structurée contrôlée	65,6	66,0	65,6	66,0
AMUNDI KBI ACTIONS C	Globale		France		Entité structurée contrôlée	84,9	85,3	49,7	49,6
AMUNDI OBLIG EURO C	Globale		France		Entité structurée contrôlée	46,9	46,1	46,9	46,1
AMUNDI PATRIMOINE C 3DEC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	83,8	83,7	83,8	83,7
AMUNDI PULSATIONS	Globale		France		Entité structurée contrôlée	57,7	57,8	57,7	57,8
AMUNDI VALEURS DURAB	Globale		France		Entité structurée contrôlée	67,5	63,1	67,5	63,1
AMUNDIOBLIGMONDEP	Globale	E1	France		Entité structurée contrôlée	46,8		46,8	
ANTINEA FCP	Globale		France		Entité structurée contrôlée	55,8	65,8	55,8	65,8
ARAMIS PATRIM D 3D	Globale		France		Entité structurée contrôlée	35,1	43,1	35,1	43,1
ARC FLEXIBOND-D	Globale		France		Entité structurée contrôlée	56,5	55,5	56,5	55,5
ATOUT EUROPE C FCP 3DEC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	82,3	81,9	82,3	81,9
ATOUT FRANCE C FCP 3DEC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	42,1	42,1	42,1	42,1
ATOUT MONDE C FCP 3DEC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	89,1	88,6	89,1	88,6
ATOUT VERT HORIZON FCP 3 DEC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	35,2	35,6	35,2	35,6
AXA EUR.SM.CAP E 3D	Globale		France		Entité structurée contrôlée	72,7	70,1	72,7	70,1
BFT STATERE P (C)	Globale	E1	France		Entité structurée contrôlée	45,6		45,6	
BNP PAR.CRED.ERSC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	65,2	66,1	65,2	66,1
CA MASTER EUROPE	Globale		France		Entité structurée contrôlée	46,8	47,1	46,8	47,1
CAPITOP MON. C 3DEC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	42,5	45,6	42,5	45,6
CPR CONSO ACTIONNAIRE FCP P	Globale		France		Entité structurée contrôlée	51,3	51,0	51,3	51,0
CPR CROIS.REA.-P	Globale		France		Entité structurée contrôlée	33,5	28,7	33,5	28,7
CPR FOCUS INF.-P-3D	Globale	E1	France		Entité structurée contrôlée	62,3		62,3	
CPR OBLIG 12 M.P 3D	Globale		France		Entité structurée contrôlée	67,8	65,8	67,8	65,8
CPR REFL.RESP.0-100 P FCP 3DEC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	86,1	55,3	86,1	55,3
CPR RENAI.JAP.-P-3D	Globale		France		Entité structurée contrôlée	59,0	59,4	59,0	59,4
CPR SILVER AGE P 3DEC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	49,7	45,5	49,7	45,5
DNA 0% 12-211220	Globale	S1	Luxembourg		Entité structurée contrôlée		89,0		89,0
DNA 0% 21/12/20 EMTN	Globale		Luxembourg		Entité structurée contrôlée	71,7	70,7	71,7	70,7
DNA 0% 23/07/18 EMTN INDX	Globale		Luxembourg		Entité structurée contrôlée	78,7	78,6	78,7	78,6
DNA 0% 27/06/18 INDX	Globale		Luxembourg		Entité structurée contrôlée	85,6	82,1	85,6	82,1
DNA 0%12-240418 INDX	Globale	S1	Luxembourg		Entité structurée contrôlée		79,7		79,7
ECOFI MULTI OPPORTUN.FCP 3DEC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	84,2	81,4	84,2	81,4
ENMIUM FCP 3DEC	Globale	S1	France		Entité structurée contrôlée		100,0		100,0
EXAN.PLEI.FD P	Globale	E1	France		Entité structurée contrôlée	58,6		58,6	
FONDS AV ECHUS FIA D	Globale	S2	France		Entité structurée contrôlée		99,9		99,9



Périmètre de consolidation groupe Crédit Agricole	Méthode de consolidation	Modification de périmètre (a)	Implantation	Siège social si différent de l'implantation	Type d'entité et nature du contrôle (b)	% de contrôle		% d'intérêt	
						30/06/2018	31/12/2017	30/06/2018	31/12/2017
IND.CAP.EMERG.-C-3D	Globale		France		Entité structurée contrôlée	81,2	88,8	81,2	88,8
INDO.ALLOC.MANDAT.C	Globale	E1	France		Entité structurée contrôlée	91,5		91,5	
INDOS.EURO.PAT.PD.3D	Globale		France		Entité structurée contrôlée	44,8	45,0	44,8	45,0
INVEST.RESP.S3.3D	Globale		France		Entité structurée contrôlée	65,7	64,4	65,7	64,4
LCL.AC.DEV.DU.EURO	Globale		France		Entité structurée contrôlée	66,9	57,8	66,9	57,8
LCL.AC.EMERGENTS.3D	Globale		France		Entité structurée contrôlée	51,2	51,5	51,2	51,5
LCL.ACT.RES.NATUREL	Globale		France		Entité structurée contrôlée	64,9	59,6	64,9	59,6
LCL.ACT.E-U.ISR.3D	Globale		France		Entité structurée contrôlée	49,8	43,2	49,8	43,2
LCL.ACT.IMMOBI.3D	Globale		France		Entité structurée contrôlée	48,2	47,8	48,2	47,8
LCL.ACT.USA.ISR.3D	Globale		France		Entité structurée contrôlée	52,3	52,1	52,3	52,1
LCL.ACTIONS.EURO.C	Globale		France		Entité structurée contrôlée	80,5	82,0	80,5	82,0
LCL.ACTIONS.MONDE.FCP.3.DEC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	42,1	41,9	42,1	41,9
LCL.AUTOCALL.VIE.17	Globale		France		Entité structurée contrôlée	90,4	90,3	90,4	90,3
LCL.D.CAPT.JU.10.3D	Globale	S1	France		Entité structurée contrôlée		86,6		86,6
LCL.DBL.HOR.AV.NOV15	Globale	S1	France		Entité structurée contrôlée		100,0		100,0
LCL.DEVELOPPEM.PME.C	Globale		France		Entité structurée contrôlée	70,1	71,3	70,1	71,3
LCL.FDS.ECH.MONE.3D	Globale		France		Entité structurée contrôlée	82,8	82,8	82,8	82,8
LCL.FLEX.30	Globale		France		Entité structurée contrôlée	50,4	63,5	50,4	63,5
LCL.INVEST.EQ.C	Globale		France		Entité structurée contrôlée	92,1	91,9	92,1	91,9
LCL.INVEST.PRUD.3D	Globale		France		Entité structurée contrôlée	91,0	90,8	91,0	90,8
LCL.LATITUDE.VIE17.C	Globale		France		Entité structurée contrôlée	90,6	96,9	90,6	96,9
LCL.MGEST.60.3DEC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	84,3	84,6	84,3	84,6
LCL.MGEST.FL0-100	Globale		France		Entité structurée contrôlée	79,9	80,7	79,9	80,7
LCL.MONETAIRE.C.SI	Globale	E1	France		Entité structurée contrôlée	69,9		69,9	
LCL.OPTIM.II.VIE.17	Globale		France		Entité structurée contrôlée	94,7	94,4	94,7	94,4
LCL.OPTIM.VIE.T.17.C	Globale		France		Entité structurée contrôlée	94,7	94,7	94,7	94,7
LCL.PHOENIX.VIE.2016	Globale	S1	France		Entité structurée contrôlée		93,7		93,7
LCL.PREMIUM.VIE.2015	Globale		France		Entité structurée contrôlée	94,7	94,8	94,7	94,8
LCL.TEMPO.6.ANS.AV	Globale	S1	France		Entité structurée contrôlée		99,6		99,6
LCL.TRIP.HORIZ.SEP16	Globale		France		Entité structurée contrôlée	77,9	78,1	77,9	78,1
LCL.TRIPLE.HORIZON.AV.(09.2014)	Globale	S1	France		Entité structurée contrôlée		100,0		100,0
LCL.VOCATION.RENDEMENT.NOV.12.3D	Globale		France		Entité structurée contrôlée	80,2	80,1	80,2	80,1
OBJECTIF.PRUDENCE.FCP	Globale		France		Entité structurée contrôlée	84,7	100,0	84,7	100,0
OPALJA.VIE.2.FCP.3DEC	Globale	S1	France		Entité structurée contrôlée		100,0		100,0
OPCIMMO.LCL.SPPICAV.5DEC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	93,8	93,6	93,8	93,6
OPCIMMO.PREM.SPPICAV.5DEC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	92,9	93,1	92,9	93,1
SELECTANCE.2017.3DEC	Globale	S1	France		Entité structurée contrôlée		100,0		100,0
SOLIDARITE.AMUNDI.P	Globale		France		Entité structurée contrôlée	58,3	56,1	58,3	56,1
SOLIDARITE.INITIATIS.SANTE	Globale		France		Entité structurée contrôlée	85,3	86,1	85,3	86,1
TRIALIS.6.ANS	Globale	S4	France		Entité structurée contrôlée		68,3		68,3
TRIANANCE.6.ANS	Globale		France		Entité structurée contrôlée	62,1	61,8	62,1	61,8
TRIANANCE.6.ANS.5.C	Globale	E3	France		Entité structurée contrôlée	79,3		79,3	
TRIANANCE.6.ANS.N.4	Globale		France		Entité structurée contrôlée	74,5	73,4	74,5	73,4



Périmètre de consolidation groupe Crédit Agricole	Méthode de consolidation	Modification de périmètre (a)	Implantation	Siège social si différent de l'implantation	Type d'entité et nature du contrôle (b)	% de contrôle		% d'intérêt	
						30/06/2018	31/12/2017	30/06/2018	31/12/2017
VENDOME INV.FCP 3DEC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	90,9	90,4	90,9	90,4
OPCI									
Nexus 1	Globale		Italie		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
OPCI Camp Invest	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
OPCI ECO CAMPUS SPPICAV	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
OPCI Immanens	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	70,0	70,0
OPCI Immo Emissions	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	70,0	70,0
OPCI Iris Invest 2010	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
OPCI MASSY BUREAUX	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
OPCI Messidor	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
Predica OPCI Bureau	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
Predica OPCI Commerces	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
Predica OPCI Habitation	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI									
DS Campus	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
HDP BUREAUX	Globale		France		Filiale	95,0	95,0	95,0	95,0
HDP HOTEL	Globale		France		Filiale	95,0	95,0	95,0	95,0
HDP LA HALLE BOCA	Globale		France		Filiale	95,0	95,0	95,0	95,0
IMEFA 177	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	99,0	100,0	99,0
IMEFA 178	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	99,0	100,0	99,0
IMEFA 179	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	99,0	100,0	99,0
Issy Pont	Globale		France		Entité structurée contrôlée	75,0	75,0	75,0	75,0
SCI BMEDIC HABITATION	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI CAMPUS MEDICIS ST DENIS	Globale		France		Filiale	70,0	70,0	70,0	70,0
SCI CAMPUS RIMBAUD ST DENIS	Globale		France		Filiale	70,0	70,0	70,0	70,0
SCI CARGO PROPERTY HOLDING	Equivalence		France		Entreprise associée	29,9	29,9	29,9	29,9
SCI FEDERALE PEREIRE VICTOIRE	Globale		France		Filiale	99,0	99,0	99,0	99,0
SCI FEDERALE VILLIERS	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI FEDERLOG	Globale		France		Filiale	99,9	99,9	99,9	99,9
SCI FEDERLONDRES	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI FEDERPIERRE	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI GRENIER VELLEF	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI Holding Dahlia	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 001	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 002	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 003	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 004	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 005	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 006	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 008	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 009	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 010	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 011	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0



Périmètre de consolidation groupe Crédit Agricole	Méthode de consolidation	Modification de périmètre (a)	Implantation	Siège social si différent de l'implantation	Type d'entité et nature du contrôle (b)	% de contrôle		% d'intérêt	
						30/04/2018	31/12/2017	30/04/2018	31/12/2017
SCI IMEFA 012	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 013	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 016	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 017	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 018	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 020	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 022	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 025	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 032	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 033	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 034	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 035	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 036	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 037	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 038	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 039	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 042	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 043	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 044	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 047	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 048	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 051	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 052	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 054	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 057	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 058	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 060	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 061	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 062	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 063	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 064	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 067	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 068	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 069	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 072	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 073	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 074	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 076	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 077	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 078	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 079	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 080	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 081	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0



Périmètre de consolidation groupe Crédit Agricole	Méthode de consolidation	Modification de périmètre (a)	Implantation	Siège social si différent de l'implantation	Type d'entité et nature du contrôle (b)	% de contrôle		% d'intérêt	
						30/04/2018	31/12/2017	30/04/2018	31/12/2017
SCI IMEFA 082	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 083	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 084	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 085	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 089	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 091	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 092	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 096	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 100	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 101	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 102	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 103	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 104	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 105	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 107	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 108	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 109	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 110	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 112	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 113	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 115	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 116	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 117	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 118	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 120	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 121	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 122	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 123	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 126	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 128	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 129	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 131	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 132	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 140	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 148	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 149	Globale		France		Filiale	100,0	99,0	100,0	99,0
SCI IMEFA 150	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 155	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 156	Globale		France		Filiale	90,0	90,0	90,0	90,0
SCI IMEFA 157	Globale		France		Filiale	90,0	90,0	90,0	90,0
SCI IMEFA 158	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 159	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 164	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0



Périmètre de consolidation groupe Crédit Agricole	Méthode de consolidation	Modification de périmètre (a)	Implantation	Siège social si différent de l'implantation	Type d'entité et nature du contrôle (b)	% de contrôle		% d'intérêt	
						30/06/2018	31/12/2017	30/06/2018	31/12/2017
SCI IMEFA 169	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 170	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI IMEFA 171	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	99,0	100,0	99,0
SCI IMEFA 172	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	99,0	100,0	99,0
SCI IMEFA 173	Globale		France		Filiale	100,0	99,0	100,0	99,0
SCI IMEFA 174	Globale		France		Filiale	100,0	99,0	100,0	99,0
SCI IMEFA 175	Globale		France		Filiale	100,0	99,0	100,0	99,0
SCI IMEFA 176	Globale		France		Filiale	100,0	99,0	100,0	99,0
SCI LE VILLAGE VICTOR HUGO	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI MEDI BUREAUX	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI PACIFICA HUGO	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI PORTE DES ULAS - FRERES FLAVIEN	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI VALHUBERT	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI VAUGIRARD 36-44	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Divers									
ALTAREA	Equivalence		France		Entreprise associée	24,7	24,7	24,7	24,7
AMUNDI IT Services	Globale		France		Filiale	99,6	99,6	71,1	71,0
Azqore	Globale	E2	Suisse		Filiale	100,0		100,0	
B IMMOBILIER	Globale	E1	France		Filiale	100,0		100,0	
CA Indosuez Wealth (Asset Management)	Globale		Luxembourg		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
CACI Gestion	Globale		France		Filiale	99,0	99,0	99,0	99,0
Crédit Agricole Assurances Solutions	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
EUROPEAN MOTORWAY INVESTMENTS 1	Globale		Luxembourg		Filiale	60,0	60,0	60,0	60,0
FONCIERE HYPERSUD	Equivalence		France		Co-entreprise	51,4	51,4	51,4	51,4
FREY	Equivalence		France		Entreprise associée	19,2	17,9	19,2	17,9
Icade	Equivalence		France		Entreprise associée	18,5	18,5	18,5	18,5
INFRA FOCH TOPCO	Equivalence		France		Entreprise associée	36,9	36,9	36,9	36,9
IRIS HOLDING FRANCE	Globale	E1	France		Filiale	80,1		80,1	
KORIAN	Equivalence		France		Entreprise associée	23,0	23,0	23,0	23,0
PATRIMOINE ET COMMERCE	Equivalence		France		Entreprise associée	19,9	19,9	19,9	19,9
PREDIPARK	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
RAMSAY – GENERALE DE SANTE	Equivalence		France		Entreprise associée	38,4	38,4	38,4	38,4
SA RESICO	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SH PREDICA ENERGIES DURABLES SAS	Globale	E1	France		Filiale	99,7		99,7	
Via Vita	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
GRANDES CLIENTÈLES									
Établissement bancaire et financier									
Banco Crédit Agricole Brasil S.A.	Globale		Brésil		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
CACEIS (Canada) Ltd.	Globale	D4 ; S2	Canada		Filiale		100,0		100,0
CACEIS (USA) Inc.	Globale	D4 ; S2	Etats-Unis		Filiale		100,0		100,0
CACEIS Bank	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
CACEIS Bank S.A., Germany Branch	Globale		Allemagne		Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0



Périmètre de consolidation groupe Crédit Agricole	Méthode de consolidation	Modification de périmètre (a)	Implantation	Siège social si différent de l'implantation	Type d'entité et nature du contrôle (b)	% de contrôle		% d'intérêt	
						30/06/2018	31/12/2017	30/06/2018	31/12/2017
CACEIS Bank, Belgium Branch	Globale		Belgique		Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0
CACEIS Bank, Ireland Branch	Globale		Irlande		Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0
CACEIS Bank, Italy Branch	Globale		Italie		Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0
CACEIS Bank, Luxembourg Branch	Globale		Luxembourg		Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0
CACEIS Bank, Netherlands Branch	Globale		Pays-Bas		Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0
CACEIS Bank, Switzerland Branch	Globale		Suisse		Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0
CACEIS Bank, UK Branch	Globale		Royaume-Uni		Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0
CACEIS Belgium	Globale		Belgique		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
CACEIS Corporate Trust	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
CACEIS Fund Administration	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
CACEIS Ireland Limited	Globale		Irlande		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
CACEIS S.A.	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
CACEIS Switzerland S.A.	Globale		Suisse		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole CIB (Belgique)	Globale		Belgique	France	Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole CIB (ABU DHABI)	Globale		Emirats Arabes Unis	France	Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole CIB (Allemagne)	Globale		Allemagne	France	Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole CIB (Canada)	Globale		Canada	France	Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole CIB (Corée du Sud)	Globale		Corée du sud	France	Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole CIB (Dubai DIFC)	Globale		Emirats Arabes Unis	France	Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole CIB (Dubai)	Globale		Emirats Arabes Unis	France	Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole CIB (Espagne)	Globale		Espagne	France	Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole CIB (Finlande)	Globale		Finlande	France	Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole CIB (Hong-Kong)	Globale		Hong Kong	France	Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole CIB (Inde)	Globale		Inde	France	Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole CIB (Italie)	Globale		Italie	France	Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole CIB (Japon)	Globale		Japon	France	Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole CIB (Luxembourg)	Globale		Luxembourg	France	Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole CIB (Miami)	Globale		Etats-Unis	France	Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole CIB (Etats-Unis)	Globale		Etats-Unis	France	Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole CIB (Royaume- Uni)	Globale		Royaume-Uni	France	Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole CIB (Singapour)	Globale		Singapour	France	Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole CIB (Suède)	Globale		Suède	France	Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole CIB (Taipei)	Globale		Taiwan	France	Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole CIB Algérie Bank Spa	Globale		Algérie		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole CIB AO	Globale		Russie		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole CIB Australia Ltd.	Globale		Australie		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole CIB China Ltd.	Globale		Chine		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole CIB China Ltd. Chinese Branch	Globale		Chine		Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole CIB S.A.	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole CIB Services Private Ltd.	Globale		Inde		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Ester Finance Titrisation	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
UBAF	Equivalence		France		Co-entreprise	47,0	47,0	47,0	47,0
UBAF (Corée du Sud)	Equivalence		Corée du sud	France	Co-entreprise	47,0	47,0	47,0	47,0



Périmètre de consolidation groupe Crédit Agricole	Méthode de consolidation	Modification de périmètre (a)	Implantation	Siège social si différent de l'implantation	Type d'entité et nature du contrôle (b)	% de contrôle		% d'intérêt	
						30/04/2018	31/12/2017	30/04/2018	31/12/2017
UBAF (Japon)	Equivalence		Japon	France	Co-entreprise	47,0	47,0	47,0	47,0
UBAF (Singapour)	Equivalence		Singapour	France	Co-entreprise	47,0	47,0	47,0	47,0
Sociétés de Bourse									
Credit Agricole Securities (Asia) Limited Hong Kong	Globale		Hong Kong		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Credit Agricole Securities (Asia) Limited Seoul Branch	Globale		Corée du sud		Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Securities (USA) Inc	Globale		Etats-Unis		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Securities Asia BV (Tokyo)	Globale		Japon	Pays-Bas	Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0
Sociétés d'investissement									
Compagnie Française de l'Asie (CFA)	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole CIB Air Finance S.A.	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole CIB Holdings Ltd.	Globale		Royaume-Uni		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Global Partners Inc.	Globale		Etats-Unis		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Securities Asia BV	Globale		Pays-Bas		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
CLTR	Globale	S3	France		Filiale		100,0		100,0
Doumer Finance S.A.S.	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Fininvest	Globale		France		Filiale	98,3	98,3	98,3	98,3
Fletirec	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Igasus LLC	Globale	S3	Etats-Unis		Filiale		100,0		100,0
I.P.F.O.	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Assurance									
CAIRS Assurance S.A.	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Divers									
Atlantic Asset Securitization LLC	Globale		Etats-Unis		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0		
Benelpart	Globale		Belgique		Filiale	100,0	100,0	97,4	97,4
Calixis Finance	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
Calliope SRL	Globale		Italie		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
Clifap	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole America Services Inc.	Globale		Etats-Unis		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Asia Shipfinance Ltd.	Globale		Hong Kong		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole CIB Finance (Guernsey) Ltd.	Globale		Guernesey		Entité structurée contrôlée	99,9	99,9	99,9	99,9
Crédit Agricole CIB Financial Prod. (Guernsey) Ltd.	Globale		Guernesey		Entité structurée contrôlée	99,9	99,9	99,9	99,9
Crédit Agricole CIB Financial Solutions	Globale		France		Entité structurée contrôlée	99,9	99,7	99,9	99,7
Crédit Agricole CIB Global Banking	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole CIB Pension Limited Partnership	Globale		Royaume-Uni		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Leasing (USA) Corp.	Globale		Etats-Unis		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
DGAD International SARL	Globale		Luxembourg		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Elipso Finance S.r.l	Equivalence		Italie		Co-entreprise structurée	50,0	50,0	50,0	50,0
ESNI (compartiment Crédit Agricole CIB)	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
Eucalyptus FCT	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0		
FIC-FDC	Globale		Brésil		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
Financière des Scarabées	Globale		Belgique		Filiale	100,0	100,0	98,7	98,7
Financière Lumis	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0



Périmètre de consolidation groupe Crédit Agricole	Méthode de consolidation	Modification de périmètre (a)	Implantation	Siège social si différent de l'implantation	Type d'entité et nature du contrôle (b)	% de contrôle		% d'intérêt	
						30/04/2018	31/12/2017	30/04/2018	31/12/2017
Fundo A De Investimento Multimercado	Globale		Brésil		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
Héphaïstos EUR FCC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0		
Héphaïstos GBP FCT	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0		
Héphaïstos Multidevises FCT	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0		
Héphaïstos USD FCT	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0		
Indosuez Holding SCA II	Globale		Luxembourg		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
Indosuez Management Luxembourg II	Globale		Luxembourg		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
Investor Service House S.A.	Globale		Luxembourg		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Island Refinancing SRL	Globale		Italie		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
ItalAsset Finance SRL	Globale		Italie		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
La Fayette Asset Securitization LLC	Globale		Etats-Unis		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0		
Lafina	Globale		Belgique		Filiale	100,0	100,0	97,7	97,7
LMA SA	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0		
Merisma	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
Molinier Finances	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	97,1	97,1
Pacific EUR FCC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0		
Pacific IT FCT	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0		
Pacific USD FCT	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0		
Parinvest S.A.	Globale		Luxembourg		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Placements et réalisations immobilières (SNC)	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	97,4	97,4
Sagrantino Italy SRL	Globale		Italie		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
Shark FCC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0		
SNGI	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SNGI Belgium	Globale		Belgique		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Sococlabeqa	Globale		Belgique		Filiale	100,0	100,0	97,7	97,7
Sofipac	Globale		Belgique		Filiale	98,6	98,6	96,0	96,0
TCB	Globale		France		Filiale	98,7	98,7	97,4	97,4
Triple P FCC	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0		
TSUBAKI ON (FCT)	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0		
TSUBAKI OFF (FCT)	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0		
Vulcain EUR FCT	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0		
Vulcain Multi-Devises FCT	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0		
Vulcain USD FCT	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0		
ACTIVITES HORS METIERS									
Crédit Agricole S.A.									
Crédit Agricole S.A.	Mère		France		Mère	100,0	100,0	100,0	100,0
Succursale Credit Agricole SA	Globale		Royaume-Uni	France	Succursale	100,0	100,0	100,0	100,0
Établissement bancaire et financier									
Caisse régionale de Crédit Agricole mutuel de la Corse	Mère		France		Mère	100,0	100,0	100,0	100,0
CL Développement de la Corse	Mère		France		Mère	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Home Loan SFH	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
Foncaris	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Radian	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0



Périmètre de consolidation groupe Crédit Agricole	Méthode de consolidation	Modification de périmètre (a)	Implantation	Siège social si différent de l'implantation	Type d'entité et nature du contrôle (b)	% de contrôle		% d'intérêt	
						30/04/2018	31/12/2017	30/04/2018	31/12/2017
Sociétés d'investissement									
Crédit Agricole Capital Investissement et Finance (CACIF)	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Delfinances	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
S.A.S. La Boetie	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Sacam Assurances Cautions	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Sacam Développement	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Sacam Fireca	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Sacam Immobilier	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Sacam International	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Sacam Mutualisation	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Sacam Participations	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Sodica	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Divers									
BFT LCR	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
BFT LCR ACTIONS BETA NEUTRE	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
BFT LCR NIVEAU 2	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
CA Grands Crus	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Cariou Holding	Globale		France		Filiale	50,0	50,0	50,0	50,0
CPR EuroGov LCR	Globale		France		Filiale	96,7	96,4	91,8	94,7
Crédit Agricole Agriculture	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Immobilier	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Payment Services	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Public Sector SCF	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Régions Développement	Globale		France		Filiale	81,7	81,7	81,7	81,7
DELTA	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
ESNI (compartiment Crédit Agricole S.A.)	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
FCT Crédit Agricole Habitat 2015 Compartiment Corse	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
FCT Crédit Agricole Habitat 2017 Compartiment Corse	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
FCT Crédit Agricole Habitat 2018 Compartiment Corse	Globale	E2	France		Entité structurée contrôlée	100,0		100,0	
FIRECA	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
IDIA	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
PORTFOLIO LCR CREDIT	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	97,3	97,0
PORTFOLIO LCR GOV	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	95,9	95,5
PORTFOLIO LCR GOV 4A	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
S.A.S. Evergreen Montrouge	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	100,0	100,0
S.A.S. Sacam Avenir	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI D2 CAM	Globale		France		Filiale	99,9	99,9	99,9	99,9
SCI Quentysel	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SILCA	Globale		France		Entité structurée contrôlée	100,0	100,0	99,4	99,4
SNC Kalliste Assur	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Uni-medias	Globale	D1	France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Développement touristique- immobilier									



Périmètre de consolidation groupe Crédit Agricole	Méthode de consolidation	Modification de périmètre (a)	Implantation	Siège social si différent de l'implantation	Type d'entité et nature du contrôle (b)	% de contrôle		% d'intérêt	
						30/06/2018	31/12/2017	30/06/2018	31/12/2017
Crédit Agricole Immobilier Promotion	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Immobilier Services	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0
SNC Eole	Globale	S3	France		Filiale		100,0		100,0
SO.GI.CO	Globale		France		Filiale	100,0	100,0	100,0	100,0

Les succursales sont mentionnées en italique

(a) Modification de périmètre

Entrées (E) dans le périmètre :

E1 : Franchissement de seuil

E2 : Création

E3 : Acquisition (dont les prises de contrôle)

Sorties (S) du périmètre :

S1 : Cessation d'activité (dont dissolution, liquidation)

S2 : Société cédée au hors groupe ou perte de contrôle

S3 : Entité déconsolidée en raison de son caractère non significatif

S4 : Fusion absorption

S5 : Transmission Universelle du Patrimoine

Divers (D) :

D1 : Changement de dénomination sociale

D2 : Modification de mode de consolidation

D3 : Entité nouvellement présentée dans la note de périmètre

D4 : Entité en IFRS 5

(b) Type d'entité et nature du contrôle

Filiale

Succursale

Entité structurée contrôlée

Co-entreprise

Co-entreprise structurée

Opération en commun

Entreprise associée

Entreprise associée structurée

NOTE 11 Événements postérieurs au 30 juin 2018

11.1 Nouveau partenariat de bancassurance avec Creval en Italie

Le 24 juillet 2018, Crédit Agricole Assurances a annoncé un nouveau partenariat stratégique de bancassurance en Italie avec la banque italienne Credito Valtellinese (Creval). Le partenariat confèrera à Crédit Agricole Assurances, via sa filiale italienne Crédit Agricole Vita S.p.A., l'accès exclusif au réseau de distribution de Creval pour tous les produits d'épargne ainsi que pour certains produits de prévoyance pour une durée pouvant aller jusqu'à 15 ans. Creval dispose d'un réseau d'environ 412 agences servant près d'un million de clients.

Dans ce cadre, Crédit Agricole Assurance a annoncé l'acquisition à 100% du courtier en assurance de Creval pour 80 millions d'euros, dont 10 millions d'euros sous réserve de l'atteinte d'objectifs prédéfinis payables à la cinquième année du partenariat.

Cette opération renforce la présence du Groupe en Italie et illustre la nouvelle stratégie de développement du métier de l'assurance au-delà des réseaux de distribution du Groupe via des partenariats à l'international.

Afin de renforcer ce partenariat, Crédit Agricole Assurances s'est engagé à acquérir une participation de 5% dans CreVal. Cette participation pourrait être portée à 9,9% par le groupe Crédit Agricole S.A. si de nouvelles opportunités de partenariat avec la banque italienne étaient identifiées.

11.2 Banque Saudi Fransi

Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (Crédit Agricole CIB) a reçu une demande d'arbitrage présentée par Banque Saudi Fransi (BSF) devant la Chambre de Commerce Internationale (CCI). Le litige porte sur l'exécution d'un contrat de services techniques entre BSF et Crédit Agricole CIB qui n'est plus en vigueur. Le 7 août 2018, BSF a quantifié sa réclamation à 1 011 670 654,00 SAR, soit la contre-valeur en euros d'environ 232 millions, et s'est réservé le droit de soumettre des réclamations supplémentaires. Crédit Agricole CIB conteste totalement les allégations et la réclamation de BSF.